

Femmes créatrices et liberté artistique : Analyse des défis rencontrés dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso

Présenté par

Dodo Charité ADOM

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité management des entreprises culturelles

le 21 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Dr. Hdr. Jean-François FAÛ Président

Directeur du département culture à l'Université
Senghor à Alexandrie en Egypte

M. Michel SABA Examineur

Délégué général du CERAV/Afrique à Bobo-Dioulasso

M. Désiré OUEDRAOGO

Membre de la Banque d'expertise de l'UNESCO/UE,
expert de la Convention de 2005 de l'UNESCO Examineur

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude. Mes remerciements vont à (au) :

- Professeur Thierry VERDEL, recteur de l'Université Senghor à Alexandrie en Egypte
- Dr. Hdr. Jean-François FAÛ Directeur du département culture à l'Université Senghor à Alexandrie en Egypte.
- Mesdames Rania Adel EL GUINDY et Rowan HATEM du service administratif du Département Culture de l'Université Senghor à Alexandrie en Egypte.
- M. Michel SABA, Délégué Général du CERAV/Afrique, pour sa disponibilité, les différentes personnes mises à notre disposition et pour ses précieux conseils ;
- M. Désiré OUEDRAOGO, Membre de la Banque d'expertise de l'UNESCO/UE, expert de la Convention 2005 de l'UNESCO et Dr. Jacob Yarassoula YARABATIOULA, Enseignant chercheur à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et qui ont bien voulu diriger ce travail avec la rigueur que j'espère qu'ils retrouveront dans ce document ;
- Mes collègues du Centre Régional des Arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) ;
- M. Ousmane BANGRE, Directeur de la Planification des études et de la Formation ; M. Parfait KAPIOKO, Directeur de la Documentation de l'Information et des Statistiques ; Emmanuel KONKOBO, Directeur de la Coopération et des Relations Publiques pour leur assistance technique et la mise à disposition des documents indispensables à la rédaction de notre mémoire ;
- Les différentes personnes ressources contactées au cours de notre enquête et sans la participation desquelles la collecte d'informations exactes n'aurait pu se réaliser.

Dodo Charité ADOM

DEDICACE

A

Ali Baou Macaire ADOM

Mon cher père pour son amour et son soutien indéfectible malgré la distance et son état de santé actuel ;

Akoua Brigitte KPAMBA

Mon adorable mère, pour ses prières et ses conseils ;

Mes frères, oncles et cousins ;

Yipéné Marie Cécile Laure BADO

Ma collègue, amie senghorienne et sa famille, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité au sein de leur maison à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

Résumé

Depuis deux décennies la production cinématographique des pays africains a connu des difficultés avec la fermeture de salles de cinéma et ceci malgré l'existence de festivals régionaux et internationaux tels que Écrans noirs au Cameroun et le FESPACO au Burkina Faso. Parmi les nombreux facteurs de ce phénomène, on note la précarité des aspects créatifs et culturels. Les liens d'interdépendance entre la création cinématographique et son industrie sont pourtant consubstantiels à leur existence, l'une ne pouvant durablement exister sans l'autre. Il n'y a pas de marché sans marchands et il ne peut y avoir de marchands sans chaland. Dans plusieurs pays, les salles de cinéma sont devenues des magasins de distribution comme c'est le cas au Burkina Faso. La filière cinéma et audiovisuel burkinabè est animée par des acteurs composés d'entreprises (S.A., S.A.R.L. et entreprises individuelles), ainsi que d'associations. Le processus de production est assuré par des scénaristes, des réalisateurs, des comédiens et des producteurs. Il s'agit d'acteurs qui interviennent dans la création et la production d'œuvres cinématographiques. L'une des causes de cette précarité au sein de l'industrie du cinéma burkinabè, en plus de la piraterie, du manque de réglementation, de l'absence de ressources, est la faible présence de femmes dans le secteur créatif. La filière du cinéma et de l'audiovisuel comprend une diversité de métiers et, pourtant, on note l'absence de femmes dans plusieurs de ces métiers. Du scénariste, réalisateur au monteur, nous déterminerons les métiers créatifs et la place qu'ils réservent à la femme au Burkina Faso.

Mots-clés

Cinéma et audiovisuel-liberté artistique - femmes créatrices - réalisatrice - metteur en scène - scénariste – cadreuse - monteuse.

Abstract

For the past two decades, film production in African countries has experienced difficulties with the closure of cinemas, despite the existence of regional and international festivals such as Écrans noirs in Cameroon and the FESPACO in Burkina Faso. Among the many factors of this phenomenon, we note the precariousness of the creative and cultural aspects. The links of interdependence between film creation and its industry are, however, consubstantial to their existence, one not being able to sustainably exist without the other. There is no market without merchants and there cannot be merchants without customers. In several countries, movie theaters have become distribution stores, as is the case in Burkina Faso. The Burkinabe film and audiovisual sector is run by actors composed of companies (PLC's, LLC's and sole proprietorships), as well as associations. The production process is carried out by scriptwriters, directors, actors and producers. These are the actors involved in the creation and production of cinematographic works. One of the causes of this precariousness within the Burkinabe film industry, in addition to piracy, the lack of regulations and the absence of resources, is the low presence of women in the creative sector. The film and audiovisual industry includes a diversity of professions and yet there is an absence of women in several of these professions. From scriptwriter, director to editor, we will determine the creative professions and the place they hold for women in Burkina Faso.

Key-words

Cinema and audiovisual sector- artistic freedom - creative women - director - screenwriter - camera operator - editor.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

BBDA : Bureau Burkinabè des Droits d’Auteurs

BUCO : Bureau de Coopération Suisse au Burkina Faso

CEDEAO : Communauté Economique Des États de l’Afrique de l’Ouest

CERAV/Afrique : Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique

CITO : Carrefour International du Théâtre de Ouagadougou

CONAP Genre : Conseil National pour la Promotion du genre

CNA : Commission Nationale des Arts

DGCA : Direction Générale du Cinéma et de l’Audiovisuel

ESAV Marrakech : Ecole Supérieur des Arts Visuels de Marrakech

FESPACO : Festival Panafricain de Cinéma et de télévision de Ouagadougou

FEPACI : Fédération Panafricaine des Cinéastes

INAFEC : Institut africain d’études cinématographiques

ISIS-SE : Institut Supérieur de l’Image et du Son/Studio-Ecole

JCC : Journées cinématographiques de Carthage

JCFA : Journées Cinématographiques de la Femme Africaine de l’image

MCAT : Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

PAIC-GC : Programme d’Appui aux Industries créatives et à la Gouvernance de la Culture

PASEC : Programme d’Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemem

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RTB : Radiodiffusion Télévision du Burkina

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UNAFIB : Union des Femmes professionnelles de l’Image du Burkina

UPAFIB : Union Panafricaine des femmes professionnelles de l’Image

UNCDF-UNDP: United Nations Capital Development Fund

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture

Tables des matières

Femmes créatrices et liberté artistique : Analyse des défis rencontrés dans le secteur du cinéma et de l’audiovisuel au Burkina Faso	i
Remerciements	ii
DEDICACE	iii
Résumé.....	iv
Mots-clés.....	iv
Abstract.....	v
Key-words.....	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vi
Tables des matières.....	vii
Carte du Burkina Faso	x
Introduction.....	1
Chapitre I- Cadre théorique, revue de littérature.....	4
1. Définition des concepts de base	4
a. La liberté artistique	4
b. Le cinéma et l’audiovisuel	5
c. Les femmes créatrices.....	6
2. Revue de littérature	13
a. FEPACI, Fédération Panafricaine des cinéastes, L’Afrique et le Centenaire du Cinéma, Présence Africaine 1995, (412 p.)	13
b. Mbow Penda: le contexte d’émergence des femmes dans le monde de l’Art « Femmes et images : la production culturelle chez les Africaines », Cléo. Femmes, Genre, Histoire 2004.	14
c. Boukary Sawadogo, « Les cinémas francophones ouest-africains », L’Harmattan, 2013.....	15
d. La notion de « créativité » et d’industrie créative	16
e. Lanier G., Au pays des Femmes Intègres, Editions Céprodif, 2020, 181 p, (199) 18	
f. L’UNESCO célèbre les femmes dans le secteur créatif	19
Chapitre 2 : Objectifs, hypothèses, méthodologie, cadre d’observation	20
1. Objectifs	20

a.	Objectif principal	20
b.	Objectifs spécifiques	20
2.	Hypothèses.....	20
a.	Hypothèse principale	20
b.	Hypothèses secondaires.....	21
3.	Méthodologie.....	21
a.	L’analyse documentaire	21
b.	L’échantillonnage	21
c.	Outils de collecte.....	25
d.	Enquête en ligne.....	26
e.	Difficultés rencontrées	26
4.	Cadre d’observation	29
a.	Présentation du CERAV/ Afrique.....	29
b.	Apport du stage.....	30
Chapitre 3 : Les différents défis rencontrés dans la filière cinéma et audiovisuel par les femmes créatrices au Burkina Faso		31
1.	Des créatrices aux multiples forces.....	31
a.	Une grande sensibilité.....	31
b.	Un discours féministe.....	31
c.	La Contribution à l’économie nationale.....	32
2.	Quelques faiblesses constatées	33
a.	Une présence timide et informelle dans le secteur.....	33
b.	Le manque de solidarité.....	33
c.	La faiblesse de la production.....	33
d.	Une faible présence au Festival panafricain du cinéma et de la télévision (FESPACO).....	36
3.	Les opportunités offertes et disponibles	36
a.	Le Fonds de développement touristique et culturel (FDCT)	37
b.	Le Bureau burkinabè du droit d’auteur (BBDA)	38
c.	Les activités mises en place par le Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille à travers le CONAP Genre	39

d.	Un programme genre à l’Institut Imagine.....	39
e.	La coopération suisse	40
f.	Le fonds COVID-19.....	41
g.	Les structures associatives	41
4.	Des menaces à l’horizon.....	42
a.	Des difficultés d’ordre sociales et anthropologiques	42
b.	Un environnement anthropologique longtemps stéréotypé	47
c.	Un manque de financement adapté aux enjeux du marché présent dans tout le secteur culturel	48
d.	L’Insertion professionnelle des créatrices	49
5.	La liberté artistique et le statut de femme	53
6.	Les perspectives	54
a.	Sur le plan législatif	54
b.	Sur le plan économique.....	55
c.	Sur le plan de la formation professionnelle	55
d.	Sur le plan social : une prise de conscience endogène	55
Chapitre 4 : Projet de création d’un « réseau de solidarité et de soutien aux créatrices »		57
1.	Contexte d’applicabilité	57
2.	Description du projet	57
3.	Pertinence et justification	60
4.	Modalité de mise en œuvre	60
5.	Stratégies de communication	61
6.	Organes de mise en œuvre	61
7.	Plan de financement : confère annexe 6	62
8.	Planification.....	62
Conclusion		64
Bibliographie		xi
Liste des figures.....		xv
Liste des tableaux.....		xv
Glossaire		xv
Annexes		xviii

Carte du Burkina Faso



Source : <http://congndps.qc.ca/de-par-le-monde/burkina-geo/> (Consulté le 29 septembre 2021 à 10h00)

Présentation du Burkina Faso

Situé en Afrique de l'Ouest dans la boucle du Niger, le Burkina Faso est un pays enclavé, qui partage ses frontières au nord et à l'ouest avec le Mali, au nord-est avec le Niger, au sud-est avec le Bénin et au sud avec le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. D'une superficie de 274 500 km², "Pays des hommes intègres" a une population estimée en 2021 à 21 510 181 habitants d'après l'Institut national de la Statistique et de la démographie. Le pays est subdivisé en treize régions administratives, quarante-cinq provinces et trois cent cinquante-une commune et est peuplé par une soixantaine de groupes d'ethnies parlant autant de langues. Le pays est membre de plusieurs organisations internationales comme l'ONU, l'UNESCO, l'UA et sous régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA, le Conseil de l'entente.¹

¹ Lega H., mémoire sur *l'Industrialisation et développement des entreprises culturelles dans un contexte d'économie informelle : le cas du Burkina Faso*, 2013, Université Senghor, 102 pages

Introduction

La Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été ratifiée par 41² Etats africains dont le Burkina Faso en 2006. Des progrès ont dès lors été constatés dans le *Pays des hommes intègres* notamment en termes de gouvernance culturelle, de prise en compte de la diversité des expressions culturelles dans l'élaboration des politiques publiques. Le gouvernement burkinabè a élaboré à partir de 2006 38 mesures et initiatives³, comme celle sur la diversité des médias⁴ pour rendre l'information et la culture accessibles et représentatives de toutes les couches sociales.

En ce qui concerne la liberté artistique, le Burkina Faso a adopté en 2013 le statut de l'artiste et créé la Commission nationale des arts en 2016 pour son opérationnalisation. Dans le cadre de la promotion du genre, des politiques et mesures spécifiques ont été prises. Le gouvernement burkinabè a ainsi élaboré en 2008 la Politique nationale genre (PNG) pour offrir aussi bien aux hommes qu'aux femmes les mêmes possibilités de formation, de financement et d'accès aux ressources. Les femmes représentent 51,7%⁵ de la population burkinabè. Elles assurent plus de 60% de la production agricole nationale selon les estimations du ministère de l'Economie et des Finances (1998)⁶. Dans les différents secteurs d'activités « leur représentation était très faible dans les branches comme le bâtiment, l'armée, la sécurité, les travaux publics et les industries manufacturières qui font appel à des formations techniques ou scientifiques »⁷.

Dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, force est de constater qu'un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre au Burkina Faso. Le pays s'est imposé dans le secteur cinématographique en Afrique comme carrefour africain tenu en biennale pour valoriser le septième art depuis la création du FESPACO en 1969. La filière est réglementée grâce à des textes prévus à cet effet. La loi d'Orientation du cinéma et de l'audiovisuel N°047-2004/AN du

² UNESCO, *Diversité des expressions culturelles*, <https://fr.unesco.org/creativity/countries>, consulté le 13/08/2021

³ Comme le prévoit la ratification de la convention de 2005 de l'Unesco qui reconnaît le droit des Etats de prendre des mesures pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles et impose des obligations aux parties tant au niveau national qu'international.

⁴ UNESCO, Ministère de la culture des arts et du tourisme du Burkina Faso, « *Troisième rapport quadriennal, mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Burkina Faso* », 2020, p19.

⁵ <https://www.finances.gov.bf/forum/detail-actualites>

⁶ *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*, Rapport, Octobre 2003, Page 11, (105 pages) – consulté le 13/04/2021

⁷ *Stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement*, Page 5, (32 pages - consulté le 13/04/2021)

25 novembre 2004 promulguée par le décret N°2004-596/PRES⁸ a fixé l'organisation et le fonctionnement des secteurs de l'industrie cinématographique. Elle libéralise l'exercice des activités cinématographiques et prévoit la création d'un fonds d'appui au cinéma.

En février 2019, l'UNESCO et la Commission nationale pour l'UNESCO au Burkina Faso ont décidé de la mise en œuvre de la politique 50- 50 « fifty-fifty » pour les femmes : Égalité et diversité dans le cinéma africain⁹ pour œuvrer à la réduction des inégalités des genres dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Une mesure pour la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'UNESCO « Egalité des Genres, Patrimoine et Créativité » afin de sensibiliser sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, « les responsabilités et opportunités pour les hommes et les femmes dans le domaine du patrimoine et de la créativité »¹⁰. Cependant, force est de constater que les femmes restent toujours sous représentées dans les principales fonctions créatives. Malgré la présence de quelques cinéastes femmes burkinabè en 1990, comme Fanta Nacro¹¹, Aminata Ouédraogo ou Valérie Kaboré, ce prestigieux art est fortement dominé par les hommes.

Problématique

Selon le rapport mondial de l'Unesco de 2018 sur la Convention de 2005, « parmi les réalisateurs diplômés qui entrent dans le milieu du cinéma, 44% seulement sont des femmes et seulement 24% travaillent vraiment en tant que réalisatrices »¹² en Europe. En Afrique, le Maghreb brille avec la présence des femmes dans le secteur cinématographique que ce soit au Maroc, en Egypte ou en Tunisie. Le cinéma égyptien assurément étant le plus ancien a été révélé au grand jour par une femme. « *Aziza Amir a en 1927 coréalisé, produit et interprété le film fiction "Leila". D'autres cinéastes, Najia Ben Mabrouk (Tunisie, 1982) ou Bahiga Hafez (Egypte, 933) ont utilisé ce média pour traduire des valeurs sociales. Malgré ces efforts ces dernières n'ont réalisé que peu d'œuvres cinématographique.* »¹³

Pour la 26e édition coïncidant avec la célébration des 50 ans du FESPACO en 2019, seuls quatre films sur les vingt longs-métrages en compétition ont été réalisés par des femmes africaines¹⁴.

⁸ Zorom, I., *Législation et réglementation culturelles et artistique au Burkina Faso*, Page 78, (145 p.), 2017, Educ Afrique

⁹ MCAT., *Troisième rapport quadriennal, mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Burkina Faso*, 2020, Page 67 (109 p.)

¹⁰ MCAT., *Troisième rapport quadriennal, mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Burkina Faso*, 2020, Page 70 (109 p.)

¹¹ Un Certain Matin, de Fanta Regine Nacro, en 1991, est considéré comme la première œuvre de fiction cinématographique réalisée par une femme africaine, et est primé aux Journées cinématographiques de Carthage

¹² UNESCO, Rapport mondial convention 2005, *Repenser les politiques culturelles*, 2018, P. 192 (251 p.)

¹³ Euvrard, J. (1996). Les femmes et le cinéma dans le monde arabe. 24 images, (83-84), (74-76)

¹⁴ Le Monde.fr « *Burkina Faso : au Fespaco, « où sont les femmes ? »* », 28 février 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/28/burkina-faso-au-fespaco-ou-sont-les-femmes_5429339_3212.html, consulté le 02/08/2021

Malgré le soutien des institutions comme l'Union Européenne et l'Organisation Internationale de la Francophonie, des inégalités persistent dans le secteur du cinéma.

Peu de films africains produits et réalisés par des femmes ont décroché des prix et récompenses lors des festivals et journées qui valorisent le cinéma. Les productions cinématographiques des femmes créatrices ne méritaient-elles pas d'être récompensées ou ne remplissaient-elles pas les conditions pour remporter l'Etalon d'or du Yennenga¹⁵ au FESPACO par exemple ? Selon les données statistiques recueillies à la Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel du Burkina Faso (DGCA), 313 techniciens du cinéma et de l'audiovisuel se sont enregistrés au Burkina Faso ; dont 40 femmes techniciennes, soit un taux représentatif de 13%. Nous tâcherons dans notre étude de comprendre ce qui explique cette disparité. Les femmes créatrices du cinéma et de l'audiovisuel bénéficient-elles de liberté artistique et de bonnes conditions de travail dans l'exercice de leur activité professionnelle ? Qu'est-ce qui explique la faible présence et la faible production d'œuvres cinématographiques par les femmes créatrices ? Dans quel environnement socioprofessionnel travaillent et vivent-elles ? Cet environnement a-t-il un impact sur leur liberté de création et de réalisation d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles ? Quelles peuvent être les initiatives envisageables pour encourager et développer la créativité des femmes créatrices ?

Notre étude consistera à établir le diagnostic de la disparité de genre dans le secteur cinématographique et audiovisuel. Nous analyserons également l'environnement social de la créatrice burkinabè pris dans le sens large de l'anthropologie culturelle. Au-delà d'une tentative d'explication de ce fait, nous tenterons de proposer des pistes d'actions pour réduire ces inégalités. La présente étude s'articulera autour de quatre parties essentielles : Dans la première partie, nous dresserons le cadre théorique à travers la définition de la notion de liberté artistique, des notions de créatrices ainsi que de ses dérivés, du cinéma tout en évoquant l'impact sur l'audiovisuel.

La deuxième partie sera consacrée à la formulation des différentes hypothèses sur la base de la documentation et des ressources écrites consultées. Cette partie décline également la démarche méthodologique adoptée.

Dans notre troisième partie nous ferons l'analyse et l'interprétation des informations recueillies et évoquerons des pistes de solutions pour réduire les inégalités hommes-femmes dans le secteur créatif cinématographique. Enfin la dernière partie sera consacrée au projet professionnel que nous proposons de sorte à trouver une alternative concrète et utile à la promotion et à l'épanouissement des créatrices au Burkina Faso.

¹⁵ Trophée sous le symbole de la princesse Moose ou Mossi « Yennega »

Chapitre I- Cadre théorique, revue de littérature

Nous avons répertorié dans la phase préparatoire de notre recherche l'existence de quelques études abordant les notions de femmes et de métiers qu'elles exercent au sein de l'industrie du cinéma au Burkina Faso. Des études menées pour analyser la représentativité et la représentation de la situation de la femme dans les films francophones nous ont aidées à avoir une approche beaucoup plus spécifique et anthropologique dans la rédaction de ce document. Nous citerons entre autres le mémoire de fin de cycle de Nébilibié Abraham BAYILI aujourd'hui critique de cinéma au Burkina Faso et l'ouvrage de Boukary SAWADOGO, écrivain et réalisateur burkinabè. Nous nous appuyons sur les ressources bibliographiques du CERAV/Afrique disponible dans le centre de documentation et de ressources où nous sommes logés, du FESPACO, de la DGCA et des publications de l'UNESCO pour délimiter et circonscrire nos concepts-clés.

1. Définition des concepts de base

a. La liberté artistique

L'UNESCO définit la liberté artistique comme étant « La liberté d'imaginer, de créer et de distribuer des expressions culturelles diverses sans la censure gouvernementale, interférence politique ou pressions exercées par des acteurs non étatiques. Elle comprend le droit de chaque citoyen d'accéder à ces œuvres et est essentiel au bien-être des sociétés. »¹⁶

Selon le rapport mondial de l'UNESCO de 2018, la liberté artistique regroupe un ensemble de droits protégés en droit international. Il s'agit du "droit à la création sans censure ni intimidation ; du droit au soutien, à la diffusion et à la rémunération des activités artistiques ; du droit à la liberté d'association et du droit à la liberté de circulation. "A cette liste de dispositions et de règles contraignantes s'ajoute le droit à la protection des droits sociaux et économiques et le droit à la participation à la vie culturelle. "

Selon Farida SHAHEED,¹⁷ l'expression artistique n'est pas un luxe, c'est une nécessité et un élément essentiel de notre humanité et un droit fondamental permettant à chacun de développer et d'exprimer son humanité. Aujourd'hui la liberté artistique est fortement menacée. Cette menace se manifeste sous forme de censure, en emprisonnement, en assassinats à l'endroit d'artistes et de créateurs. En 2016, le nombre de censures liées à la liberté artistique dans le monde est passé à 840 cas avec une forte menace dans la filière

¹⁶ UNESCO, (« Liberté artistique | Diversité des expressions culturelles » s. d.)

¹⁷ Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, Le droit à la liberté d'expression artistique et de création (Rapport mondial 2013) UNESCO

cinéma selon le rapport manuscrit de suivi de la liberté artistique (2017) dans le cadre du Rapport mondial de l'UNESCO.

b. Le cinéma et l'audiovisuel

La législation burkinabè à travers la loi d'Orientation du cinéma et de l'audiovisuel définit le cinéma et l'audiovisuel comme étant « Tout procédé et procédure avec pour finalité la production, la distribution, l'exploitation et la diffusion d'œuvre cinématographique et vidéographique ».¹⁸ Selon le cinéaste Balufu BAKUPA-KANYINDA, le cinéma, un moyen d'expression artistique et technique est une vision imagée subjective, objective, poétique ou codifiée des choses ou des êtres. Il révèle le regard qu'une personne pose sur le monde. Les cinématographies d'Afrique sont nées peu après les indépendances, dans les années 60-70 et sont devenues un moyen pour les Africains d'affirmer une identité longtemps bafouée.

Les origines du cinéma au Burkina Faso ne sont pas clairement définissables mais seraient d'après Sita TARBAGDO¹⁹ importées par les missionnaires catholiques pendant la colonisation et les marchands syriens. Les véritables réalisations au Burkina Faso commenceront à apparaître dans les années soixante pour la plupart films de sensibilisation,²⁰ et d'éducation de base. *La filière audiovisuelle constituée du cinéma, de l'audiovisuel et de la vidéo a depuis l'indépendance de la République de la Haute Volta²¹ été au cœur des préoccupations des autorités politiques burkinabè. « Cette prise de conscience s'est traduite par la création du service de cinéma au sein de la Direction générale de l'information et de la presse écrite en 1960 ; la création de la Télévision nationale en 1963 ; la nationalisation de la distribution et de l'exploitation cinématographique en 1970 ; l'institutionnalisation du FESPACO en 1972 ; la création de l'INAFEC (Institut africain d'études cinématographiques) en 1976 et l'adoption des textes réglementaires sur les activités cinématographiques et audiovisuelles de 1991 à 2003. »*²² A partir des années 1980 une nouvelle génération de cinéastes naîtra « celle de l'INAFEC à l'Université de Ouagadougou. Au nombre de ceux-ci, citons Gaston KABORE, Idrissa OUEDRAOGO, Pierre YAMEOGO, Daniel K. SANOU, etc. Ces cinéastes ont porté (continuent de porter) haut la culture burkinabè à travers leur caméra. Leurs films ont fait le tour de la plupart des festivals du nord et remporté des prix à ces festivals. Avec eux, le cinéma burkinabè passe du balbutiement à la notoriété. »

¹⁸ Zorom, I., (2017), *Législation et réglementation culturelles et artistique au Burkina Faso*, Page 78, (145 p.), Educ Afrique

¹⁹ Journaliste burkinabè, critique de cinéma

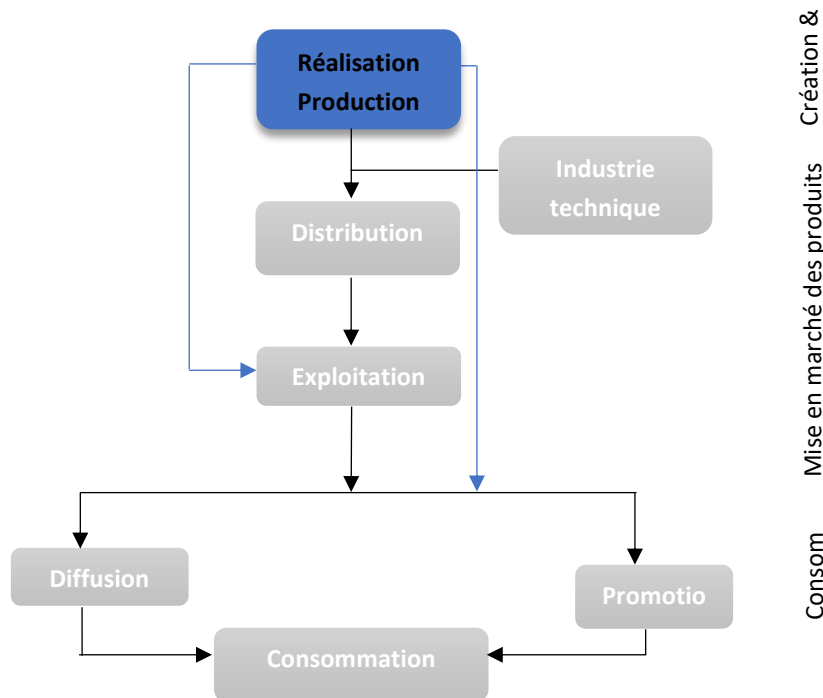
²⁰ Les films de sensibilisation du réalisateur français Serge RICCI.

²¹ Actuel Burkina Faso

²² Yarabatioula, J., (2020), *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières*, L'Harmattan Burkina Faso, P. 27

Nous pouvons citer des cinéastes avec de grands prix remportés au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) et sur la scène internationale lors de festivals comme les Journées Cinématographiques de Carthage, le Festival international de film francophone (FIFF) à Namur, à Cannes, et à Vues d’Afrique. A titre d’exemple, Idrissa OUEDRAOGO avec *Tilai* a remporté le Grand prix du festival de Cannes (1990) et « l’Etalon du Yennenga » (1991) ; Gaston KABORE avec *Buud yaam* remporta l’Etalon du Yennenga (1997) et fut sélectionné à la quinzaine des réalisateurs à Cannes ; Dani KOUYATE avec *Sia* a remporté le prix RFI au FESPACO 2003 ; *Laada* de Drissa TOURE est sélectionné à Cannes en 1991 dans la section « Un certain regard ».

Figure 1 La chaîne de valeur du cinéma et de l'audiovisuel



Source : Yarabatioula J., *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières*, L’Harmattan Burkina Faso, 2020, 450 pages

c. Les femmes créatrices

Les femmes créatrices dans le domaine cinématographique sont celles qui exercent des métiers créatifs. Elles exercent la fonction de création dans la filière cinéma et audiovisuel. “A la source de la création, on retrouve les auteurs, les compositeurs et les concepteurs. Ce sont ceux qui créent et innovent dans la chaîne. Ce sont eux les propriétaires moraux de l’œuvre originale, ils sont de ce fait rémunérés par les droits d’auteurs et les droits dérivés. C’est en fait une forme de rémunération proportionnelle au prix de vente final de l’œuvre. Dans les pays à économies informelles, les ventes nettes ne sont pas suffisantes pour leur garantir une

rémunération conséquente²³. Les femmes qui exercent à cette source interviennent dans la conception, la réalisation d'une œuvre cinématographique. Ce sont des dames qui font appel à leurs génies créatifs pour produire des scénarii, des storyboards, qui mettent en place les castings, les repérages, la disposition des acteurs voir tout le dispositif nécessaire pour la réalisation d'une œuvre cinématographique. Nous y retrouvons entre autres des scénaristes, réalisatrices, monteuses, cadreuses, maquilleuses, costumières, habilleuses et des décoratrices désignées dans plusieurs pays dont le Burkina Faso comme des personnels techniques (confère article 9 de la loi d'orientation du cinéma et de l'audiovisuel).

Tableau 1: Nombre de techniciens dans la filière cinéma et audiovisuel au Burkina Faso

TECHNICIENS				
			Homme	Femme
01	Réalisateur	168	149	19
02	Assistant réalisateur	59	53	06
03	Directeur photo	02	02	00
04	Cadreur	21	20	01
05	Assistant cadreur	03	3	00
06	Photographe de plateau	01	01	00
07	Electricien éclairagiste	12	12	00
08	Ingénieur Son	05	04	01
09	Assistant Son	05	03	02
10	Chef monteur	11	09	02
11	Assistant monteur	03	03	00
12	Régisseur général	03	03	00
13	Script	03	02	01
14	Chef décorateur	05	05	00
15	Décorateur	01	01	00
16	Machiniste	02	02	00
17	Habilleur	01	00	01
18	Costumier	03	01	02
19	Chef maquilleur	02	00	02
20	Maquilleur	03	00	03
Total (techniciens)		313	273	40

Source : Données statistiques DGCA-Burkina Faso (2021)

Selon les statistiques de 2021 de la DGCA, sont enregistrées au Burkina Faso 19 réalisatrices, 06 assistantes réalisatrices, 1 cadreuse, 1 ingénieur de son, 2 assistantes son, 2 cheffes monteuses, 1 script, 1 habilleuse, 2 costumières, 2 cheffes maquilleuses et 3 maquilleuses. Nous remarquons plus clairement l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes techniciens sur le tableau ci-dessous :

Dans son rapport de 2018, l'UNESCO indique qu'en Autriche par exemple « Un quart seulement de réalisateurs et de scénaristes autrichiens sont des femmes et elles sont encore moins nombreuses dans les métiers de la production. L'analyse portait sur la répartition des

²³ Lega, H., (2013), mémoire sur *l'Industrialisation et développement des entreprises culturelles dans un contexte d'économie informelle : le cas du Burkina Faso*, Université Senghor, 102 pages

financements entre 2011 et 2015 selon les hommes et les femmes occupant trois fonctions créatives majeures : écriture de scénarios, réalisation et production. Elle a mis à jour des inégalités incontestables. Seuls 22% des fonds publics avaient été attribués à des femmes réalisatrices, scénaristes ou productrices »²⁴.

Au Burkina Faso, les réalisatrices et scénaristes connues à travers des œuvres cinématographiques appréciées et à forte notoriété font partie des rares femmes créatrices professionnelles burkinabè. Peu nombreuses, nous avons entre autres Valérie KABORE, Fanta NACRO, Augusta PALENFO, Kady TRAORE, Maimounata NIKIEMA et Apolline TRAORE. Elles sont pour la plupart à la fois réalisatrices-scénaristes, et productrices. Nous nous intéressons à l'aspect créatif qui suppose la prise en compte de leurs fonctions de réalisation et d'écriture de scénarii. Du côté des monteuses et des cadreuses le nombre se réduit de plus en plus en raison de la complexité et des contraintes du métier et au Burkina Faso nous avons recenser Estelle Barry, Carine Nadia BAMBARA, Sanata OUEDRAOGO, Diane MAHOULI, Nekouanodji Eve-Noëllie DJEBLO et Hana Halia Lebo TRAORE.

Nous nous intéresserons dans ce mémoire aux réalisatrices, aux scénaristes, aux cadreuses et aux monteuses parce qu'elles exercent des métiers créatifs à prédominance masculine car les femmes y sont très peu représentées.

Les Réalisatrices

Selon le Parisien « Le réalisateur (au féminin, réalisatrice) est une personne qui dirige la fabrication et la réalisation d'une œuvre audiovisuelle, généralement pour le cinéma ou la télévision ».²⁵ « La profession de réalisateur aura des prérogatives différentes, suivant le domaine dans lequel il s'exerce : le réalisateur est en principe, à la fois un auteur et un technicien. La réalisatrice élabore au même titre que le réalisateur les aspects visuels et dramatiques d'une production cinématographique et organise les castings, les repérages voire la constitution des équipes de production. Le réalisateur est représenté dans les textes au Burkina Faso comme « le maître d'œuvre du film, il est responsable des prises de vues, de son, du montage et de la sonorisation du film en conformité avec le découpage technique et le plan de travail établis de commun accord avec le producteur. »²⁶ La réalisatrice au même titre que le réalisateur dirige toutes les opérations de préparation et de réalisation d'un film (metteur en scène), d'une émission télévisée ou d'une émission radiophonique (metteur en ondes). Le réalisateur est à la fois chef d'orchestre et metteur en scène. Ce qui fait que très souvent les réalisateurs suivent des cours de mise en scène et sont donc à la fois metteur en scène et réalisateur. La mise en scène uniquement à toujours été un métier associé au théâtre

²⁴ UNESCO, *Rapport mondial convention 2005, Repenser les politiques culturelles*, 2018, P. 191 (251 p.)

²⁵ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/R%C3%A9alisateur/fr-fr/#anchorLittre>, consulté le 05/05/21

²⁶ (MCAT), *Textes réglementaires sur le cinéma et l'audiovisuel*, Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel, Burkina Faso, 2013, 61 pages

mais de plus en plus aujourd'hui des métiers similaires font leur apparition dans le cinéma comme celui de directeur d'acteur²⁷. Au *Pays des hommes intègres* comme dans l'espace audiovisuel francophone, l'œuvre cinématographique appartient au réalisateur, comme le scénariste du scénario, du compositeur pour la musique uniquement composée pour le film et à l'auteur de l'œuvre adaptée dans le cas d'une adaptation²⁸. La réalisatrice détient donc tous les droits sur le film contrairement au Nigéria où les droits reviennent essentiellement au producteur²⁹ de l'œuvre. "La formation des tout premiers réalisateurs professionnels a été entreprise à partir de l'année scolaire 1976-1977 avec la création de l'INAFEC (Institut africain d'études cinématographiques). Avant cette période, c'est principalement sur le tas que beaucoup de pionniers dans la réalisation se sont formés.

Il est rare de rencontrer, dans le cas du Burkina Faso, des réalisateurs qui ne s'attribuent pas d'autres casquettes, comme réalisateur-producteur ou réalisateur-producteur-scénariste et davantage³⁰. "Aujourd'hui c'est l'Institut supérieur de l'image et du son/studio-école (ISIS-SE) qui forme au Burkina Faso des réalisateurs, techniciens, cinéastes et professionnels de l'audiovisuel et du cinéma. Les réalisatrices professionnelles estimées à 19 aujourd'hui par la DGCA réalisent des œuvres qui, bien qu'en faible quantité, se font remarquer aussi bien sur la scène nationale que celle internationale. La réalisatrice Apolline TRAORE a entre autres décroché des prix comme celui de la meilleure interprétation féminine FESPACO 2013 avec son long métrage "Moi Zaphira "; celui de la meilleure série vue d'Afrique 2015 avec sa série, "Eh les Hommes, Eh les Femmes !"; le Prix CEDEAO et le prix de l'intégration CEDEAO 2017 avec son long métrage "Frontières", la mention spéciale du jury à Haila au Festival de film de Bruxelles 2019 ; celui de la meilleure réalisatrice Francophone et Anglophone au ZAFSA 2019 avec son long métrage "DESRANCES". La réalisatrice Aicha BORO a, quant à elle, fait honneur aux femmes en remportant au FESPACO 2019, l'Étalon d'or du film documentaire avec son documentaire long métrage « Le loup d'or de Balolé »³¹. Il faut noter que ce fut le premier étalon d'or pour la catégorie long métrage documentaire au FESPACO car le prix a été revalorisé en 2019 au même titre que celui de la catégorie long métrage fiction.

²⁷ Directeur d'acteur au cinéma au même titre qu'un metteur en scène au théâtre supervise et guide les acteurs avant et pendant les tournages et oriente en collaboration avec le réalisateur le jeu d'acteur des comédiens de manière à transmettre les émotions et à retranscrire les émotions décrites dans le scénario.

²⁸ Bureau Burkinabè des droits d'auteur (BBDA), *Droits d'auteur et droits voisins, Guide pratique sur le droit d'auteur et les droits voisins à l'intention des policiers et des gendarmes*, 2011, 39 pages

²⁹ Responsable de la structure de production qui prend l'initiative et la responsabilité financière de la première fixation du film. Il est l'acteur qui favorise le contact du créateur avec le public et a pour obligation de maîtriser le marché et les circuits de distribution de l'œuvre artistique.

³⁰ Yarabatioula, J., *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières*, L'Harmattan Burkina Faso, 2020, 450 pages

³¹ FESPACO, *bilan narratif de la 26 édition, cinquantenaire du FESPACO*, 2019

Les scénaristes

Dans les textes réglementaires sur le cinéma et l’audiovisuel du ministère chargé de la culture au Burkina Faso, les scénaristes font partie de la catégorie des collaborateurs artistiques de la production cinématographique et audiovisuelle. Le scénariste y est représenté comme étant « l’auteur du scénario de l’œuvre cinématographique ou audiovisuelle ». Le scénariste crée l’idée originale du film et raconte l’histoire dans son scénario en utilisant la technique indispensable pour produire un squelette sur lequel se base le réalisateur pour choisir ses équipes et à partir duquel s’inspirent les comédiens pour véhiculer l’histoire à travers des gestes et des émotions. “Le scénariste de cinéma se nourrit de tout son univers. Plusieurs étapes construisent le scénario. Dans un premier temps, le scénariste se documente sur le sujet sur lequel il veut axer son histoire. Ces recherches lui permettent de rédiger le synopsis³², dans lequel le cadre du film et les grandes lignes de l’intrigue seront fixés. Dans un deuxième temps, le scénariste procède à l’écriture d’une version plus détaillée de l’histoire appelée traitement, et il se penche alors enfin réellement sur la rédaction du scénario. “³³

De plus en plus, les scénaristes sont sollicités par les réalisateurs et producteurs détenteurs d’histoires déjà imaginées pour uniquement des services de rédaction technique et professionnelle de scénarii. En plus de cela, comme nous l’explique le scénariste burkinabè Guy Désiré YAMEOGO, les scénaristes sont beaucoup plus sollicités comme “script doctoring” ou consultant auprès de réalisateurs ayant eux même écrit leurs scénarii ou des scénaristes amateurs ayant besoin d’un regard professionnel. Au Burkina Faso “il en existe officiellement une vingtaine (26 exactement, dont 11 sont scénaristes et 15 des réalisateurs-scénaristes), inscrits au registre public des professionnels du cinéma. L’écriture de scénario fait partie des offres de formation de l’Institut supérieur de l’image et du son (ISIS-SE). Toutefois, le métier de scénariste est très peu valorisé³⁴. Au pays des hommes intègres, très peu sont ceux qui se sont spécialisés en écriture de scénarios susceptibles d’être considérés comme scénaristes professionnels. Nous avons pu néanmoins au cours de notre enquête rencontrer Guy Désiré YAMEOGO et Noraogo SAWADOGO des scénaristes ayant écrit des œuvres cinématographiques à forte notoriété notamment des séries télévisées comme “Ina” de Valérie Kaboré ou “Affaires publiques” réalisés par des agents de la RTB dont Adjaratou LOMPO.

Dans l’univers des femmes nous avons eu du mal à trouver des femmes spécialisées en écriture de scénario. Elles sont pour la plupart également à la fois productrices-scénaristes ou

³² C’est-à-dire un résumé de quelques feuillets de l’histoire,

³³ Ginies, J. ; Haddad, S., *Les métiers de l’audiovisuel*, GROUPE STUDYRAMA, 2013, p.68

³⁴ Yarabatioula, J. , *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières*, L’Harmattan Burkina Faso, 2020, 46 p.

réalisatrice-scénaristes. Cependant, quelques-unes se distinguent du lot par des collaborations et des co-script avec des scénaristes professionnels comme le cas des collaborations entre la réalisatrice-scénariste Maimounata NIKIEMA et Guy Désiré YAMEOGO ; et celle de Kadi TRAORE et Guy Désiré YAMEOGO.

Les monteuses

La monteuse est une professionnelle du cinéma qui fait du montage audiovisuel. C'est une étape qui intervient à la post-production, une fois que le tournage est terminé. Il s'agit dans cette étape de proposer un ordre et un rythme, un sens de récit qui convienne au réalisateur et qui correspond à sa vision du film. Elle effectue la synchronisation des différentes prises effectuées qu'elle combine pour avoir un rendu créatif et significatif. Le montage est la deuxième écriture du scénario et, très souvent, la beauté d'un film dépend de l'ingéniosité de la monteuse qui peut sauver un film des maladresses commises pendant le tournage. Après le visionnage des cassettes du tournage (le dérushage), la monteuse fait le tri des bonnes et des mauvaises prises pour ensuite faire une synchronisation des images et du son. Elle le fait le plus souvent accompagnée du réalisateur ou directement avec son accord. Le responsable du montage se charge de reconstituer l'enchaînement des séquences pour arriver à une histoire logique. Selon Jean-Luc Godart, « si mettre en scène est un regard, monter est un battement ». Il explique que la monteuse est une artiste et le débat sur le statut du monteur, créateur ou technicien n'a pas lieu d'être³⁵. Au Burkina Faso le montage fait intervenir plusieurs professionnels.

- Le chef monteur

C'est un collaborateur de création qui procède, dans l'esprit du scénario, à l'assemblage artistique et technique des images sous la direction du réalisateur. Il donne au film son rythme. Il est chargé du montage de la partition et des effets sonores.

- Le monteur

C'est la personne chargée des travaux de préparation et consécutifs au montage. Le monteur effectue la synchronisation, le repérage et le classement des épreuves de tournage.

- L'assistant monteur

C'est la personne chargée éventuellement du doublage, du numérotage, du collage et du maquillage des collures du film des scènes. »³⁶

Contrairement à ce que l'on croirait, le montage à ses débuts au Burkina Faso était féminin. « Il était confié à des ouvrières de laboratoire qui exécutaient de façon minutieuse la colle sur les pellicules de celluloid. Certes, les hommes s'intéressent aujourd'hui à ce métier, en

³⁵ Ginies, J. ; Haddad, S. ; *Les métiers de l'audiovisuel*, GROUPE STUDYRAMA, 2013, p.93

³⁶ (MCAT), *Textes réglementaires sur le cinéma et l'audiovisuel*, Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel, Burkina Faso, 2013, 61 pages

revanche le montage reste exclusivement féminin au Burkina Faso »³⁷. Aujourd'hui, les femmes restent prédominantes dans le secteur. Parmi les pionnières nous pourrions citer Adjaratou LOMPO, Téné TRAORE, Anne Marie SOME et Ruphine LOMPO à la TNB ; Suzanne KOUROUMA, Habibou Barry/ ZOUNGRANA, Marie Jeanne AOUBA³⁸ comme celles exerçant pour le compte de l'Etat burkinabè. Les autres évoluent beaucoup plus dans le secteur privé mais ont pour la plupart eu la même formation que les autres cinéastes à l'INAFEC. Nous pourrions citer entre autres Louise Z. NIGNAN (dans le privé) fut étudiante de l'INAFEC ; Aminata ARBY (indépendante) le fut également ; Mariam OUEDRAOGO (indépendante) a été l'unique femme Burkinabè sortie comme technicienne du Programme de relance de la formation aux métiers de l'image et du son (PROFIS).

Aujourd'hui la jeune génération de monteuses toujours aussi brillante a en majorité été formée à l'ISIS-SE et bat également le record dans le domaine, en termes de pourcentage de femmes. La première promotion de monteuses diplômées de l'ISIS-SE est de 2014 et elles sont de 2 monteuses. On les retrouve sur de grands projets d'envergure et elles brillent par la qualité et la créativité de leurs œuvres. Nous pourrions citer Diane MAHOULI, Madina OUEDRAOGO, Nadia BAMBARA, Sanata OUEDRAOGO, entre autres.

C'est le secteur créatif cinématographique à prédominance masculine qui enregistre après celui de la réalisation une présence assez satisfaisante des femmes comparé aux autres secteurs de l'industrie cinématographique au Burkina Faso.

Les cadreuses

Très peu reconnues comme créatrices, les cadreuses exercent pourtant un métier à la fois technique et artistique. Également appelées camérawomen elles ont pendant longtemps été absentes dans le milieu cinématographique et audiovisuel mais font aujourd'hui leur apparition sur plusieurs plateaux au Burkina Faso. Issues pour la plupart d'horizon divers, celles qui exercent actuellement sont pour la plupart diplômées de l'ISIS-SE qui a depuis quelques années mis en place des formations en image. Souvent confondues à d'autres métiers du secteur, la fonction de cadrage prête quelquefois à confusion.

Très souvent, le cadreur et le chef opérateur³⁹ jouent le même rôle mais ont normalement chacun un rôle bien défini. "Le chef opérateur est responsable de l'image sur le film. Il supervise toute l'équipe image, la qualité des outils, le travail du laboratoire et l'étalonnage. C'est un poste de responsabilité. Le passage par une école est obligatoire pour exercer ce métier. Le chef opérateur fait la lumière, le cadreur quant à lui cadre. Notons que la cadreuse pour le choix du cadre, comme celui de l'objectif et de la manière de filmer s'inspire du

³⁷ Bayili, N. ; *Femmes et métiers de cinéma au Burkina Faso : cas des structures et organisations des professionnelles de l'image*, 2004, p.47.

³⁸ Née Kanyala

³⁹ Ou « Directeur de la photographie » voire même « chef image »

scénario et n’a pas une grande part de créativité à ajouter. Cependant, “toute la difficulté pour le cadreur consiste à suivre le comédien dans ses mouvements en accompagnant ses déplacements sans les anticiper, ni laisser le comédien sortir du cadre.⁴⁰” Il est certes vrai que le dernier mot sur les différents plans choisis pour tourner les séquences revient au réalisateur mais le cadreur dans certains cas se charge du découpage technique des séquences et conseille des plans qu’elle juge nécessaires au réalisateur. A ISIS-SE, la formation est intitulée “Ingéniorat en prise de vues” et elle permet de décrocher un diplôme intitulé “Licence en Image”. L’opératrice de prises de vues telle que formée à ISIS-SE peut être la directrice photo pendant le tournage, être en charge de l’éclairage en fonction des heures de tournage sur le plateau, du cadrage en faisant les paramétrages de la caméra et de la prise de vues. L’opératrice de prise de vues est aussi responsable de la machinerie au pays des hommes intègres et supervise les mouvements de caméra sur les rails par exemple qu’il faut savoir poser et piloter ainsi que les grues. Sur un plateau, il faut s’entraider et être parfois polyvalent.

La cadreuse filme tout en tenant compte de l’environnement et fait donc appel à sa créativité. Au Burkina Faso, le métier de cadreur chez les femmes est à ses débuts. Après notre passage à l’ISIS nous avons relevé que la première promotion de cadreuse était de 2012 avec 2 opératrices de prise de vues diplômées. Parmi les cheffes de poste que nous avons répertorié, on peut citer, entre autres, Ether BARRY et Eve DJEBOLO. Comme assistante, nous avons interviewé Hanna TRAORE. Nous avons également choisi ce corps de métier car les femmes y sont encore plus rares que dans les autres secteurs du cinéma et parce que ce métier a longtemps été jugé masculin et jugé trop difficile pour les femmes que l’on considérait comme peu endurantes.

2. Revue de littérature

a. FEPACI, Fédération Panafricaine des cinéastes, L’Afrique et le Centenaire du Cinéma, Présence Africaine 1995, (412 p.)

Dans cet ouvrage, les cinéastes africains se sont réunis pour dénoncer la situation de la femme cinéaste toujours emprisonnée dans un système patriarcal et coincée entre ses aptitudes professionnelles, son déficit d’apporter sa pierre à l’édifice et le poids incessant de la société et de ses stéréotypes « La femme africaine est toujours à la recherche d’une issue pour s’imposer de manière significative, dans l’univers de la production audiovisuelle. Les hommes se taillent la part du lion dans le secteur de la production, la réalisation et la caméra ». Les raisons de la réticence féminine face aux domaines principaux de production et de l’industrie

⁴⁰ Ginies, J. ; Haddad, S. ; *Les métiers de l’audiovisuel*, GROUPE STUDYRAMA, 2013, p.81

cinématographique sont d'ordre politiques, financières et sociales (348 p.). Sur le plan politique, la production indépendante n'est pas encore une réalité palpable dans les pays africains. Il n'existe pas assez de législation pour libéraliser le domaine de la production cinématographique au Cameroun par exemple. »

« Socialement, plusieurs femmes réalisatrices ont brisé le mythe longtemps construit autour des rôles stéréotypés attribués par la société. La femme est toujours cantonnée dans nos sociétés africaines au rôle de reproductrice et de ménagère. Ces préjugés font que dans les médias publics les femmes sont confrontées au double obstacle que constitue l'efficacité et la compétence. » (349 p.)

b. Mbow Penda: le contexte d'émergence des femmes dans le monde de l'Art « Femmes et images : la production culturelle chez les Africaines », Clio. Femmes, Genre, Histoire 2004.

Les luttes féministes des années 60 et les différentes conférences dédiées aux femmes sur le plan international ont permis de constater et de revendiquer l'aliénation des femmes tout en révélant au grand jour leur force et leur rôle dans la vie sociale et culturelle. La prise de parole de la femme et son implication dans la prise de décision ont longtemps été réprimées par une manipulation des traditions et de la religion. Malgré cela, les femmes ont excellé dans les différents domaines d'étude et assurent la relève avec de brillantes carrières. Dans le domaine artistique et culturel « en Afrique, l'art était surtout d'essence fonctionnelle. Dans les sociétés agraires, où la femme à travers le matriarcat a joué un rôle déterminant, les sculptures et masques, supports pendant les rituels, ont contribué à traduire les croyances religieuses ». Les réflexions sur la situation des femmes ont permis de mettre en place des conditions d'émergence d'une production culturelle féminine

Dans sa revue « Femmes et images : la production culturelle chez les africaines », l'historienne sénégalaise Mbow Penda explique que « la femme n'est pas totalement absente de l'imaginaire social, ce qui explique, lorsque les conditions le permettent, l'émergence et la consolidation de la créativité au féminin. Parmi ces conditions, on peut évoquer l'éducation, l'existence d'un temps de loisir et des moyens matériels, mais surtout une certaine rupture dans la manière de gérer ses rapports sociaux et son temps. Ainsi, après plus de cent ans de cinéma mondial, cinquante ans de cinéma africain et trente ans de télévision en Afrique, les femmes africaines aiment certes être vues au cinéma ; mais elles aiment être filmées, elles brillent encore par leur absence derrière la caméra. En effet, en Afrique plus que partout ailleurs, le cinéma est essentiellement un fait masculin. Hormis quelques pionnières comme Safi FAYE du Sénégal, Sema BACCAR de Tunisie, ainsi que quelques membres de la nouvelle génération comme Anne MUGAÏ du Kenya et Ingrid SINCLAIR du Zimbabwe, les Africaines ne signent leur présence au grand écran qu'à travers les fonctions de comédienne, monteuse, de scripte, de maquilleuse, etc. Ce qui signifie que même dans le domaine du cinéma, la femme

tient bien son rôle de « ménagère » et que son accès au poste de décision et à la maîtrise de l'outil technologique pose problème.

Au Burkina Faso, par exemple, sur soixante-quatre réalisateurs recensés, on compte en 2004 neuf femmes (soit 14%), mais aucune camerawoman, aucune ingénieure de son, aucune directrice de photo. En revanche, dans ce même pays, six monteuses exercent sur un total de onze et trois maquilleuses sur trois. Comme l'a si bien expliqué Eugénie Aw, intervenante sénégalaise lors du colloque « Regard de femmes », tenu à Montréal en 1989 "une femme en audiovisuel se fait dire qu'elle exerce un métier d'homme, elle devient « invisible » elle qui parle comme un homme et que l'on considère comme un homme.

En Afrique francophone, après cinquante ans de cinéma les femmes n'ont réalisé que dix-neuf films en 35 mm (courts et longs métrages confondus), dont quatorze pour la Tunisie, trois pour le Maroc, deux pour la Diaspora (France), et quarante-et-un en 16 mm, toutes sont des réalisatrices d'Afrique du Nord et de la Diaspora (France et Canada). Ce qui signifie qu'aucune cinéaste femme vivant ou exerçant en Afrique francophone subsaharienne n'a encore fait un long métrage en 35 et 16mm. Au vu de ces résultats et déterminées à montrer au monde entier leur regard de femmes et leur droit de regard sur leurs images, les Africaines professionnelles du cinéma ont décidé de réagir. Ainsi, pendant le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), en 1991, elles se sont retrouvées pour analyser leur situation à savoir : la faiblesse de leur présence dans les métiers de cinéma, de la télévision et de la vidéo ; la carence de la formation dans tous les métiers de création et de production ; les difficultés d'accès à l'information et à la circulation en matière de formation et de financement ; l'absence, au sein de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI), d'une politique de promotion et d'encouragement des femmes membres de l'institution. Fanta Régine Nacro s'écria : « Le monde du cinéma est-il misogyne ? Ou tout simplement le poids de la tradition empêcherait-il la femme de se mettre derrière la caméra pour s'exprimer, pour s'épanouir ? Peut-on parler aujourd'hui de la problématique d'une écriture féminine ? Qu'y a-t-il de semblable entre un film de femme et un film d'homme ? »⁴¹

c. Boukary Sawadogo, « Les cinémas francophones ouest-africains », L'Harmattan, 2013.

Selon l'auteur, la prise en compte de la place et du rôle de la femme au cinéma (comme comédienne et réalisatrice) en Afrique s'est exprimée un peu tardivement sur le plan institutionnel. Au Burkina Faso, cette prise de conscience institutionnelle s'est constatée seulement en 1991 « avec la mise en place au FESPACO d'un Bureau des professionnelles africaines de l'audiovisuel ». Bien qu'étant une initiative encourageante, cette prise de

⁴¹ Mbow, P., « Femmes et images : la production culturelle chez les Africaines », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 19 (1 avril 2004): 115-22, <https://doi.org/10.4000/cli0.648>, consulté le 20/05/2021 à 17h48 .

conscience est venue vingt-années après la création du FESPACO en 1969. L’auteur explique ce retard en évoquant deux hypothèses. La première selon lui serait « la marginalité des femmes dans la production cinématographique à voir leur nombre limité⁴² et le manque de visibilité de leurs œuvres. La deuxième hypothèse serait « le malaise à regrouper les films réalisés par des femmes sous une même catégorie parce que cela renforcerait non seulement le sentiment de marginalité, mais aussi ne tiendrait pas compte de la diversité de leurs productions. » Cependant l’auteur relève la particularité des œuvres cinématographiques produites par les femmes cinéastes africaines d’où la nécessité de leur promotion et leur valorisation. Les réalisatrices burkinabè elles-mêmes partagent le même avis et expriment leur perception de cette particularité de la femme réalisatrice. « Si pour Francine OUBDA cette particularité relève de la sensibilité féminine et est perceptible à travers l’intuition féminine, Fanta NACRO préfère parler de “sensibilité humaine”. Valérie KABORE pense quant à elle et affirme ceci : “la complémentarité est nécessaire entre l’homme et la femme dans le domaine de l’audiovisuel parce que nous avons notre sensation à nous, notre manière de voir”. Ainsi, il ressort que les réalisatrices au vu du problème d’appréhension face à la spécificité préfèrent parler de “perspective féminine” au lieu de sensibilité.

d. La notion de « créativité » et d’industrie créative

D’abord née de l’analyse critique de la standardisation et de la reproduction de masse des produits de contenu (il s’agissait alors de la radio, de la télévision et du cinéma), la notion d’« industries culturelles » trouve un nouvel essor à la fin des années soixante-dix à travers une analyse économique des modalités de production et de diffusion des biens et services culturels, notamment dans les travaux de recherche de B. MIEGE et al. en France.

Dans les années quatre-vingt-dix, le concept d’industries créatives voit le jour en Australie puis se développe au Royaume-Uni. Ces industries ont été définies comme « toute industrie qui a pour origine la créativité individuelle, l’habileté et le talent et qui a le potentiel de produire de la richesse et de l’emploi à travers la création et l’exploitation de la propriété intellectuelle ». La notion de créativité est liée à la capacité de générer de nouvelles idées. Ainsi, l’UNESCO définit la créativité comme étant « la genèse et la conception des idées et du contenu »⁴³. Si les industries culturelles y font appel tout comme les industries créatives, les premières requièrent également un contenu culturel, artistique ou patrimonial. De même, si ces deux notions s’appuient sur les droits de la propriété intellectuelle (et notamment pour les premières, le droit d’auteur et le copyright), les industries créatives n’y font pas systématiquement appel ; elles reposent essentiellement sur la créativité et potentiellement

⁴² Au début des années 1990 en Afrique de l’ouest francophone, seule l’œuvre de la réalisatrice sénégalaise Safi Faye était connue. On assistait aussi à l’émergence des réalisatrices togolaise Anne-Laure Folly et burkinabè Fanta Régina Nacro

⁴³ UNESCO, *le cadre de l’UNESCO pour les statistiques 2009*, 2017

sur une image de marque. Ainsi, au-delà des industries culturelles traditionnellement reconnues que sont l'édition, le cinéma, la musique, la radio, la télévision et les arts de la scène ainsi que, depuis peu, les jeux vidéo, la notion d'industries créatives peut inclure l'architecture, le design, la publicité, l'artisanat, la mode ou le tourisme culturel.

Les créations quel que soit leurs auteurs sont originales et protégées par la législation des pays où elles sont produites et diffusées en matière de droit d'auteur. Sont concernés par les droits d'auteur du cinéma et de l'audiovisuel les créateurs au sens strict, notamment les auteurs d'écrits, les réalisateurs de films ou de télévision, les compositeurs et les concepteurs de jeux vidéo. Les autres intervenants comme les artistes-interprètes, les producteurs, les radiodiffuseurs et télédiffuseurs, sont protégés par la législation des droits voisins qui reconnaît leur participation dans le processus créatif mais est moins favorable.

La notion de créativité en elle-même suppose une liberté artistique, une liberté de création et une liberté d'idées dont dispose tout créateur pour explorer au mieux son univers et apporter à son œuvre une portée originale et utile. Particulièrement dans le cas des femmes exerçant comme créatrices, cette liberté semble être mise en danger à cause de leur statut de "femmes" et de la sacralisation tout autour de ce concept surtout dans nos sociétés africaines ; la femme étant considérée comme source de vie.

Des industries de prototype

Une industrie créative est basée sur le concept du "prototype". « Comme l'explique Daniel COHEN, contrairement au paradigme habituel de l'économie tel qu'expliqué par Adam Smith ou par Karl MARX, en vertu duquel le prix d'un bien est fonction du temps consacré à le fabriquer, la « nouvelle économie » se caractérise par une structure de coûts totalement atypique. Un logiciel coûte cher à concevoir, mais pas à fabriquer. Une fois ce logiciel conçu, on peut aussi bien le vendre à une bourgade qu'à la terre entière, son coût de fabrication n'en sera que marginalement modifié. Le même raisonnement s'applique à l'audiovisuel : un film coûte cher à réaliser, pas à diffuser ou à rediffuser. Plus généralement, l'information, qu'elle prenne la forme d'un code numérique, d'un symbole ou d'une molécule, coûte beaucoup plus cher à concevoir que le contenu physique qui l'abrite. »

Ce qu'on peut appeler la société postindustrielle réunit deux réalités opposées : celle qui correspond à la conception des biens (l'immatériel) et celle qui concerne leur prescription (leur commercialisation). Les deux activités ne sont pas délocalisables de la même façon, même si elles s'insèrent toutes les deux dans une logique de globalisation. L'importance du coût de la conception du « prototype » et l'importance des bénéfices y afférents en cas de succès ont pour conséquence que la production immatérielle obéit à une logique de rendements croissants, par opposition aux rendements décroissants de l'économie agricole ou aux rendements constants de l'économie industrielle classique. Il en résulte que les entreprises dominantes, qui font des découvertes marquantes, distancent les autres et tendent à acquérir des positions inexpugnables. C'est le cas de Microsoft, de Yahoo ou de

Google dans les logiciels informatiques. On remarquera que la production de biens immatériels est surtout l'apanage des pays riches.⁴⁴

L'industrie créative repose donc sur l'originalité et l'idée d'innovation que suscite une œuvre audiovisuelle créative. Elle est aujourd'hui associée à l'industrie culturelle qui relève beaucoup plus de la reproduction et de la diffusion des œuvres et productions d'où la dénomination industries créatives et culturelles.

e. Lanier G., Au pays des Femmes Intègres, Editions Céprodif, 2020, 181 p, (199)

Le quota genre dans tous les domaines au Burkina Faso.

Que les femmes soient sous représentées, sous-estimées ou peu nombreuses aux postes de prises de décisions n'est pas spécifiquement « burkinabè », c'est plutôt « la règle » un peu partout. Sur le plan politique aucune femme n'a jamais régné ni sur la Haute Volta ni sur le Burkina Faso et en tant que membre du gouvernement le nombre de femmes ayant fait leurs preuves n'a sans cesse baissé. Une évolution a certes été constatée sous le règne du président « féministe » Thomas Isidore Noël SANKARA⁴⁵ qui prônait « la complémentarité des sexes ». Malgré ces prises de position, des violences et inégalités à l'égard des femmes se constatent toujours au sein de la société burkinabè. Qu'elles soient d'ordre moral, culturel, économique ou politique, ces violences constituent un handicap pour la femme dans une société qui prive à un moment donné la vie de cette dernière d'une certaine liberté. L'auteur dénonce donc « une atteinte à la personnalité de la femme, à son image et le refus de liberté pour elle de décider de sa vie » ...Les femmes sont privées d'accès aux moyens de production, elles sont rarement propriétaires de terre, n'ont pas accès au foncier, ne sont pas libre d'exercer un métier de leur choix. La femme n'a pas le control total des fruits et bénéfices de son petit commerce ; à la suite du décès de son époux, elle est souvent expropriée et spoliée de son bien familial, aussi dans le cadre du lévirat ». Depuis 2009, le CEDEF (Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes) a proposé au Burkina Faso de mettre en place un projet de loi N°010-2009 afin d'accroître de 30 à 50% la représentation des femmes aux élections présidentielles et d'adopter « le principe du zèbre »⁴⁶. Bien qu'il ait eu une légère amélioration du taux de femmes à l'Assemblée nationale par exemple (19%) entre 2012-2014, depuis l'introduction de la loi « le même comité recommande au Burkina d'élargir les quotas à d'autres domaines , de fixer des objectifs assortis de délais et de consacrer des ressources suffisantes à la mise en œuvre de mesures temporaires spéciales telles que les quotas...dans le but d'instaurer une véritable égalité entre hommes et femmes dans tous les

⁴⁴ Vincent, A. ; Wunderleke, M., *les industries culturelles*, 2009, pages 16, revue-dossier, consulté le 24/06/2021, <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2009-1-page-11.htm>

⁴⁵ Président de la Haute volta aujourd'hui Burkina Faso entre 1983 et 1987

⁴⁶ Principe selon lequel chaque candidature masculine aux élections doit être suivi d'une candidature féminine et de faire appliquer strictement des sanctions prévues en cas de non-respect.

domaines couverts par la convention où les femmes sont sous-représentées ou défavorisées tels que la santé, l'éducation, l'emploi, et l'accès aux prestations sociales et économiques ».

f. L'UNESCO célèbre les femmes dans le secteur créatif

A l'occasion de la Journée mondiale de l'art le 15 avril 2021, l'UNESCO a réuni des professionnels créatifs et culturels en Tanzanie pour célébrer la contribution des femmes du secteur créatif.

L'institution a depuis l'adoption de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles reconnu le rôle et la place de la femme dans la préservation des expressions et des pratiques avec des mesures sur l'égalité de genre. Aujourd'hui, elle encourage davantage les femmes, en plus de leur émancipation, à entreprendre et à faire valoir leurs idées dans les secteurs créatifs. Il s'agit à travers cet événement de fournir une « plateforme inclusive pour une variété des voix, plus spécifiquement pour des femmes. »

Bien que les femmes du secteur créatif en Tanzanie soient suffisamment orientées vers l'entrepreneuriat culturel, elles sont toujours confrontées en plus des préjugés sociaux à des défis majeurs. Parmi ces défis relevés nous pourrions évoquer « le manque de compétence en gestion d'entreprise afin d'assurer la durabilité de celle-ci, l'absence de modèles adéquats, l'absence de soutien parental comparé aux contreparties masculines, le revenu et les taxes, ainsi que la transition aux technologies digitales. »

A cet effet, l'UNESCO entend encourager les gouvernements comme celui de la Tanzanie à promouvoir l'économie créative pour le développement et une transformation positive des industries créatives et culturelles. Ce développement passe par ailleurs par l'implication des femmes, l'égalité des sexes et cette action commence par la dénonciation des inégalités entre les sexes et la prise en compte de leurs conséquences sur la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Chapitre 2 : Objectifs, hypothèses, méthodologie, cadre d'observation

1. Objectifs

Notre étude tente de trouver des réponses à nos questions de recherche. Notre démarche s'inscrit dans la logique de répertorier nos différentes cibles et de les inciter à apporter des éléments explicatifs susceptibles de nous permettre de comprendre notre problème de recherche. Notre étude a pour but de cerner les contours liés à la situation et aux conditions d'exercice du métier de créatrice au Burkina Faso. Nous tenterons de recueillir des informations spécifiques, techniques pour pallier les phénomènes du secteur créatif défavorables de manière spécifique aux femmes professionnelles du cinéma. Nos objectifs sont déclinés en objectif principal et en objectifs spécifiques.

a. Objectif principal

Analyser les défis liés à la liberté artistique et à l'exercice des métiers exercés par les femmes de la réalisation cinématographique au Burkina Faso.

b. Objectifs spécifiques

- Analyser les difficultés auxquelles font face les femmes créatrices du cinéma burkinabé dans l'exercice de leur métier.
- Proposer des solutions pour accompagner et inciter un grand nombre de femmes créatrices à créer et à faire valoir leurs œuvres.

2. Hypothèses

Sur la base de nos différentes lectures et des différents paradigmes explorés, nos hypothèses de recherche se déclinent en une hypothèse principale et en trois hypothèses secondaires.

a. Hypothèse principale

L'article 2 de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ratifiée par le Burkina Faso en 2006 stipule que «la diversité culturelle ne peut être protégée et promue que si les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont garantis ». Les femmes réalisatrices, scénaristes et monteuses peinent à produire en quantité dans le secteur créatif burkinabé à cause des inégalités de genre qui subsistent dans la société burkinabé et dans le secteur cinématographique et audiovisuel. Ces inégalités peuvent être réduites si les cinéastes femmes exercent en toute liberté leur profession tout en ayant des opportunités, un cadre social favorable, encourageant et des conditions de travail adéquates.

b. Hypothèses secondaires

Des préjugés et stéréotypes socio-culturels persistent à l'égard des femmes exerçant dans les métiers créatifs du cinéma et de l'audiovisuel ce qui freinent leur promotion et leur épanouissement professionnel.

Ces préjugés et la pesanteur sociale provoquent un manque de ténacité et de volonté auprès des jeunes femmes réalisatrices, scénaristes et monteuses.

La faible présence des femmes dans les métiers créatifs du cinéma, de la télévision et de la vidéo est en grande partie liée à la carence de la formation dans tous les métiers de création et de production, aux difficultés d'accès à l'information et à l'insuffisance des ressources financières nécessaires à la réalisation d'une œuvre audiovisuelle et cinématographique.

3. Méthodologie

Nous nous sommes rendu compte de la spécificité de notre population d'enquête difficilement identifiable avec des créatrices reconverties à d'autres fonctions. Ainsi, nous avons opté pour une technique en boule de neige qui nous permettra de commencer avec une petite population d'individus connus et élargir l'échantillon en demandant à ces premiers participants d'en identifier d'autres qui devraient participer à l'étude. Depuis, l'analyse documentaire au traitement de nos données nous tenterons de recueillir auprès de nos personnes ressources et sur la base de la documentation disponible, un grand nombre d'informations indispensables à la réalisation et à la qualité de notre étude.

a. L'analyse documentaire

Nous avons entrepris une revue de la documentation existante sur le cinéma africain et burkinabè au centre de documentation du Centre Régional pour les arts vivants en Afrique CERAV/Afrique, aux instituts français de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et à l'ISIS-SE). A la suite de cette recherche documentaire, nous avons également recueilli et consulté la documentation et les archives au département festival du FESPACO.

b. L'échantillonnage

- Univers et cadre de l'étude

Une des caractéristiques de notre étude est l'approche qualitative et participative dont elle fera l'objet. Nous utiliserons des techniques de collecte de données mixtes pour à la fois recueillir des données variées mais aussi approfondies prenant en compte les principaux axes de notre étude. Des données seront collectées auprès de personnes ressources susceptibles d'avoir un impact sur notre étude. Le choix de nos personnes ressources a été fait selon des considérations socio-professionnelles au niveau central (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et

selon la disponibilité des ressources en lien avec la situation professionnelle des femmes créatrices au cinéma.

Nous avons choisi une technique d'échantillonnage non probabiliste qui comprend un échantillonnage « raisonné » et un échantillonnage boule de neige étant donné que nous avons une approche qualitative qui consistait à interviewer des personnes stratégiques, engagées pour la cause des femmes et de la culture. La prise de contact et de rendez-vous avec nos principales personnes ressources a été possible grâce à l'atelier organisé par le CERAV/Afrique sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid 19 tenu du 25 au 27 mai 2021 à Ouagadougou. Nos entretiens en présentiel ont eu lieu à Ouagadougou du 26 mai au 6 juin 2021. Les entretiens téléphoniques et la collecte en ligne ont ensuite suivi du 6 juin au 15 juillet 2021. Nous situons notre étude dans le paradigme de l'environnement anthropologique et d'analyse des défis auxquels sont confrontées les femmes exerçant des métiers créatifs considérés comme propres à la gent masculine. Malgré l'exhaustivité des métiers créatifs dans le cinéma et l'audiovisuel, notre étude s'articulera autour des métiers de réalisatrices, de scénaristes, de monteuses et de cadreuses.

- **Taille de l'échantillon**

Pour analyser les différents défis auxquels sont exposées les femmes et le milieu dans lequel elles évoluent nous avons travaillé avec une population d'enquête constituée de 54 personnes. Cette population d'enquête est subdivisée en cinq parties. Cette typologie a permis de saisir le regard, la perception et les recommandations de chaque groupe pour construire le cadre logique et utile de notre étude. Le premier groupe est constitué des créatrices et créateurs considérés comme cœur de cible dans la filière elle-même, le deuxième est composé de cadres dans les institutions publiques, le troisième des exploitants de salle, le quatrième des acteurs la société civile et le cinquième de la population consommatrice des œuvres cinématographiques.

Les guides d'entretiens ont été adressés à des personnes constituant la cible de notre enquête. Nous avons effectué des entretiens semi-directifs au cours de rencontres préalablement négociées soit par appels téléphoniques soit pendant l'atelier du CERAV/Afrique avec le soutien des cadres de notre structure d'accueil. Notre population d'enquête est répartie par catégorie socio-professionnelle et par ordre de priorité dans notre enquête.

- **Cible primaire**

Créatrices dans la filière Cinéma

Cette catégorie de notre échantillon représente le cœur de cible et les premières bénéficiaires de notre enquête. Il s'agira de rencontrer les acteurs exerçant en tant que réalisatrice, scénariste ou monteuse au Burkina Faso. Nous ferons donc avec ces acteurs l'état des lieux des femmes exerçant dans le milieu créatif du cinéma au Burkina Faso en recensant les forces,

les faiblesses, les opportunités et les menaces auxquelles font face les créatrices. Cet échantillon est composé de 20 créateurs dont :

12 Réalisatrices et scénaristes ; monteuses ; cadreuses

- Kady TRAORE, comédienne réalisatrice-scénariste
- Maimouna N'DIAYE, comédienne, réalisatrice
- Valérie KABORE réalisatrice et scénariste
- Apolline TRAORE, réalisatrice-scénariste
- Augusta PALENFO, comédienne, réalisatrice
- Aminata OUEDRAOGO ⁴⁷, réalisatrice, membre du concert d'experts de la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI)
- Carine Marie Cécile YAMEOGO, réalisatrice
- Carine nadia BAMBARA, monteuse
- Sanata OUEDRAOGO, monteuse
- Diane MAHOULI, monteuse
- Nekouanodji Eve-Noëllie DJEBOLO, cadreuse & opératrice de prise de vues
- Hana Halia Lebo TRAORE, cadreuse & opératrice de prise de vues

Réalisateurs, scénaristes

Nous avons effectué des entretiens avec des réalisateurs producteurs afin de prendre connaissance du regard que portent les " hommes " ⁴⁸ sur la question et la situation des femmes créatrices au Burkina Faso, des différentes collaborations avec ces dames et les perspectives envisageables.

- Gaston KABORE, réalisateur, scénariste, fondateur de l'Association Institut Imagine
- Michel ZONGO, réalisateur et producteur
- Pazouknam Jean Baptiste OUEDRAOGO, Président de la Fédération nationale du cinéma et de l'audiovisuel.
- Raymond TIENDREBEOGO, réalisateur
- Abdoul BAGUE, Réalisateur
- Berni GOLDBLATT, Cinéaste, Président ACBF/ Projet Ciné GUIMBI Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

Scénaristes professionnels

Des scénaristes spécialisés ont été approchés et nous avons recueilli leurs propos sur les contraintes, particularités et les défis liés au métier de scénariste spécialisé et professionnel au Burkina Faso. Il s'agit de :

- Guy Désiré YAMEOGO, scénariste, cinéaste, délégué général du FESPACO ;

⁴⁷ Née Bakayogo

⁴⁸ Gent masculine

- Norago SAWADOGO, scénariste et producteur.

- **Cible secondaire**

Cette catégorie de cible regroupe des personnes susceptibles d'influencer les décisions prises pour améliorer ou aggraver la situation de notre cible primaire

Cadres des institutions

Des entretiens ont par conséquent été effectués avec 6 cadres des institutions publiques et intergouvernementales tel que :

- Le directeur de la promotion et de la coopération à la DGCA M. Assani ILLBOUDO pour faire l'état des lieux des femmes exerçant dans le milieu créatif du cinéma au Burkina Faso.
- Le Directeur du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA Ouagadougou) M. Wahabou BARA. L'objectif au cours de cet entretien était d'analyser la rémunération des créateurs, avoir une idée approximative du nombre de créatrices répertoriées au Burkina Faso. Nous avons en effet pris connaissance du nombre de femmes créatrices du cinéma et de l'audiovisuel affiliées au droit d'auteur au Burkina Faso. Nous avons également compris les enjeux liés à la notion de droits d'auteurs dans la filière du cinéma et avoir le nombre de femmes créatrices répertoriées au BBDA
- Damatou DELMA cheffe du service suivie évaluation au ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire. Il s'agissait de répertorier des dispositions prises en faveur des femmes entrepreneurs dans la filière cinéma.
- Mme Denise Sidonie NEBIE/ZOMA du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)/ Commission Nationale pour l'UNESCO (La Commission Nationale pour l'UNESCO au Burkina Faso ayant participé à la création de la cellule genre au Carrefour International du Théâtre de Ouagadougou (CITO) et à la mise en place des Journées cinématographiques de la femme africaine (JCFA). Nous avons répertorié les actions menées en rapport avec le genre et les femmes créatrices audiovisuelles. Il a fallu également analyser les actions menées par la Commission nationale pour l'UNESCO destinées à encourager les femmes créatrices au Burkina Faso.
- Au Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) nous avons rencontré M. François AKOUABOU, Chef du département festivals. Nous avons relevé les activités menées pendant le festival à l'attention des femmes cinéastes. Nous avons recensé les femmes ayant marqué le festival pendant, les prix décernés, remportés par les femmes réalisatrices, leur palmarès et la constitution des jurys.
- Dr. Lawagon Barbara Rosine KY, Economiste et Directrice du genre à la Commission de l'UEMOA. L'objectif était d'analyser la stratégie genre de l'institution pour répertorier les dispositions envisagées et orientées vers la culture et plus précisément le cinéma.

La société civile

Notre travail consiste à prendre connaissance auprès des personnes ressources actives dans la société civile du Burkina Faso des différents plaidoyers mis en place en faveur des femmes du cinéma. Avoir un aperçu des différentes activités des femmes cinéastes du Burkina Faso. Nous avons par ailleurs recensé 3 acteurs de la société civile dont :

- Madame Zenabou COULIBALY Présidente CNF Conseil national des Femmes (CNF) du Burkina Faso pour prendre connaissance des différents plaidoyers entrepris en faveur des femmes du cinéma du Burkina Faso
- Madame Laure GUIRE Chargée des relations extérieures (Fédération nationale du cinéma et de l’audiovisuel pour avoir un aperçu des différentes activités des femmes cinéastes du Burkina Faso (FNCA)
- Monsieur Abraham Bayili NEBILIBIE, Critique de cinéma, Président de l’Association des critiques de cinéma du Burkina Faso.

Les exploitants de salle

Monsieur Rodrigue KABORE gestionnaire du Ciné NEERWAYA nous a permis d’analyser les différentes productions et collaborations des femmes créatrices et le regard qu’il porte sur la question de genre dans la création cinématographique étant également réalisateur et producteur par moment.

Les consommateurs

Des consommateurs estimés à 22 personnes au sein de la population répartis en groupe en fonction des structures culturelles au sein desquelles nous avons pu les contacter.

Nous avons analysé le regard et la perception que la population a des femmes qui exercent les métiers dans la création cinématographique en termes de notoriété, d’efficacité et de réputation. Les personnes enquêtées sont des :

- Cinéphiles de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso ;
- Cinéphiles et habitués du Carrefour International de Théâtre de Ouagadougou (CITO) ;
- Etudiants de l’Institut supérieur de l’image et du son/ Studio-Ecole (ISIS-SE), et ceux du département des arts, gestion et Administration de l’Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou afin d’avoir un regard de jeune sur la question de l’image qu’ils ont des femmes réalisatrices, productrices du Burkina Faso en tant que futurs cinéastes et recueillir leur aspirations et recommandations.

c. Outils de collecte

Nous avons précisé plus haut que notre étude avait une approche beaucoup plus anthropologique basée sur l’analyse de l’environnement des femmes créatrices, de la perception qu’elles ont d’elles-mêmes et de l’image qu’elles reflètent au sein de cet environnement pour ensuite en analyser l’impact sur leur créativité, leur rendement et leur épanouissement. Nous avons utilisé des techniques essentiellement qualitatives avec des

entretiens effectués avec les créatrices elles-mêmes mais également des outils de collecte de données quantitatives pour mesurer le degré de notoriété de ces femmes auprès des consommateurs et la perception qu'ils ont de ces femmes. Des guides d'entretien ont été envoyés par google forms⁴⁹ pour les créatrices qui n'étaient pas sur place à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso et des questionnaires en ligne facilement remplissable pour les autres cibles que nous ne pourrions approcher en présentiel. Avec des entretiens semi-directifs nos interviewés ont pu répondre librement aux questions recadrées de temps en temps avec l'obligation de répondre à quelques-unes. Nos entretiens ont été enregistrés avec l'autorisation de nos enquêtés, à l'aide de nos smartphones pour garantir la conservation et la retranscription fidèle de leurs idées.

Les données collectées ont été analysées et traitées avec le logiciel sphinx plus⁵⁰ et l'outil google form où nous avons surtout pu ressortir les informations quantitatives sous la forme de tableaux croisés et de données codifiées. Les informations qualitatives recueillies surtout pendant les entretiens ont été fidèlement retranscrites dans notre document.

d. Enquête en ligne

Notre étude quantitative a nécessité l'utilisation d'un logiciel de conception et de collecte de données en ligne tel que les questionnaires en google forms, directement remplissable par les personnes enquêtées. La démarche s'explique par la nature de cette cible quantitative en grande majorité jeune et familière à l'outil informatique. La cible concernée par cette enquête est constituée d'étudiants de l'Isis et l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. Notre guide d'enquête en ligne a été rempli en tout par 22 étudiants et consommateurs d'œuvres cinématographiques.

e. Difficultés rencontrées

Notre collecte de données bien que produite dans de bonnes conditions s'est heurtée aux difficultés du terrain et du secteur cinématographique. Quelques directions ont été dans l'incapacité de partager avec nous de la documentation adéquate en raison d'absence d'un système d'archivage et documentation. La préparation de la 27^e édition du FESPACO prévue du 16 au 23 octobre 2021 n'a pas facilité l'accessibilité à certaines personnes ressources indispensables à la collecte d'informations pertinentes et adéquates. Nous avons opté pour des entretiens en appels téléphoniques avec quelques créateurs et en plein tournage la plupart du temps dans les zones rurales et quelques responsables techniques ont accepté des entretiens à distance. Nous avons eu des difficultés à trouver des ouvrages spécifiques en lien avec notre thème de recherche.

⁴⁹ Formulaire d'enquête en ligne (sur le moteur de recherche google)

⁵⁰ Logiciel de collecte et de traitement des données quantitatives

Tableau 2: récapitulatif de notre échantillon

Catégories Taille de l'échantillon	N°	Noms et prénoms	Fonctions	Dates & Lieux de l'entretien
Cadres institutions publiques (6)	1	M. Assani ILLBOUDO	Directeur de la promotion et de la coopération (DGCA)	3 juin 2021 dans les locaux de la DGCA
	2	M. Wahabou BARA	Directeur du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA Ouagadougou)	Par appel téléphonique le 14 juillet 2021
	3	Damatou DELMA	Cheffe de service suivi évaluation au Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	En ligne
	4	M. AKOUABOU	Chargé de la sélection des festivals au FESPACO	Au FESPACO le 28 Mai 2021
	5	Mme Denise Sidonie NEBIE/ZOMA	Chef de la division culture à la Commission nationale pour l'UNESCO au Burkina Faso	En ligne
	6	Dr. Lawagon Barbara Rosine KY	Economiste et directrice du genre à la commission de l'UEMOA	En ligne
Réalisateurs Scénariste, Monteuses, cadreuses (18)	7	Valérie KABORE	Réalisatrice, scénariste	En ligne
	8	Apolline TRAORE	Réalisatrice, scénariste	Dans les locaux de la société de production audiovisuelle « les Films Selmon » le 01 Juin 2021
	9	Raymond TIENDREBEOGO	Réalisateur	A domicile le 04 Juin 2021
	10	Augusta PALENFO	Réalisatrice, comédienne	Au CITO le 04 Juin 2021
	11	Maimouna N'DIAYE	Réalisatrice, comédienne	En ligne
	12	Michel ZONGO	Réalisateur Directeur du festival Koudougou doc, Producteur	Dans les locaux de l'agence audiovisuelle « Djam's » le 01 Juin 2021
	13	Kady TRAORE	Réalisatrice, Scénariste	Dans les locaux de le 10 Juin 2021
	14	Carine Marie Cécile YAMEOGO	Réalisatrice	En ligne
	15	Gaston KABORE	Réalisateur, Fondateur Institut Imagine	Dans les locaux de l'Institut Imagine le 04 Juin 2021
	16	Berni GOLDBLATT	Cinéaste, Président ACBF/ Projet Ciné GUIMBI Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)	Dans les locaux du « ciné Guimbi » le 22 Juillet 2021

Dodo Charité ADOM – Université Senghor - 2021

	17	Amina OUEDRAOGO ⁵¹	Réalisatrice	A domicile le 08 Juin 2021
	18	Diane MAHOULI	Monteuse	En ligne
	19	Sanata OUEDRAOGO	Monteuse	En ligne
	20	Carine Nadia BAMBARA	Monteuse	En ligne
	21	Nekouanodji Eve-Noëllie DJEBOLO	Cadreuse, opératrice de prise de vues	Par appel téléphonique le 25 Juillet 2021
	22	Hana Halia Lebo TRAORE	Cadreuse, opératrice de prise de vues	Par appel téléphonique le 19 juillet 2021
	23	Abdoul BAGUE	Réalisateur	En ligne
	24	Pazouknam Jean Baptiste OUEDRAOGO	Président de la Fédération nationale du cinéma et de l'audiovisuel (FNCA), Réalisateur-scénariste	A domicile le 29 Mai 2021
Scénaristes professionnels (2)	25	Guy Désiré YAMEOGO	Scénariste, cinéaste, délégué général du FESPACO, enseignant à l'ISIS-SE à Ouagadougou, au Cameroun et au Bénin	Par appel téléphonique le 23 Juin 2021
	26	Norago SAWADOGO	Scénariste et producteur	Dans les locaux de SODIGAZ le 4 juin 2021
Société civile (3)	27	Mme Laure GUIRE	Chargée des relations extérieures/FNCA (Fédération nationale du cinéma et de l'audiovisuel (FNCA))	Au théâtre la grâce le 02 juin 2021
	28	Abraham BAYILI NEBILIBIE	Critique de cinéma, Président de l'Association des critiques de cinéma	Dans son bureau le 09 Juin 2021
	29	Suzanne Sanou KOUROUMA	Secrétaire générale de l'UNAFIB	En ligne
Distributeurs et exploitant de salle/Maison de production (1)	30	Rodrigue KABORE	Gérant de la salle NEERWAYA, Directeur de Pub NEERE, Groupe NEERWAYA (distribution, exploitation et production cinématographique)	Dans les locaux de la salle de cinéma NEERWAYA le 7 Juin 2021
Cinéphiles (étudiants et personnes ordinaires) (22)	31	Etudiants et cinéphiles ont acceptés répondre à nos questions		En ligne

Source : ADOM Dodo Charité, personnes ressources pour l'enquête réalisée entre Juin et Juillet 2021

⁵¹ Née Bakayogo

4. Cadre d'observation

a. Présentation du CERAV/ Afrique

Le Centre régional pour la promotion des arts vivant en Afrique (CERAV/Afrique) est un centre placé sous l'égide de l'UNESCO en tant que centre de catégorie 2 et a la capacité pour conclure les accords avec d'autres institutions internationales et/ou des Etats membres ou associés de l'UNESCO. Le Centre est placé sous la tutelle technique du ministère chargé de la culture et sous tutelle financière du ministère des finances comme Etablissement Public de l'Etat à caractère Culturel, Scientifique et Technique (EPSCT).

Le CERAV Afrique a pour objectif de promouvoir les arts vivants africains c'est-à-dire la danse, la musique et le théâtre sans oublier le cinéma et l'audiovisuel ; tout ceci en prenant en compte leur diversité. Depuis sa création en 2014 puis son inauguration en 2017, le Centre encourage les échanges et la coopération des pays africains et prend en compte dans ses textes et activités les potentialités créatrices de ces Etats. Les missions du CERAV/Afrique sont entre autres :

- promouvoir les arts vivants africains dans la diversité, en prenant en compte toutes leurs potentialités créatrices et en encourageant les échanges et la coopération entre pays africains.
- assister les Etats qui coopèrent avec le centre dans :

la création et le renforcement des conditions nécessaires à l'épanouissement des capacités créatrices dans le secteur des arts vivants ;

la prise de mesures visant à promouvoir les dimensions culturelles, sociales et économiques des arts vivants ;

l'intégration de ces mesures au sein de leurs stratégies de développement

- œuvrer à la collecte de donner et l'échange d'informations, d'expertise et de bonnes pratiques dans le domaine des arts au niveau régional, contribuant ainsi à une meilleure compréhension entre les peuples et les communautés à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique.
- favoriser, suivant les besoins aux niveaux international et régional, l'intégration et la mise en œuvre conjointe de politiques et plans d'actions concernant la protection, la promotion, la gestion, la production et la diffusion des arts vivants et mener, à cette fin, des activités de formation.
- encourager l'élaboration, au niveau africain de vision, politiques et stratégies conjointes dans le domaine de la culture à travers des arts vivants et les industries culturelles qui y sont associées ;

- accompagner en Afrique, la mise en œuvre de la Convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le centre a son siège à Bobo-Dioulasso, capitale économique du Burkina Faso située dans la région des Hauts-Bassins, de la province et la préfecture du Houet.

b. Apport du stage

En vue de renforcer nos connaissances sur les stratégies de mise en place de politique culturelle adéquate en Afrique, nous avons jugé utile d'effectuer notre stage au CERAV Afrique. La filière cinéma et audiovisuel, filière à fort impact économique et culturel au Burkina Faso fait partie des domaines d'intervention du Centre. C'est un établissement engagé pour la promotion des initiatives à caractère cinématographique en Afrique et plus précisément à Bobo-Dioulasso, ville pour le moment à faible notoriété cinématographique comparé à Ouagadougou avec le FESPACO.

Notre séjour au Centre nous a permis de situer clairement notre thème de recherche en décelant les vrais besoins du secteur créatif. Des séances de travail ont été organisées à cet effet avec les cadres du Centre, nos directeurs de mémoire, le délégué du Centre M. SABA lui-même, et avec le Directeur de l'observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie Bruxelles au CERAV/Afrique, M. Michel GUERIN.

Ce stage nous a permis de situer les créatrices dans le temps et dans l'espace géographique en nous mettant directement en contact avec les différentes parties prenantes et personnes ressources indispensables à notre étude. Le cadre méthodologique et institutionnel étant ainsi dressé nous évoquerons à présent les résultats de notre enquête, les interprétations susceptibles d'expliquer le phénomène de disparité de genre et d'en ressortir les voies et moyens de le rééquilibrer au sein de l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

Le centre de ressources et de documentations nous a permis d'avoir accès et de consulter un ensemble d'ouvrages généraux en lien avec le fonctionnement de l'industrie cinématographique dans le monde et au Burkina Faso en particulier. Nous avons eu la possibilité soit de consulter ces ouvrages sur place (lieu où nous avons effectué l'ensemble de notre stage), ou soit d'effectuer des prêts de documents à domicile avec l'obligation de les ramener en bon état.

Chapitre 3 : Les différents défis rencontrés dans la filière cinéma et audiovisuel par les femmes créatrices au Burkina Faso

Nous procéderons dans un premier temps à la présentation d'un aperçu général du secteur cinématographique et audiovisuel avec une analyse SWOT sur base des informations collectées au cours de notre enquête pour ensuite revenir sur les défis liés à l'insertion professionnelle des créatrices du cinéma et de l'audiovisuel. Pour la collecte des données statistiques nous avons utilisé les données recueillies de notre cœur de cible constitué de 22 créateurs et choisi d'analyser la perception que la population a de ces créateurs à travers les consommateurs ; cet échantillon quant à lui est constitué de 22 enquêtés. (44 au total)

Notre cœur de cible constitué de créateurs et de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel a partagé avec nous ce qui constituait pour lui l'ensemble des forces, faiblesses vécues ou constatées par les créatrices au Burkina Faso. Nos enquêtés ont exprimé ce qu'ils considéraient comme étant des contraintes préjudiciables pour les créatrices et ont identifié un certain nombre d'opportunités susceptibles d'encourager et d'accompagner ces femmes.

1. Des créatrices aux multiples forces

a. Une grande sensibilité

Les approches analysées dans le cadre théorique nous ont permis de comprendre la place cruciale qu'occupe la création dans la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique et dans le processus de production d'une œuvre cinématographique. Mieux, nous avons pu déceler la nécessité pour le créateur d'être prédisposé avec un certain nombre de qualités favorables pour la création d'une œuvre originale, artistique innovante et utile.

En général les créatrices ont cette particularité d'apporter une touche à la fois féminine et intuitive dont elles sont les seules à avoir le secret. Notre enquête nous a permis de confirmer cette hypothèse car plus de 80% de notre population d'enquête affirme que les créatrices burkinabè ont une forte sensibilité, intuition et sont pour la plupart solidement ancrées dans la société. Elles racontent pour beaucoup d'entre elles des histoires qu'elles ont elles-mêmes vécues. 40% de nos professionnels affirment que la créatrice apporte un regard beaucoup plus esthétique car c'est une professionnelle qui s'attarde sur les détails avec un regard très affiné produisant des œuvres pleines de couleurs et d'imagination.

b. Un discours féministe

Dans le parcours de nos créatrices enquêtées, nous avons constaté un désir de relever un défi en tant que femme et l'engagement de révéler des faits sociaux en lien direct avec les abus à l'encontre des femmes. Des créatrices pas du tout prédestinées à devenir cinéaste ont

complètement changé de carrière et suivi des formations certifiantes en écriture cinématographique pour soit pour combler un vide, soit dévoiler des phénomènes sociaux. Il s'agit de séries comme « INA » de Valérie KABORE, « le TESTAMENT » d'Apolline TRAORE ou encore « FEMME AU FOYER » de Kady TRAORE. Il est vrai qu'aujourd'hui quelques réalisatrices tentent de proposer des films centrés sur d'autres thématiques comme par exemple « SUPER FLICS » d'Aminata DIALLO GLEZ ou « DESRANCES » d'Apolline TRAORE. Les histoires sont plus portées actuellement sur les impacts sociaux des conflits, ou la corruption dans l'administration publique ou encore sur les vices sociaux en général.

c. La Contribution à l'économie nationale

Les créatrices font preuve d'une créativité débordante indispensable à la réalisation d'une œuvre cinématographique. Plusieurs personnes enquêtées ont justifié cette créativité avec le nombre important d'assistantes réalisatrices sur le plateau très souvent assistantes conseil du réalisateur. Des atouts comme la patience, l'organisation et le regard poussé sur les détails ont été évoqués justifiant ainsi qu'il y ait assez de femmes dans la phase de montage d'un projet cinématographique. Ce sont des dames avec un regard neuf et vrai dû au fait qu'elles sont solidement ancrées dans la société.

Plusieurs films burkinabè réalisés par des créatrices se sont posés comme une alternative à la consommation de masse de feuilletons mexicains ou brésiliens au Burkina Faso. Des séries comme « *Super Flics* » réalisée par Aminata DIALLO GLEZ ou « INA » réalisée par Valérie KABORE ont été à plusieurs reprises diffusées sur TV5 MONDE ou A+ des chaînes francophones et panafricaines diffusées dans plusieurs pays. Ce sont de grandes productions avec des partenaires comme l'OIF ou la coopération Suisse qui ont créé de nombreux emplois directs et indirects vu la complexité et la multitude de métiers au sein de la production d'une œuvre cinématographique. M. Rodrigue KABORE relate cependant que la salle de cinéma NEERWAYA ne reçoit effectivement pas assez d'œuvres réalisées par des femmes. « *Malheureusement il n'y en a pas assez car déjà elles ne sont pas nombreuses donc c'est logique. Dans l'année quand nous avons de la chance nous recevons une œuvre réalisée par une femme burkinabè sinon pas du tout.* » Mais que néanmoins « *le minimum d'œuvres qu'elles produisent et que nous recevons au Ciné Neerwaya fait très bonne presse auprès des cinéphiles qui viennent suivre en grand nombre des films réalisés par des femmes.* »⁵²

⁵² Propos recueillis lors d'un entretien le 7 juin 2021 dans les locaux de la salle de cinéma NEERWAYA

2. Quelques faiblesses constatées

a. Une présence timide et informelle dans le secteur

Notre enquête nous a fait remarquer que les femmes sont minoritaires dans le secteur créatif du cinéma et de l'audiovisuel surtout en ce qui concerne les réalisatrices, les scénaristes et les cadreuses. Elles sont majoritaires dans le domaine du montage surtout à la télévision et dans le secteur informel. "Beaucoup s'improvisent réalisateurs, sans formation et avec très peu d'expérience"⁵³. Au niveau de la scénarisation aucune scénariste parmi nos scénaristes enquêtés n'a suivi une formation de haut niveau en scénarisation, et parmi les hommes très peu en sont spécialistes.

b. Le manque de solidarité

L'une des principales faiblesses des femmes du cinéma en général, et le point faible en grande majorité cité par les créatrices enquêtées est le manque de solidarité. Selon Madame Aminata OUEDRAOGO née BAKAYOGO⁵⁴ « il est vrai que nous ne nous retrouvons pas assez. A part le FESPACO et les JCFA organisées par l'UNAFIB aucune autre plateforme n'a été initiée pour rassembler les femmes créatrices. L'UNAFIB a certes permis de rassembler quelques femmes du milieu mais depuis sa création en 1991, le bureau n'a plus été renouvelé et l'association peine à mobiliser la nouvelle génération de créatrices ».

c. La faiblesse de la production

Le public burkinabè est très demandeur de productions nationales et cela se remarque avec leur accueil massif en salle. Pour cela nous avons jugé nécessaire d'analyser la production de ces créatrices en termes d'œuvres cinématographiques et mesurer de manière quantitative en moyenne sur combien de projets cinématographiques nos créatrices ont pu apporter leur contribution.

Nous nous sommes intéressés au parcours de nos différentes personnes enquêtées pour comprendre à quelle fréquence elles produisent. Seule Augusta PALENFO, Apolline et Kady TRAORE, parmi nos enquêtées ont réussi le pari en participant successivement aux deux dernières éditions du FESPACO avec des œuvres chacune soit une série télévisée, ou/ et un long métrage. Bien qu'il y ait beaucoup de ces créatrices qui réalisent annuellement des documentaires et divers films de sensibilisation, celles qui évoluent dans la réalisation de fictions se font de plus en plus rares.

⁵³ Yarabatioula, J., *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières*, éditions L'Harmattan Burkina Faso, 2020, 55p, 450 pages

⁵⁴ Réalisatrice

Tableau 3 illustrant l'aspect croisé genre et œuvres cinématographiques

Nombre d'œuvres auxquels ont participé nos enquêtés (toutes œuvres confondues)	Genre (créateurs)		
	Non réponse (Désigne les créateurs n'ayant pas répondu à la question sur les œuvre produites)	Homme	Femme
5	0	0	2
10	0	0	1
15	0	1	1
17	1	0	1
18	0	1	0
19	0	0	1
20	0	4	2
22	0	1	0
25	0	0	1
30	0	1	1
60	0	0	1
Total	1	8	11

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021

Sur un total de 20 créateurs enquêtés, 11 créatrices ont déclaré avoir participé à la réalisation de 176 œuvres cinématographiques et chez les hommes nous avons 1 non réponse et 08 créateurs ont travaillé sur 191 projets cinématographiques. Sur les 20 créateurs enquêtés, c'est la réalisatrice Valérie KABORE qui a produit le plus avec un total de 60 œuvres cinématographiques tous genres confondus (étant le maximum d'œuvres (confère à droite du graphique en dessous) après 30 années d'ancienneté dans le domaine. Cette dernière se trouve être la doyenne de nos créatrices enquêtées. Cependant, ce sont pour la plupart des œuvres de fiction produites entre les années 1990 et 2010 et la réalisatrice a essentiellement produit, depuis lors, des films à vocation documentaire ou publicitaire.

Figure 2 graphique croisé genre-œuvres réalisées

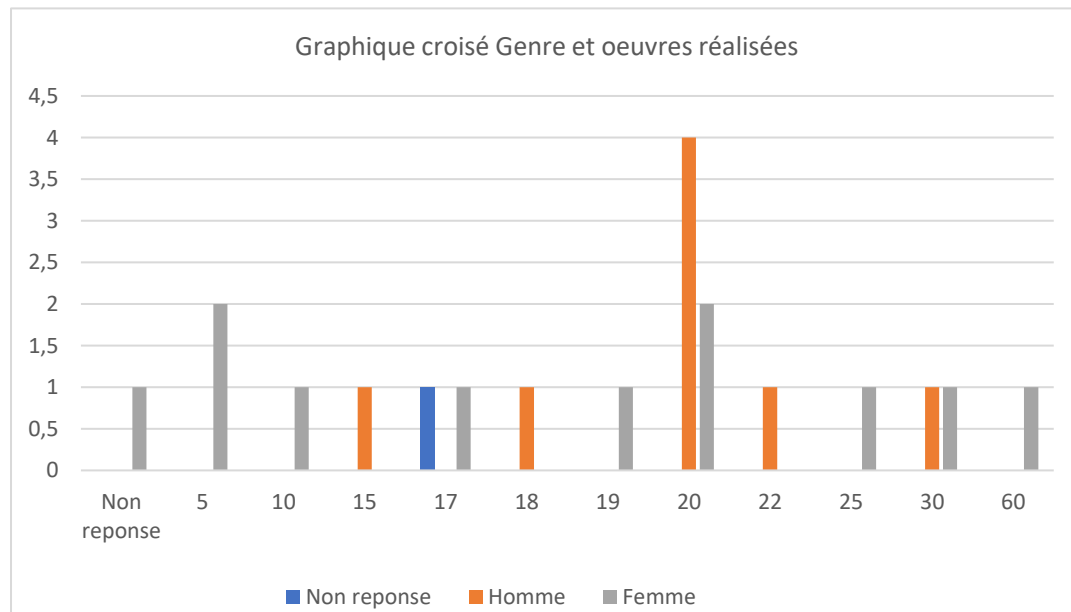


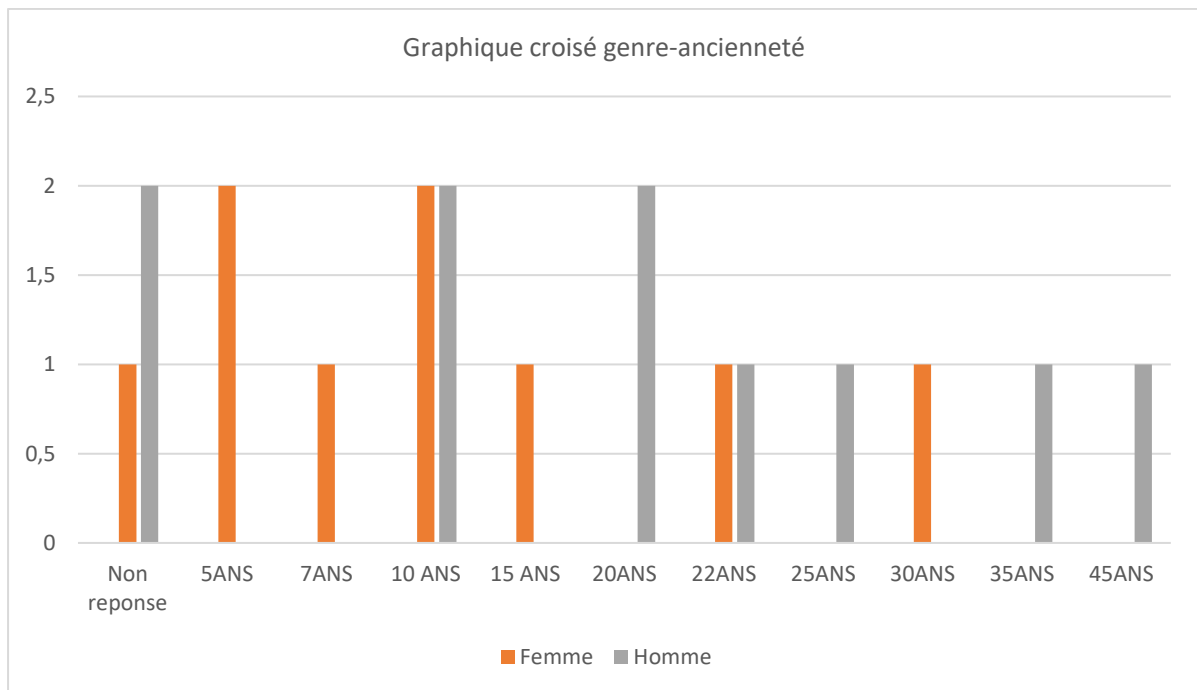
Tableau 4 : Tableau croisé du genre et de l'ancienneté dans le secteur cinématographique

Ancienneté Genre	Non réponse	5 ANS	7 ANS	10 ANS	15 ANS	20 ANS	22 ANS	25 ANS	30 ANS	35 ANS	45 ANS	TOTAL
Homme	2	0	0	2	0	2	1	1	0	1	1	10
Femme	1	2	1	2	1	0	1	0	1	0	0	9
TOTAL	3	2	1	4	1	2	2	1	1	1	1	19

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021 avec le logiciel Sphinx plus

A travers le tableau ci-dessus, nous avons donné un aperçu sur l'état de l'ancienneté hommes/femmes afin de faire une analyse comparative de la durée de l'expérience de nos différentes personnes enquêtées et faire un rapprochement avec le genre et le taux de production des œuvres cinématographiques. Il s'avère que 2 créateurs (hommes) viennent en tête avec respectivement 35 ans et 45 ans d'expérience. Cette analyse permet d'approfondir l'hypothèse selon laquelle la femme a commencé très tardivement à être aperçue dans le milieu créatif dans l'industrie cinématographique au Burkina Faso. Malgré ce constat c'est une réalisatrice⁵⁵ qui a produit le plus d'œuvres cinématographiques dans notre classement.

Figure 3: Graphique de comparaison des données sur la base des variables Genre et ancienneté



⁵⁵ Valérie KABORE avec 60 œuvres en tous genres confondus

d. Une faible présence au Festival panafricain du cinéma et de la télévision (FESPACO)

Les réalisatrices burkinabè bien que menant plusieurs luttes pour leur épanouissement brillent cependant par leur faible présence au FESPACO principalement dans la catégorie des fictions longues et court métrages ces deux dernières décennies. Force est de constater qu'elles sont plus présentes dans la catégorie des documentaires, des séries et des films d'écoles pour parler de la sélection officielle et en panorama pour la sélection non officielle. Cette absence fut tellement remarquée que le festival a choisi de dédier la 09^e édition du festival en 1989 aux femmes du cinéma et à leurs œuvres. Le thème de l'édition était « Cinéma et développement économique » et celui du colloque était « Cinéma, femme et pauvreté » Malgré cet honneur en faveur des femmes, ces dernières marquent toujours leur absence aux récentes éditions du festival. D'après le tableau qui suit, 8 réalisatrices ont représenté le pays des hommes intègres en 2019.

Tableau 5: Réalisatrices présentes au FESPACO 2019 toutes catégories

	CATEGORIES	ŒUVRES	REALISATRICES
SÉLECTION OFFICIELLE			
1	FICTION LONG MÉTRAGE	DESRANCES	APOLLINE TRAORE
2	DOCUMENTAIRE LONG MÉTRAGE	LE LOUP D'OR DE BALOLÉ	AICHA BORO
3	COURT MÉTRAGE FICTION	NAABIGA (LE PRINCE)	ZALISSA ZOUNGRANA
4	SERIES TELEVISUELLES	FEMME AU FOYER	KADY TRAORE
5	FILMS DES ECOLES AFRICAINES DE CINEMA	LA POUPEE	ISABELLE CHRISTIANE KOURAOGO
SÉLECTION NON OFFICIELLE (HORS COMPETITION)			
6	PANORAMA LONG MÉTRAGE (FICTION ET DOCUMENTAIRE)	LE FOU, LE GÉNIE ET LE SAGE	MAIMOUNA NDIAYE
7	SEANCES SPECIALES	WAFFO (L'ENFANT SERPENT)	AZATA SORO
8		ÇA TOURNE A OUAGA	IRENE DIEUDONNE TASSEMBEDO

Source : Extrait du bilan narratif de la 26e édition du FESPACO 2019, Département festival FESPACO Mai 2021

3. Les opportunités offertes et disponibles

Une bonne partie de nos enquêtés ont recensé un certain nombre d'opportunités disponibles dans le secteur auxquels ils avaient accès. En effet, quelques partenaires soutiennent et accompagnent la production, la formation et la promotion des œuvres cinématographiques africaines et plus spécialement burkinabè. La CEDEAO, l'UEMOA, L'OIF, en passant par l'Union

Européenne sont des partenaires qui ont soutenu de manière direct ou indirect le cinéma et le genre en particulier.

a. Le Fonds de développement touristique et culturel (FDCT)

Le Burkina Faso a la chance en Afrique francophone de faire partie de ces pays où l'Etat apporte son implication et son soutien à la fois technique et financier au secteur culturel. Ce soutien se constate avec de la coproduction, l'octroi de subvention, l'aval accordé à certains réalisateurs-producteurs auprès des institutions financières et l'élaboration de textes pour réglementer l'industrie du cinéma. Parmi ces institutions financières nous avons une toute récente. Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) prend en compte les difficultés collectives et objectives rencontrées dans le secteur culturel. Il mène quelques actions et contributions à l'endroit des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. C'est un établissement public de l'Etat de la catégorie des fonds nationaux de financement doté d'une autonomie de gestion. Le FDCT n'a pas de politique genre mais a accordé plusieurs financements aux projets cinématographiques portés par des femmes ou portés par des hommes défendant la cause de la femme. Parmi les projets portés par les femmes nous avons des projets accompagnés avec des prêts, des subventions et des avances sur recette depuis 2017, date de mise en place du FDCT. Notons que le FDCT accompagne ces projets en collaboration avec ses partenaires que sont le Bureau de la coopération Suisse (BUCO) et le Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC-GC).

Tableau 6 : statistiques financements FDCT projets portés par des femmes

PROJETS GENRE CINEMA FINANCES					
APPELS A PROJETS DU FDCT					
	NATURE	NOMBRE	MONTANT	NOM DE LA STRUCTURE	NOMS DU PREMIER RESPONSABLE
2017	AVANCE/RECETTES	1	5 000 000	KANAZOE SERVICE	COMPAORE/KANAZOE ZALISSA
2018	SUBVENTION	1	8 965 000	ASSOCIATION TAAFÉ VISION	OUÉDRAOGO/ BANCÉ AZARATOU
2019	PRÊT	1	50 000 000	AFRICA BROADCAST STUDIOS	VALERIE KABORE
2020	SUBVENTION	0	-	-	-
	TOTAL	3	63 965 000	-	-
BUCO					
2020	SUBVENTION	1	5 080 000	ASSOCIATION TAAFÉ VISION	OUÉDRAOGO/ BANCÉ AZARATOU
PAIC-GC					
2020	SUBVENTION	3	21 371 136	ASSOCIATION TAAFÉ VISION	OUÉDRAOGO/ BANCÉ AZARATOU
			19 679 625	MEDIA 2000	VALERIE KABORE
			30 269 138	PILUMPIKU PRODUCTION	MAMOUNATA NIKIEMA
	TOTAL	3	71 319 899		

Source : Données statistiques FDCT 2020

Comme le présente le tableau ci-dessus, le FDCT a entre 2017 et 2019 financé 7 projets portés par quelques dames du cinéma avec l'appui de ses partenaires tels que le BUCO et le PAIC-GC à partir de 2020. Parmi les bénéficiaires nous pouvons citer la distributrice Zalissa KANAZOE et quelques créatrices du secteur telles que : Azaratou BANCE, Valérie KABORE et Maimounata NIKIEMA. Il faut également noter que le FDCT créé par décret 2016-729/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 08 août 2016⁵⁶ assure l'accompagnement financier de toutes les industries culturelles et touristiques et pas uniquement de celles de l'industrie cinématographique. En outre, il assure l'appui technique des opérateurs, sous forme de formation principalement.

En 2021 à travers le PAIC-GC, le FDCT a accordé 489 millions au cinéma à 20 projets dont ceux de Valérie KABORE et Maimounata NIKIEMA⁵⁷.

b. Le Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA)

Dans le cadre de ses activités de promotion culturelle, le Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) lance chaque année un appel à projets culturels. A cet effet, la structure procède depuis 2019 à travers le Fonds de promotion culturelle (FPC) à la sélection des meilleurs projets par filière de création dans le secteur culturel⁵⁸. Ce fond est un panier commun et les créateurs de toutes les filières, musique, littérature, art graphique et plastique, art dramatique (théâtre et chorégraphie) cinéma-audiovisuel y ont droit. Le fond n'a pas opté pour une politique genre quelques créatrices du cinéma ont bénéficié de cet accompagnement bien qu'étant très peu nombreuses. Nous pouvons citer comme réalisatrices et scénaristes entre autres Georgette PARE, Augusta PALENFO, Fanta Régina NACRO, Alima OUEDRAOGO dit Sophia⁵⁹. Le BBDA met ainsi à la disposition de ses membres une enveloppe financière de cent trente-sept millions trois cent soixante-quinze mille (137 375 000) Francs CFA pour la subvention, à concurrence de 75% du budget total, de projets culturels⁶⁰. Dix projets en tout portés par des femmes spécialistes du cinéma et l'audiovisuel ont bénéficié de soutien les trois dernières années : 2019, 2020 et 2021. Ce soutien est réparti comme suit : 2019 (05 projets), 2020 (04 projets) et 2021 (01 projet) pour le premier appel du premier semestre, parce que le BBDA lance un appel par semestre et deux appels par an.

⁵⁶ (« Présentation - FDCT : : Fonds de Développement Culturel et Touristique » s. d.), consulté le 22/07/2021, <http://fdct-bf.org/presentation/>

⁵⁷ Voir Annexe 6

⁵⁸ (« Etats généraux du Fonds de promotion culturelle : Les protagonistes et le BBDA en conclave » 2021), consulté le 22/07/2021, <https://kulturekibare.com/2021/02/17/etats-generaux-du-fonds-de-promotion-culturelle-les-protagonistes-et-le-bbda-en-conclave/>

⁵⁹ Propos recueillis lors de l'entretien téléphonique avec M. Wahabou BARA, DG du BBDA le 14 juillet 2021

Il faut préciser que tous ces projets concernaient l'écriture de scénario et la production audiovisuelle.

c. Les activités mises en place par le Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille à travers le CONAP Genre

Le Burkina Faso a adopté depuis 2009 la Politique Nationale Genre (PNG) et pour sa mise en œuvre un organe de décision et d'orientation qu'est le Conseil National pour la Promotion du genre (CONAP Genre) a été mis en place⁶¹. L'organe a mené un certain nombre d'activités en faveur des femmes du théâtre et du cinéma parmi lesquelles :

- L'invitation de la cellule genre du CITO à une prestation au cours de la session du CONAP Genre 2019 ;

Au cours de la cérémonie d'ouverture de la session 2019 du Conseil national pour la promotion du genre, la cellule genre du CITO a été invitée à faire une prestation pour permettre aux participant(e)s non seulement de découvrir leur talent, mais aussi de nouer des partenariats. Cette cellule genre a été découverte lors d'une soirée genre organisée par la plateforme « Plus Loin Ensemble » et financée par la suisse. Organisée dans l'optique de permettre aux femmes d'être au-devant de la scène, cette soirée s'est voulue aussi un cadre de réflexion sur l'implication de la femme dans la valorisation des pratiques artistiques. Le Secrétariat Permanent du CONAP Genre (SP CONAP/Genre) par sa participation, a soutenu cette initiative.

- L'invitation de l'Association des femmes de l'image à une formation sur la conception/gestion de projet bancable et digitalisation des transactions :

Avec l'appui financier du Japon, dans le cadre de la collaboration inter-agences UNCDF-UNDP et en concertation avec le SP CONAP/Genre, diverses actions sont menées non seulement pour la réponse à la COVID 19, mais aussi pour le relèvement post-crise sanitaire, à l'endroit des femmes leaders à travers un appui à la formulation et au démarrage d'activités économiques. Fort des expériences de l'UNCDF, du PNUD et de leurs partenaires en innovation/inclusion financière et digitale et en soutien à l'entreprenariat des femmes et des jeunes, des sessions de formations ont été réalisées en faveur de 200 femmes leaders burkinabè, dont deux sessions à Ouagadougou⁶²

d. Un programme genre à l'Institut Imagine

Au cours de notre entretien, M. Gaston Kaboré⁶³a précisé que l'Association Institut Image a initié depuis quelques années avec l'Association des producteurs pour la gestion du fonds « succès Cinéma Burkina Faso » un programme de bourses à l'endroit des femmes burkinabé

⁶¹ (« A propos de nous » s. d.), <http://www.sponapgenre.gov.bf/index.php/about/apropos>, consulté le 21/07/2021.

⁶² Informations collectées avec Madame DELMA du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille

⁶³ Réalisateur et Fondateur de l'Institut Imagine, Entretien réalisé le 04 juin dans les locaux de l'institut sis à Ouagadougou non loin de l'échangeur de l'est.

désireuses d'exercer les métiers du cinéma. L'idée de ce programme dénommé "Programme genre pour le développement du cinéma au Burkina Faso" est de lutter contre la faible participation ou la marginalisation des femmes et du genre dans le processus de fabrication et de création cinématographique et audiovisuel. L'objectif global du programme est de donner au genre toute la place qui lui revient dans la construction de la nation burkinabè par une prise en compte et une implication des femmes dans la fabrication et la création des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Pour une meilleure implication des femmes, le programme offre des ateliers et des masters class ainsi que le financement des meilleurs projets cinématographique présentés comme suit :

- Plus de quarante femmes sont formées dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ;
- Vingt-quatre femmes bénéficient de voyages de formation et de stage de perfectionnement à l'étranger
- Des séances de Pitch sont organisées et des projets de femmes ont été financés ;
- Trois projets de femmes professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel sont financés à hauteur de soixante millions chaque année ;
- Une bourse de projets de films présentés par des femmes a été organisée et des projets ont reçu une aide spécifique. Six projets ont reçu une aide à l'écriture, quatre projets une aide au développement et deux projets un financement à la production.
- Une aide de dix millions a été octroyée pour la promotion de deux films produits et réalisés par des femmes professionnelles du métier ;
- Le cachet de vingt femmes professionnelles du cinéma engagées sur des plateaux de tournage a été subventionné et pris en charge.

e. La coopération suisse

La coopération suisse est depuis la fin des années 1970 présente au Burkina Faso et accompagne le peuple burkinabè avec un soutien aux dynamiques locales et aux politiques publiques. La Suisse apporte surtout une aide budgétaire au gouvernement burkinabè dans une dynamique de développement qui renforce la pertinence et l'efficacité de l'intervention de la Suisse. La coopération opère dans les domaines suivants :

- Education de base et formation professionnelle
- Gouvernance et démocratie
- Développement économique et local
- Gestion macroéconomique
- Genre et Culture

Pendant notre enquête quelques enquêtées ont indiqué avoir obtenu de l'aide financière de la part de la coopération suisse et encouragent les autres réalisatrices à postuler pour les opportunités offertes par ladite coopération. A travers le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la comfemen (PASEC), la Suisse soutient principalement des opérateurs du

théâtre et du cinéma à travers l'Association Institut Imagine et Génération films qui organise le Ouaga film Lab. Elle soutient ainsi l'insertion professionnelle des acteurs de la culture, en particulier des jeunes et des femmes. La coopération suisse appuie également le FDCT pour permettre aux acteurs culturels de bénéficier de financement adapté aux exigences du marché.⁶⁴

f. Le fonds COVID-19

Plusieurs personnes enquêtées réalisateurs et producteurs ont déclaré avoir bénéficié du fonds COVID mis en place par le gouvernement burkinabè. En effet ce fonds dénommé FREE COVID 2019⁶⁵ ou « COVID-19 : un fond de solidarité au profit des entreprises »⁶⁶ le 02 Avril 2020 un fond de relance économique des entreprises fragilisées et en difficultés à cause de la COVID-19. Le secteur culturel est énormément fragilisé par la crise sanitaire avec les restrictions surtout en lien avec l'organisation de spectacles. L'industrie du cinéma également fragilisée a pu bénéficier de ce financement. Bien que n'étant pas spécifiquement décerné aux femmes, ce financement a cependant permis à plusieurs cinéastes (femmes) de relever un tant soit peu la tête et permis de se préparer avant le Festival panafricain du cinéma et de la télévision (FESPACO). Le secteur de la culture a bénéficié d'un financement spécial de plus d'un milliard FCFA réparti aux acteurs dans tous les secteurs en difficulté face à cette situation exceptionnelle.⁶⁷

g. Les structures associatives

Le Burkina Faso est un pays où les libertés d'opinion, de regroupement et d'association sont garanties par la Constitution. Ainsi, les femmes de l'image ont commencé à partir des années 1990 à réfléchir à la possibilité de se réunir et de défendre leurs intérêts. L'idée était d'œuvrer à rétablir l'équilibre au sein du secteur cinématographique car en 1990 les femmes créatrices étaient à leurs débuts dans le secteur.

- L'Union nationale des femmes de l'image du Burkina Faso (UNAFIB)

Reconnue officiellement le 27 décembre 1995 par le récépissé N° 95-0367/MAT/SG/DGAP/DLPAJ, l'Union Nationale des Femmes Professionnelles de l'Image du

⁶⁴ (« Thèmes transversaux » s. d.), <https://www.eda.admin.ch/countries/burkina-faso/fr/home/cooperation-internationale/themes/th%C3%A8mes-transversaux.html>, consulté le 22/07/2021

⁶⁵ (« Fonds de relance économique-FRE COVID-19 | Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso » s. d.), <https://www.cci.bf/?q=fr/actualites/fonds-de-relance-%C3%A9conomique-fre-covid-19>, consulté le 22/07/2021.

⁶⁶ (« COVID-19 : UN FONDS DE SOLIDARITE AU PROFIT DES ENTREPRISES – Conseil Présidentiel pour l'Investissement au Burkina Faso » s. d.),.

⁶⁷<https://cp-investburkina.com/4eme-session-du-cpi-discours-douverture-de-son-excellence-monsieur-le-president-du-faso-president-du-conseil-des-ministres/>, consulté le 22/07/2021

Burkina est une dérivée nationale de l'UPAFI⁶⁸ dont elle compte appliquer les objectifs de manière locale au Burkina Faso. L'UNAFIB se donne comme but de regrouper toutes les femmes professionnelles de l'Image du Burkina Faso sans distinction d'idéologie, d'entreprendre toute action en vue d'aboutir au plein aboutissement de la femme œuvrant dans le domaine. L'association a depuis 2010 initié les Journées cinématographiques de la femme africaine de l'image (JCFA) avec le soutien du FESPACO pour rendre hommage aux femmes créatrices et cinéastes, échanger leurs différentes expériences et valoriser leurs œuvres. C'est un festival se déroulant entre deux éditions du FESPACO et qui permet aux femmes créatrices de promouvoir leurs œuvres et projets. Ces journées uniquement réservées aux œuvres réalisées et produites en majorité par des femmes encouragent ces dernières face aux avancées remarquées en termes de création et d'innovation cinématographiques. Le dernier en date fut organisé du 02 au 07 mars 2020⁶⁹ à Ouagadougou et placé sous le thème « cinéma, genre et lutte contre les violences faites aux femmes ».

L'Association est partenaire du FESPACO et de la FEPACI. Par ailleurs :

- Elle est associée à l'élaboration d'un programme de formation "image de femmes" dans divers métiers de l'audiovisuel initié en 1991 par le Festival Vues d'Afrique ;
- Elle a été associée aux initiatives prises par DANICOM et JAVISION pour l'organisation d'un concours de scénario réservé aux femmes lors du FESPACO 1991 ;
- En 1999, L'UNAFIB a participé à l'organisation d'un atelier sur le thème "Cinéma et pauvreté " avec le soutien du PNUD.

4. Des menaces à l'horizon

a. Des difficultés d'ordre sociales et anthropologiques

- La perception des consommateurs des créatrices

Nous avons recueilli auprès de 22 consommateurs et étudiants au Burkina Faso des opinions en lien avec leurs connaissances sur les créatrices burkinabè et exerçant au Burkina Faso, ce qu'ils pensaient des œuvres cinématographiques réalisées et des difficultés rencontrées par ces femmes.

A la question citez les noms des créatrices que vous connaissez dans la filière cinéma et audiovisuel au Burkina Faso 19 enquêtés ont répondu de façon spontanée et sans propositions de notre part. Les réponses se déclinent comme suit :

⁶⁸ Union Panafricaine des femmes professionnelles de l'image créée depuis 1991 présente dans plusieurs pays d'Afrique

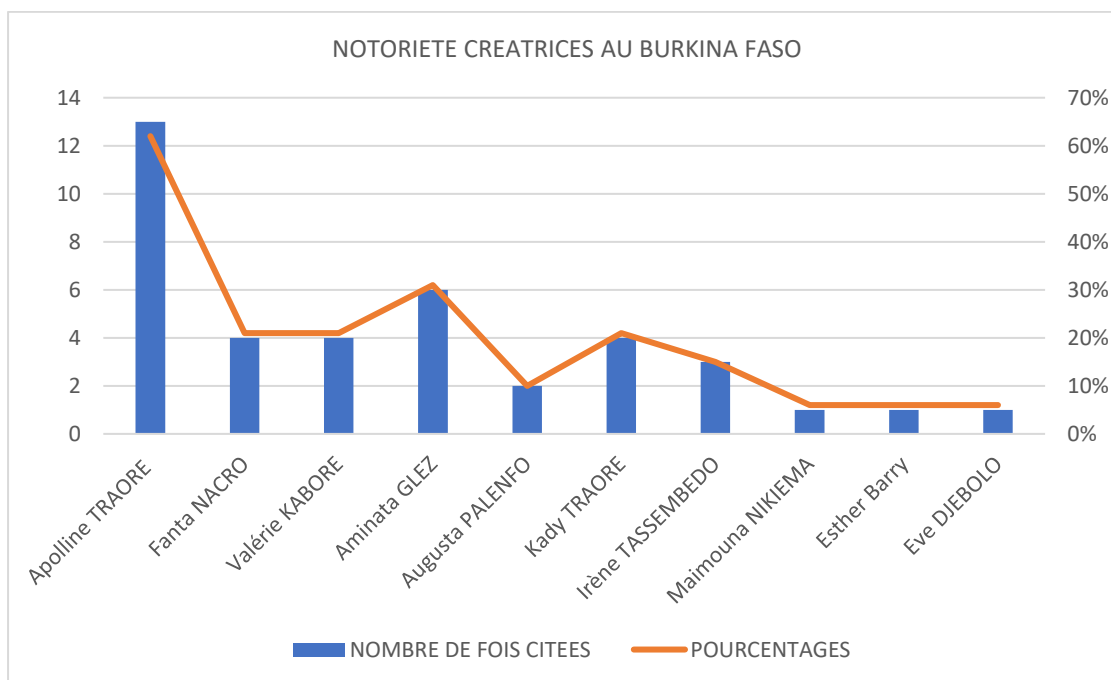
⁶⁹ 6^e édition

Tableau 7: Notoriété créatrices

NOTORIÉTÉ CRÉATRICES		
NOMS	NOMBRE DE FOIS CITÉES	POURCENTAGES
Apolline TRAORE	13	68%
Fanta Régine NACRO	4	21%
Valérie KABORE	4	21%
Aminata DIALLO GLEZ	6	31%
Augusta PALENFO	2	10%
Kady TRAORE	4	21%
Irène TASSEMBEDO	3	15%
Maimounata NIKIEMA	1	6%
Esther BARRY	1	6%
Eve DJEBOLO	1	6%

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021

Figure 4 illustrant la notoriété des créatrices



10 réalisatrices ont été citées à plusieurs reprises mais 2 d'entre elles se démarquent clairement dans le classement. Il s'agit d'Apolline TRAORE citée 13 fois (68%) et Aminata GLEZ DIALLO, 6 fois (31%). Suivent ensuite et à égalité Valérie KABORE, 4 fois (21%) ; Fanta Régina NACRO, 4 fois (21%) et Kady TRAORE, 4 fois (21%). Ces données prouvent que les femmes sont

bien présentes dans le milieu. Quelques-unes sont reconnues pour leurs œuvres bien que peu nombreuses.

Nous avons ensuite voulu examiner la double notion métier-genre auprès de nos enquêtés. La question était de savoir s'ils associaient des corps de métiers à un genre spécifique et si oui comment se faisait cette catégorisation.

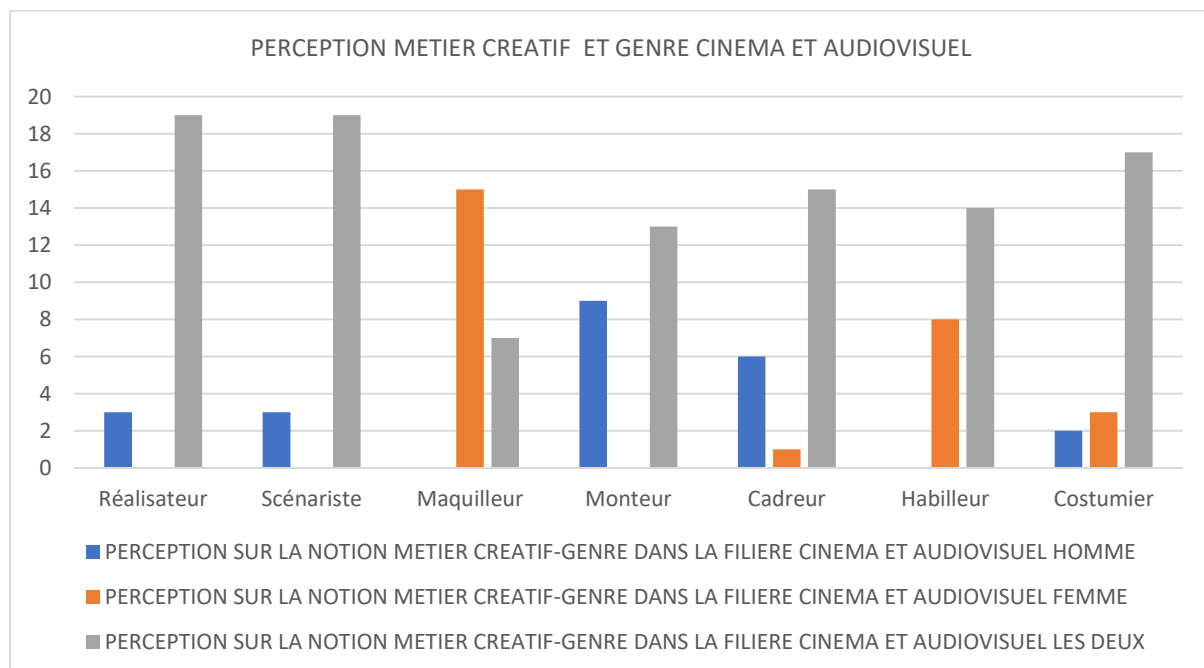
- **La notion métier créatif-genre**

Tableau 8: perception des consommateurs sur les métiers et le genre qui pourrait l'exercer au Burkina Faso.

PERCEPTION SUR LA NOTION MÉTIER CRÉATIF-GENRE DANS LA FILIÈRE CINÉMA ET AUDIOVISUEL			
METIERS	HOMME	FEMME	LES DEUX
Réalisateur	3	0	19
Scénariste	3	0	19
Maquilleur	0	15	7
Monteur	9	0	13
Cadreur	6	1	15
Habilleur	0	8	14
Costumier	2	3	17

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021

Figure 5 illustrant la perception des consommateurs sur les métiers et le genre qui pourrait l'exercer au Burkina Faso.



Le graphique ci-dessus permet d'analyser la perception du public sur les différents métiers créatifs de l'industrie cinématographique au Burkina Faso. Il s'agissait de sonder les mentalités pour percevoir si une distinction de métier pourrait être faite en fonction du genre qui

l'exerce. Les consommateurs pourront cocher une première option pour un seul genre et une deuxième option pour signifier que les deux genres peuvent exercer le même métier.

Le graphique fait remarquer que le genre masculin est prédominant dans les métiers de réalisateur, scénariste, monteur et cadreur. Sur un total de 22 personnes enquêtées, 3 ont coché la case représentant les hommes, 0 pour les femmes et 19 pour les deux pour le métier de réalisateur et scénariste. En ce qui concerne le métier de monteur, 9 pour les hommes, 0 pour les femmes et 13 pour les deux. Pour celui de cadreur 6 ont affirmé que c'est métier d'homme, 1 celui de de femme et 15 pour les deux genres.

Les métiers de maquilleur, habilleur et costumier seraient selon eux à forte prédominance féminine. Il faut noter cependant que les consommateurs font la nuance et disent que pour l'un ou l'autre les deux genres pourraient pratiquer les métiers.

- Les difficultés rencontrées

Les créateurs

Les créateurs⁷⁰ ont énuméré un certain nombre de difficultés rencontrées par les femmes sur les plateaux de tournages et dans l'exercice de leur fonction. Exprimées en grande partie par les principales concernées, ces difficultés sont d'ordre physiques, psychologiques, morales, professionnelles.

Tableau 9 : Difficultés du point de vue des créateurs

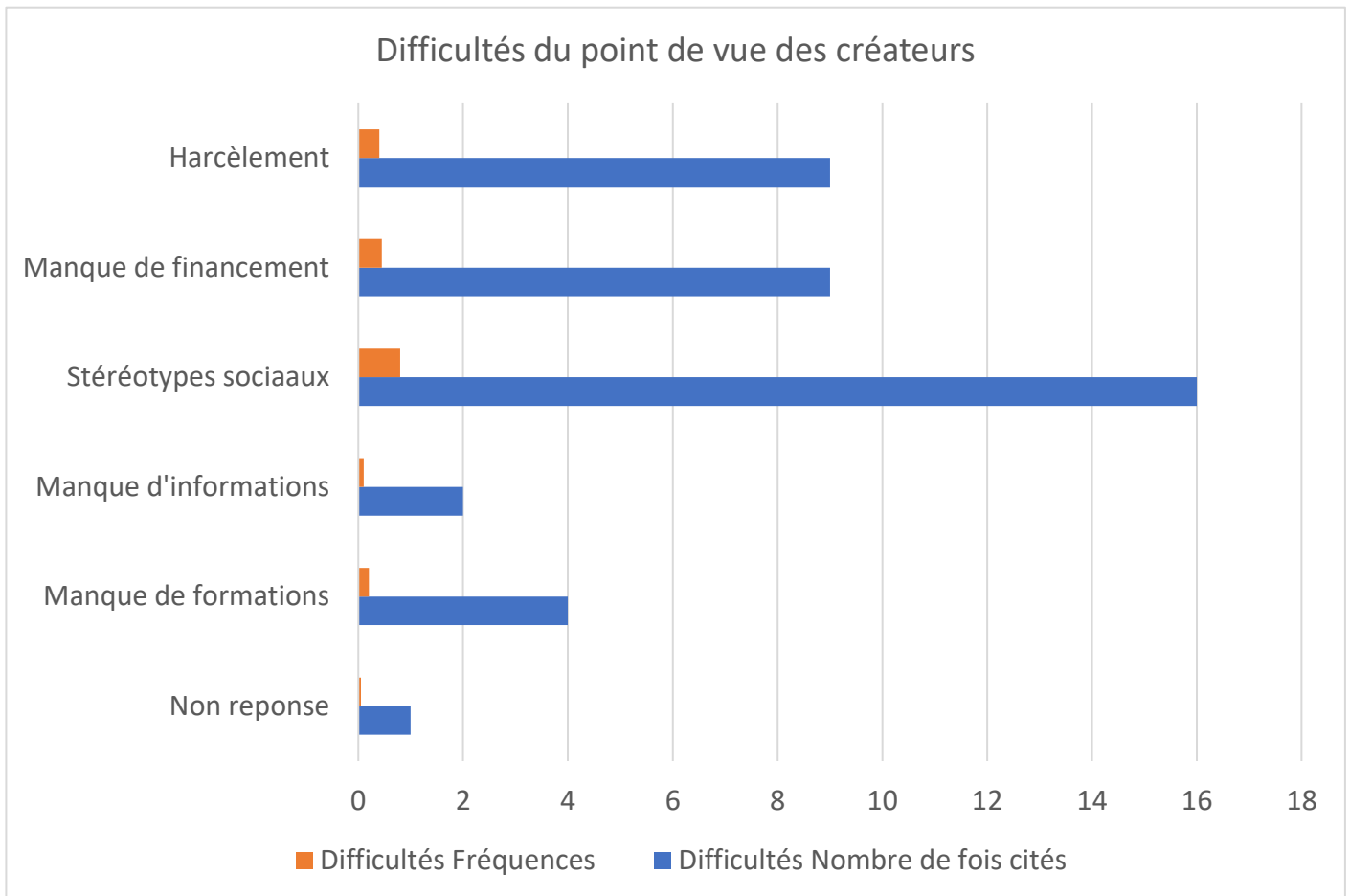
	Difficultés	
	Nombre de fois cités	Fréquences
Non réponse	1	5,00%
Manque de formation	4	20,00%
Manque d'informations	2	10,00%
Stéréotypes sociaux	16	80,00%
Manque de financement	9	45,00%
Harcèlement	9	40,00%

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021

Nous déclinons essentiellement trois principales difficultés évoquées par les enquêtés. 16 créateurs ont évoqué en premier lieu les stéréotypes sociaux subis par les créatrices englobant à la fois la pression sociale et les préjugés associés à leur statut de femme. Suivent ensuite le manque de financement évoqué par 9 créateurs et enfin les harcèlements sexuels sur les lieux de travail. Les autres difficultés comme le manque de formation, d'informations ont été partiellement évoquées.

⁷⁰ Créatrices et créateurs

Figure 6 illustrant les difficultés du point de vue des créateurs



Les consommateurs

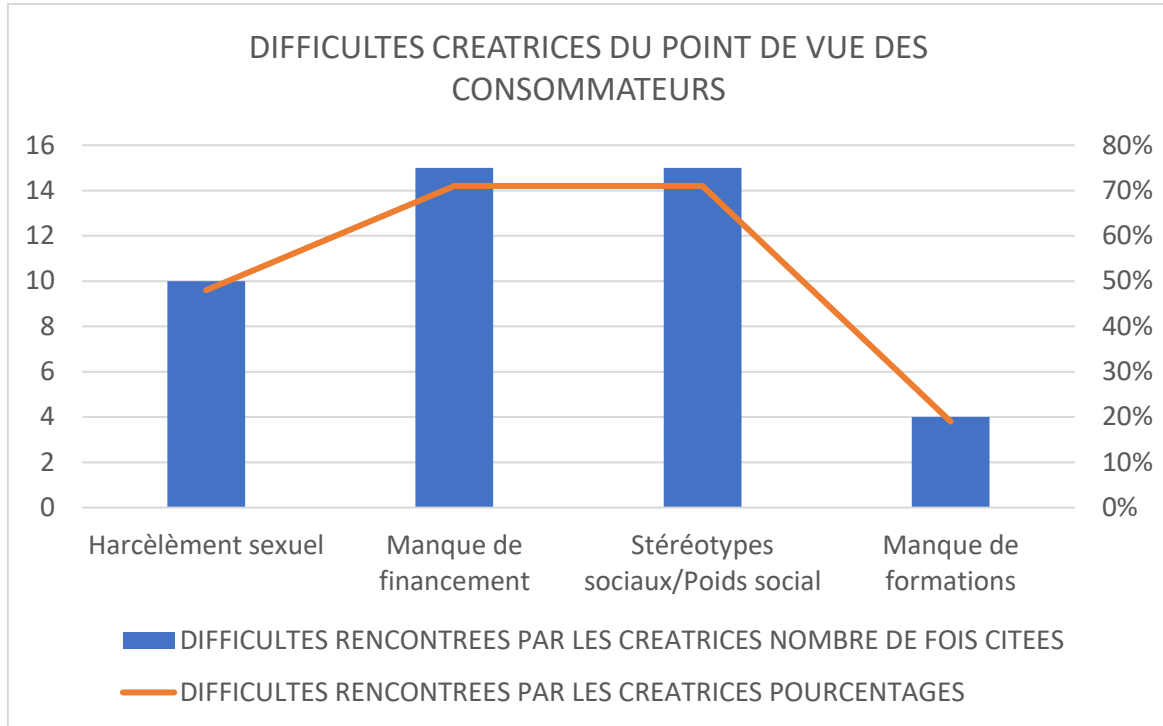
Nous avons recensé auprès des consommateurs ce qui constituait pour eux l'ensemble des difficultés susceptibles d'être rencontrées par les créatrices. Il s'agit de choisir une ou plusieurs difficultés dans la liste proposée. Sur 22 personnes enquêtées, 21 personnes ont évoqué des difficultés. Les difficultés qui ont été le plus citées des difficultés liées à des stéréotypes sociaux et au manque de financement. Ces 2 types de difficultés ont été citées à 15 reprises par différentes personnes enquêtées. Ensuite, suivent les harcèlements (cités à 10 reprises) puis enfin, le manque de formations.

Tableau 10 : Récapitulatif des difficultés par les créatrices du point de vue des consommateurs

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES CRÉATRICES		
DIFFICULTÉS	NOMBRE DE FOIS CITÉES	POURCENTAGE
Harcèlement sexuel	10	48%
Manque de financement	15	71%
Stéréotypes sociaux/Poids social	15	71%
Manque de formations	4	19%

Source : Dodo Charité ADOM, à partir de l'enquête, Juin-Juillet 2021

Figure 7 illustrant les difficultés rencontrées par les créatrices du point de vue des consommateurs



Les deux principales difficultés évoquées par nos enquêtées sont d’ordre social et financier. Nous tenterons d’analyser le contexte de ces difficultés et les pistes d’explications de ces difficultés

b. Un environnement anthropologique longtemps stéréotypé

La majorité de nos enquêtées ont évoqué la présence de stéréotypes sociaux à l’encontre des femmes dans la société burkinabè en général. Ces stéréotypes se caractérisent par l’existence de règles coutumières et religieuses attribuant à la femme un statut social relativement inférieur à celui de l’homme. Selon une étude de l’OXFAM sur les femmes dans la crise (sécuritaire et sanitaire) au Burkina en 2020, « *la société burkinabè est une société multiethnique, multireligieuse et traversée par des courants conservateurs et progressistes, comme en témoigne l’évolution législative des dernières années sur l’égalité des genres. De nombreux progrès ont en effet été accomplis : création d’un Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, prise en compte du principe d’équité dans la stratégie de développement durable du pays, interdiction de l’excision et du mariage précoce, adoption d’une politique de quotas destinées à faciliter l’engagement des femmes en politique, création de Maisons de la Femme à travers tout le pays, et adoption d’une politique de sécurisation foncière en milieu rural qui préconise entre autres un accès équitable à la terre pour l’ensemble des acteurs,*

femmes incluses »⁷¹. Malgré ces progrès constatés des stéréotypes mêmes voilés persistent à l'égard de la femme.

La société burkinabè considérée comme essentiellement patriarcale est en partie caractérisée par l'existence de la chefferie traditionnelle. Cette étant dernière bien que protectrice de la femme favorise inconsciemment la création de stéréotypes socio-culturelles dans un souci de conservation des mœurs. Ces environnements de création de pesanteurs suscité par le changement de paradigme sont entre autres la famille, le village, le quartier, bref l'environnement immédiat. Comme pesanteur nous pouvons citer l'interdiction pour la femme de prendre la parole en public et de donner des ordres à un homme. Une interdiction incompatible avec la notion de réalisatrice, cette dernière caractérisée par la direction d'équipe par exemple. Ces stéréotypes privent également la femme du droit d'exercer un métier « dit d'hommes » et jugé incompatibles avec sa nature et son rôle dans la société. Le constat se fait présent à tel point qu'une femme sans engagement matrimonial ou sans descendance est considérée comme n'étant pas normale. Ces stéréotypes très présents dans la société actuelle sont donc transmis par l'éducation mais aussi par l'imaginaire social. Une situation cependant surprenante car plusieurs femmes intègres ont par le passé montré leur implication au bien-être collectif et leur capacité à apporter de nouvelles idées⁷². Les femmes africaines et burkinabè vivent en majorité des stéréotypes et les créatrices encore plus car elles sont appelées à exercer dans un univers plein de préjugés et d'hommes issus de ces sociétés.

c. Un manque de financement adapté aux enjeux du marché présent dans tout le secteur culturel

L'industrie du cinéma en général est une industrie à forte demande budgétaire et ceci est dû à la durée de production variant de 6 mois à plusieurs années selon les ressources mises en place et selon le type de projet. Ce besoin de financement se fait encore plus sentir avec le nombre important de professionnels indispensables à la réalisation d'une œuvre de qualité. Cette raréfaction des ressources financières conduit à l'obsolescence des équipements et des infrastructures techniques. Plusieurs créatrices ont évoqué ce manque crucial de financement conduisant très souvent à leur amateurisme apparent de certaines productions cumulant sur une seule et même personne les fonctions de réalisateur/producteur, de réalisateur/scénariste, celle de costumier/habilleur ou celles de cadreur/machiniste. Cette insuffisance de financement est une situation inhérente à tous les acteurs de l'industrie du cinéma, hommes ou femmes. Cependant, cette situation crée des contraintes

⁷¹ OXFAM, *les femmes dans la crise au Burkina, survivantes et héroïnes*, 2020, p.6.

⁷² GIUMBI OUATTARA, *La princesse YENNEGA*

supplémentaires aux femmes dans un marché où les publics attendent du contenu de qualité à l'ère du numérique et de la technologie de pointe.

d. L'insertion professionnelle des créatrices

Comme dans tous les corps de métier, l'insertion professionnelle est délicate et parsemée à la fois de difficultés et/ou de réussites. Les femmes créatrices approchées au cours de notre enquête ont relevé le fait d'avoir à leurs débuts eu à relever énormément de défis en lien avec leur statut de femme limitant ainsi leurs chances d'évoluer normalement sur plusieurs plateaux de tournages. À l'ISIS-SE, les étudiants ont la possibilité d'effectuer après leur formation, des stages fruits de partenariats entre différentes structures de production et l'école de formation. Ce système permet aux étudiantes d'acquérir des expériences et un carnet d'adresses. Cependant, le bon fonctionnement de ce système se heurte à un ensemble de préjugés⁷³ et d'appréhensions à l'égard des femmes qui font qu'elles sont moins sollicitées dans le secteur. Entre un opérateur de prise de vues (cadreur) homme ou femme le choix se portera⁷⁴ sur le cadreur (l'homme). Quelques créatrices face à ces difficultés et ont soit préféré abandonner le métier de créatrice de cinéma ou ont préféré se reconvertir à d'autres métiers⁷⁵. D'autres, face à ces difficultés y ont trouvé l'opportunité de jouer la carte des « femmes dures et /ou à fort caractère » pour s'imposer et s'affirmer dans le domaine.

- Apolline TRAORE

Inspirée depuis sa jeune enfance (à 10 ans) par la série de bande dessinée reprise en série télévisée d'animations "les aventures de Tintin", Apolline TRAORE a très tôt entretenu sa passion pour le cinéma et a toujours voulu réaliser et raconter des histoires. Née d'un père diplomate, la réalisatrice a étudié et obtenu une Maîtrise en Film au Emerson Collège à Boston MA aux États-Unis. Elle a suivi des formations en cadrage à "The New York Film Academy". De retour au Burkina Faso après ses études, la créatrice a pendant plusieurs années été assistante du célèbre réalisateur, Idrissa OUEDRAOGO. Ce dernier est ensuite devenu le producteur des premiers films de la réalisatrice. La réalisatrice explique s'être préparée mentalement à travailler dur et à oublier son statut de femme dans un milieu à prédominance masculine. Une attitude qu'elle explique avoir facilité son insertion professionnelle. La réalisatrice affirme par ailleurs avoir subi et senti des stéréotypes en lien avec son âge car elle travaillait en majorité avec des personnes bien plus âgées et expérimentées qui ne lui accordaient pas forcément le respect et la considération dues. Certes la réalisatrice a évoqué des moments où on ne lui faisait pas confiance, et où on ne la prenait pas au sérieux mais elle explique que les faits

⁷³ L'appréhension selon laquelle une femme sur un lieu de tournage reculé ou en zone non habitée ne puisse pas tenir, celle selon laquelle la femme soit fragile et facilement exposée aux maladies, aux grossesses et à l'inconfort pendant ses périodes de menstruations.

⁷⁴ Sans prise de contact

⁷⁵ Dans l'audiovisuel, à la télé par exemple, ou dans l'administration publique jugé moins exigeant ou dans l'enseignement.

marquants étaient en lien avec son âge. *« J'étais jeune à mes débuts et j'étais la plupart du temps sur un plateau avec des personnes comparables à mes parents à qui je devais donner des ordres. Vu qu'on était en Afrique alors que moi j'avais grandi dans un milieu occidental (Etats-Unis) j'ai difficilement vécu mon intégration parce que j'avais une autre culture. Je me suis retrouvé devant des codes du cinéma à l'africaine auxquels je n'étais pas du tout habituée.⁷⁶ »*. Selon Apolline TRAORE, les femmes n'ont qu'une seule façon de faire taire tous ces préjugés à leur égard. Elles doivent être passionnées et travailler dur de manière à produire du contenu de qualité. C'est la seule façon pour elles, selon la réalisatrice, de se faire respecter.

- **Kady TRAORE**

C'est la passion de son père adoptif qui a suscité chez Kady TRAORE l'envie de devenir en premier lieu comédienne. La jeune dame a ainsi commencé à jouer dans la série « A nous la vie » à l'âge de 18 ans. Le désir de réaliser des œuvres cinématographiques est quant à lui venu de sa formation puisque la comédienne a suivi une formation en théâtre et communication. A la fin de ses études, elle a réalisé des spots publicitaires avec son agence de communication qu'elle avait entre-temps créé. Vu que la jeune comédienne réalisait des spots appréciés du grand public, elle a jugé intéressant d'écrire elle-même des scénarios pour des films. Avec aucune formation dans le domaine et sans aucune connaissance technique, elle a décidé de se former à l'ISIS-SE afin d'apprendre les techniques de rédaction et ainsi donc professionnaliser sa passion. Après une licence en image à l'ISIS-SE, la réalisatrice a commencé à réaliser ses œuvres mais n'ayant pas de producteur elle a par la suite créé sa société de production. Très souvent obligée de produire sur fonds propres, la réalisatrice se retrouve aujourd'hui obligée de rechercher elle-même les financements pour ses créations. Elle affirme qu'aujourd'hui que la recherche de financement lui prend tellement de temps qu'elle n'arrive pas à réaliser des films. En tant que scénariste autodidacte, Kady TRAORE écrit elle-même ses scénarios mais fait souvent appel à des scénaristes professionnels tunisiens ou burkinabè comme Guy désiré YAMEOGO comme script doctor. Ce dernier a supervisé et corrigé son scénario un peu comme un mentor lui donnant des orientations techniques afin qu'elle écrive mieux un scénario respectant les normes. *« Quand tu es une femme réalisatrice souvent on veut décider à ta place. Les hommes sur les plateaux ne sont pas habitués à être dirigés par une femme. Les femmes doivent se former avant d'embrasser la carrière de réalisatrice sinon les hommes vont vouloir lui dire quoi faire alors que c'est elle la réalisatrice, c'est elle qui signe. C'est au réalisateur de dire ce qu'il veut sur son film. Très souvent, il préfère d'abord aborder la réalisatrice comme une femme et non comme une professionnelle. Je le disais très souvent à mon cadreur. Je lui disais " n'oublie pas que toi et moi, avons la même licence en image, dans la même école donc mets-moi la lumière que je veux là où je la veux". A mes débuts, mes chefs*

⁷⁶ Propos recueillis au cours d'un entretien avec Apolline TRAORE le 1^{er} juin 2021 réalisé dans les locaux de la maison de production « les Films Selmon».

de postes que j’assistais prédisaient que je craquerai parce que les tournages se faisaient dans des zones reculées mais vu que j’étais motivée à travailler je les ai finalement surpris ». Pour Kady, les femmes se complexent trop devant les collaborateurs plus âgés et plus expérimentés et très souvent la figure masculine est plus respectée que celle féminine. Par conséquent, les réalisatrices doivent s’imposer, se faire accepter comme être humain et professionnel « Sinon, tout le monde viendra réaliser ton film à ta place » pour reprendre la réalisatrice. Pour revenir à la question du harcèlement, la réalisatrice affirme avoir été victime surtout dans sa quête de financement et plusieurs femmes ont laissé dormir des projets parce qu’elles n’ont pas cédé aux avances d’un potentiel producteur. La réalisatrice affirme également avoir eu de très belles connexions d’idées et de belles collaborations avec des chefs de postes qui ont finalement des propositions indécentes⁷⁷.

Le tournage d’un film, contrairement à une émission télévisée, se fait sur une longue durée (entre 6 mois et 2 années, voire plus) et fait passer le cinéma pour un univers assez malsain sans codes ni mœurs. Les femmes pour évoluer dans ce milieu doivent être persévérantes car l’image que la société renvoie les fragilise souvent. Quand la femme réalisatrice n’est pas passionnée avec une grande confiance en soi elle ne pourra pas poursuivre, égaliser et aller au bout de ses projets.

- **Augusta PALENFO**

Également comédienne à ses débuts (métier qu’elle a commencé à exercer toute petite), Augustine Bomsoya PALENFO dit Augusta, a véritablement commencé sa carrière de comédienne en 1996 en intégrant l’école de théâtre du Burkina. Elle a participé en tant que comédienne à la réalisation de plusieurs œuvres cinématographiques entre autres “une femme pas comme les autres” d’Abdoulaye DAO en 2009 ou “le neveu de l’homme fort” d’Adama Rouamba en 2015. C’est en 2016 que la comédienne décide de faire ses essais en réalisation de films. La réalisatrice nous explique ses motivations en ces termes : « *J’avais un projet que je voulais faire réaliser par mon doyen réalisateur. Malheureusement, ce dernier n’a pas cru en la qualité de ce projet ce qui m’a amené à trouver d’autres voies afin de moi-même réaliser mon projet* ». Augusta PALENFO affirme avoir eu du mal avec ses collaborateurs hommes surtout car très souvent beaucoup plus âgés qui lui faisaient douter de ses propositions, de ses capacités à diriger la réalisation d’un film. Il faut noter que la réalisatrice fait partie des réalisatrices n’ayant pas suivi une formation diplômante en réalisation mais ayant plutôt eu une formation sur le tas (et sur le terrain). Elle a néanmoins suivi et bénéficié de formations certifiantes en cadrage, en écriture de scénario. Selon elle la société considère toujours que la femme n’a pas droit à la parole, ce qui fait que plusieurs de ses collaborateurs n’arrivent pas à comprendre qu’une femme puisse mener et être la cheffe d’une équipe. La

⁷⁷ Propositions à connotation sexuelle

réalisatrice explique également que dans sa quête de financement pour ses projets avoir vécues des situations de propositions indécentes⁷⁸ avant d'obtenir le financement.

- **Hana Halia Lebo TRAORE**

Née d'un père ingénieur de son, Mlle TRAORE est une opératrice de prise de vues (cadreuse entre autres) formée à l'ISIS-SE. Elle fait partie de la nouvelle génération des rares professionnelles cadreuses au Burkina Faso. L'amour du métier est née depuis son enfance quand elle suivait son père sur les plateaux. Une passion qu'elle a nourri au cours des années. Aujourd'hui, en plein stage professionnel pour l'obtention de son diplôme de licence en image, elle raconte pendant notre entretien ses débuts difficiles dans le milieu. Le métier d'opérateur de prise de vues en plus d'être artistique est surtout physique et nécessite par conséquent une excellente condition et résistance physique. Les assistants de production transportent les équipements, quelquefois en zones rurales avec des routes difficiles. Sur les productions de films d'action les assistants sont parfois obligés de courir et pour cela il est impératif d'être en excellente condition physique. Avec la perception de la société selon laquelle la femme serait incapable d'accomplir des tâches à fort efforts physiques, la cadreuse affirme avoir subi ces remarques et raté une opportunité à cause de ces préjugés. *« J'étais sur un plateau avec l'un de mes chefs de postes qui a reçu l'appel d'un producteur. Ce dernier recherchait un technicien en lumière pour un travail. Le chef de poste m'a donc recommandé au producteur en précisant qu'il travaillait actuellement avec une personne qui verra bien le travail le rassurant ainsi par rapport au niveau de compétence du technicien recommandé. Le producteur était d'accord pour travailler avec le technicien puisque l'appel était sur haut-parleur du coup j'écoutais la conversation. L'instant où mon chef de poste a dit que c'était une fille, le producteur a demandé si le chef de poste était sûr que j'allais pouvoir tenir comme quoi le travail se fera à des heures très tardives et en zone rurale. Malgré la précision du chef de poste comme quoi j'allais pouvoir réaliser le travail, le producteur a promis rappeler, chose qu'il n'a plus faite⁷⁹». Cet exemple montre que plusieurs plateaux sont fermés aux femmes à cause justement de ce statut de "femme" réduisant ainsi les chances pour elles de se faire valoir, se faire respecter et d'acquérir à la fois en formations et en expériences. Par la suite la cadreuse relativise en ces termes « J'ai eu la chance d'aller sur des projets grâce non seulement à des réalisateurs mais aussi à quelques cadreurs qui ont eu confiance en moi, m'ont recommandé et/ou m'ont invité sur des plateaux ».*

A la question de savoir si la cadreuse avait vécu des harcèlements sur les plateaux, Eve affirme effectivement avoir pendant un stage été victime de propositions indécentes venant de l'un de ses supérieurs. Après son refus, la cadreuse affirme avoir vécu un calvaire, effectuant toutes les tâches corsées du plateau que lui imposait ce « supérieur » en question. Elle affirme certes avoir vécu cela comme des représailles à cause de son refus mais relève par contre que

⁷⁸ Harcèlement

⁷⁹ Propos d'Hanna TRAORE recueillis pendant l'entretien réalisé par appel téléphonique le 19 juillet 2021

ces évènements l'ont aidée à se forger un caractère même si à plusieurs reprises elle a envisagé abandonner son métier.

5. La liberté artistique et le statut de femme

Le dictionnaire Larousse définit l'artiste comme étant "une personne qui a le sens de la beauté et qui est capable de créer une œuvre d'art"⁸⁰. Nous pouvons donc dans ce cas inclure les créateurs du cinéma et de l'audiovisuel dans ce groupe représentatif. Les créateurs du cinéma et de l'audiovisuel réalisent des œuvres à la fois artistiques, techniques et éducatives. La condition de créateur nécessite une forme de liberté d'imagination et d'expression qui ne doit en aucun cas être soumise à une restriction du moment où cette liberté ne porte pas atteinte à une loi en vigueur. Selon Guy Désiré YAMEOGO « être créateur, c'est être un esprit libre ». C'est cette liberté qui est quelque fois refusée à la femme car dans nos sociétés « le mot liberté ne colle pas avec la femme ». La femme est tellement sacralisée et considérée comme source de vie qu'il est difficile pour la société de la voir exposée. Car c'est également cela être créateur, être exposé surtout pour les réalisatrices. Pourtant les articles 2 et 3 du rapport périodique du Burkina Faso à la commission Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples couvrant la période de 2003 à 2009 octobre, stipulent que « le principe de la non-discrimination et à l'égalité devant la loi est affirmé dans la Constitution, qui énonce en son article 1er que « tous les Burkinabè naissent libres et égaux en droit. Sur le plan législatif, la loi n°28-2008/AN du 13 mai 2008 portant Code du travail, en son article 4, réitère l'interdiction de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Cette disposition législative définit la discrimination comme toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession, ou, toute autre distinction, exclusion ou préférence ayant pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession. »⁸¹ Ceci donne ainsi le droit aux femmes d'exercer en toute liberté sans pour autant craindre pour leur statut de femme et sans craindre une redevabilité sociale en lien avec ce statut.

Le Conseil des ministres, en sa séance du mercredi 24 octobre 2012, a adopté le décret portant statut de l'artiste au Burkina Faso. L'adoption de ce décret vise à créer un cadre juridique qui consacre la reconnaissance de l'artiste et offre les conditions de protection et de promotion de ses ambitions créatrices. Le statut de l'artiste est l'ensemble des droits et obligations attachés à la qualité d'artiste. Ce décret est applicable sans discrimination de sexe ni d'âge. Aujourd'hui, quelques productions font des compromis pour les femmes cadreuses ou

⁸⁰ (Larousse s. d.), <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/artiste/5584>, consulté le 26/07/2021

⁸¹ (Ministère de la promotion des droits humain BF, 2009), consulté le 26/07/2021

monteuses ou maquilleuses enceintes ou allaitantes afin de faciliter l'exercice de leur profession malgré leur condition.

6. Les perspectives

Notre enquête nous a permis de répertorier un certain nombre d'initiatives mises en place pour améliorer la situation des créateurs en général et celle des créatrices du milieu cinématographique, en particulier. Malgré ces efforts, des inégalités persistent et des actions devraient être pérennes et orientées vers un ensemble d'axes que nos enquêtés nous ont aidés à identifier.

a. Sur le plan législatif

La principale cause de la disparité de genre au détriment des créatrices dans le secteur cinématographique évoquée par nos enquêtés est souvent liée à l'arrivée tardive de ces derniers comparés aux hommes dans le secteur. Ce retard pourrait s'expliquer par l'inexistence des textes prévus en faveur des femmes et leur mise en application peu crédible. Il est certes vrai que le Burkina Faso dispose d'une loi sur le quota genre depuis 2009 mais cette loi devrait être applicable à tous les secteurs et soutenue par un système de veille et de sanction adaptée surtout au secteur culturel. Plusieurs institutions sous régionales ont cependant adopté en tenant compte des principes de complémentarité et de subsidiarité des textes favorables aux femmes, à leur épanouissement et à leur autonomisation dans tous les secteurs. Ce serait par ailleurs des opportunités à explorer par les femmes.

Tableau 11 : Les différentes dispositions législatives prises par les institutions sous régionales applicables en faveur du genre au Burkina Faso

Institutions	Textes élaborés	Années	Champs d'application
UA	Politique genre	2009	Etats membres
UEMOA	Document cadre/Stratégie genre de l'UEMOA ⁸²	2018	Etats membres
CEDEAO	S'appuie sur les 12 domaines critiques du Plan d'action de la conférence de Beijing et les OMD	2004	Etats membres

Source : données recueillies au cours de notre enquête entre Juin et Juillet 2021

⁸² Voir annexe 9

b. Sur le plan économique

Plusieurs acteurs ont évoqué l'apport du FDCT et des financements du BBDA, révélant les avancées en termes de financement réalisées, quoique jugés très insuffisants.

La création d'un fonds d'appui spécialement réservé à la filière cinéma et audiovisuel permettra de pallier quelques préoccupations liées aux financements de projets. Ce Fonds prendrait également en charge les besoins financiers propres à la filière, la formation aux métiers et l'appui à l'écriture, les formations techniques spécifiques aux jeunes femmes. Le manque de financement étant la deuxième difficulté recensée par notre enquête nous pensons qu'il serait opportun de créer et de promouvoir des formules de " budget complémentaire " pour encourager les maisons de production qui présenteraient des équipes de tournage ou liste d'employés légalement reconnus ou de stagiaires sur des sessions de formation dont le quota genres sera égal ou supérieur à 30%. Dans la continuité et pour impliquer davantage le système bancaire, mettre en place des lignes de garantie pour encourager des crédits bancaires pour des productions rentables ou à vente assurée.

c. Sur le plan de la formation professionnelle

Les projets menés par les créatrices sont pour la plupart générateurs de revenus mais sur le long terme. Ces projets nécessitent une connaissance accrue et des formations professionnelles adéquates. Entre 1991 et 2012 le taux de scolarisation des filles au Burkina Faso est passé de 25,3% à 64,5%⁸³, un effort louable mais moins ressenti dans le secteur culturel. L'ISIS et l'Institut Imagine font certes des efforts dans ce sens, mais nos enquêtés ont également émis le souhait de suivre des formations diplômantes beaucoup plus approfondies dans les domaines beaucoup plus techniques comme l'écriture de scénarios ou le cadrage. L'Etat burkinabè pourrait par exemple financer la formation de femmes dans des écoles de cinéma à l'étranger comme à l'ESAV à Marrakech où on y retrouve pratiquement aucune femme burkinabè.

d. Sur le plan social : une prise de conscience endogène

Plusieurs acteurs ont évoqué le manque de ténacité de quelques nouvelles et jeunes créatrices réduisant ainsi le pourcentage dans le secteur. Parmi nos enquêtés nous avons effectivement remarqué plusieurs reconversions de métier ; de cadreuse à enseignante ou de réalisatrice à fonctionnaire administrative par exemple. C'est un aspect qui fait ressortir quelquefois le manque de ténacité des femmes face à la pesanteur sociale et aux difficultés du secteur. A cet effet les créatrices devront se démarquer et rester déterminées pour venir à bout de ces difficultés. Une prise de conscience de la femme elle-même devra se faire car

⁸³ Commission genre UEMOA, « *Stratégie genre de L'UEMOA* », s. d. ,2018, 52p.

des défis restent toujours à être relevés. Pour remédier au manque de solidarité dans le secteur, la mise en place de réseau d'associations professionnelles de femmes créatrices en plus d'une synergie pour favoriser les coproductions et initier un système de mentorat effectif et durable dans le temps devraient être envisagés.

Au-delà de la prise de conscience des créatrices, une sensibilisation à travers des films documentaires et une éducation à l'image dans les écoles pourraient être renforcées. Nous présenterons dans le chapitre suivant le projet de création d'un collectif en soutien aux associations présentes pour renforcer les liens de solidarité entre créatrices et créer une synergie concrète pour valoriser leurs différentes œuvres.

Chapitre 4 : Projet de création d'un « réseau de solidarité et de soutien aux créatrices »

L'une des faiblesses répertoriées à travers notre analyse chez les créatrices du secteur cinématographique au Burkina Faso est le manque de solidarité et d'entraide entre créatrices elles-mêmes. Cette faiblesse susceptible de fragiliser le système associatif des femmes du secteur cinématographique, nous proposons la mise en œuvre d'un collectif de solidarité à instaurer pour rapprocher les femmes exerçant les métiers derrière la caméra.

1. Contexte d'applicabilité

La solidarité étant le socle pour mener à bien une lutte, le milieu associatif des femmes de l'image souffre apparemment d'un manque d'initiatives visant à rapprocher davantage et à créer des conditions de soutien mutuel. Mis à part les Journées cinématographiques de la Femme Africaine de l'image, peu d'activités de soutien sont menées pour rassembler les créatrices. Plusieurs réalisatrices ont affirmé avoir vécu des situations difficiles liées soit à la production d'une œuvre soit au regard social car qu'on le veuille ou pas ces créatrices sont pour la plupart du temps admirées en public mais objet de critiques en privé. Face à cette situation une forte solidarité au sein du dispositif associatif des femmes, la valorisation de ces créatrices par leur pairs et une conviction de la valeur des créatrices serait envisageable.

2. Description du projet

Il s'agit d'un circuit de promotion, de solidarité et de soutien véritable à instaurer pour et par les créatrices afin de mener des luttes communes contre la discrimination et les stéréotypes à l'encontre des femmes du secteur. En collaboration avec et basé au sein de l'UNAFIB, ce réseau implique le regroupement périodique, l'instauration d'une campagne de promotion axée sur les réseaux sociaux et un système de mentorat. Le principe sera pour chaque créatrice de valoriser chaque année trois autres créatrices membres, leurs œuvres et leurs réalisations à travers les réseaux sociaux, des conférences, des ateliers, des masters class et des festivals auxquels elles participeront. L'Union nationale des femmes de l'image du Burkina Faso (UNAFIB) aujourd'hui en difficultés remarquables avec le manque de rencontres, le non renouvellement du bureau et l'absence d'activités nouvelles en vue de motiver les créatrices et d'améliorer le regard social sur elle. Nous proposons donc ce collectif comme bouée de sauvetage pour redynamiser et adapter les actions de l'association face aux nouvelles exigences et contraintes du secteur créatif cinématographique.

Nom

Réseau de solidarité et de soutien aux créatrices

Localisation et statut

C'est un système de redynamisation de l'UNAFIB, logé au sein de l'association susceptible d'être accompagné par le FESPACO et/ou le ministère de la culture, des arts et du Tourisme.

Nature

Il sera de nature associatif, promotionnel, éducatif et professionnel s'orientant vers la formation professionnelle, le mentoring de jeunes créatrices, la valorisation des pairs et le partage d'expérience.

Mission

Accompagner, rendre visible, soutenir à grande échelle et créer un esprit de solidarité puissant au sein du groupe de l'UNAFIB.

Principes directeurs

- La considération des efforts fournis par les différentes créatrices du secteur
- Le respect mutuel au sein du collectif
- L'intégration des créatrices de la nouvelle génération au sein du collectif
- La valorisation et la promotion ponctuelle de créatrices et d'œuvres ou d'actions qu'elles auraient menées
- La sensibilisation quant à l'abandon de préjugés et de stéréotypes à l'encontre des créatrices et des femmes.

Objectif stratégique

Appuyer le système associatif des femmes de l'image au Burkina Faso, impliquer davantage les femmes elles-mêmes quant à la lutte contre la stigmatisation et contribuer à un changement de mentalités à l'égard des femmes.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir la solidarité féminine, socle pour vaincre la discrimination faite aux femmes, se soutenir véritablement entre femmes
- Mener des luttes ensemble, avoir un but collectif
- Se serrer les coudes, en collaboration avec l'UNAFIB
- Se féliciter et se motiver entre créatrices
- Lancer des challenges (et/ou défis sur les réseaux sociaux)
- Montrer ce que les créatrices accomplissent chacune de son côté.
- Valoriser un minimum de 3 collègues créatrices inspirantes et leurs œuvres dans le secteur chaque année.

Actions et résultats attendus

- La mise en place d'un système de valorisation intitulé « le challenge collectif » sur les supports internet et nouveaux médias comme Facebook, Instagram, WhatsApp et/ou Tiktok.
- Former 50 tandems de jeunes créatrices-mentor par an
- Faire la promotion de 50 créatrices en tout par an
- Réaliser un minimum de 10 documentaires par année représentant soit l'univers professionnel dans lequel évolue les créatrices, soit celui des interactions et des échanges effectués au sein du tandem jeune créatrice-mentor.
- L'initiation de rencontres festives chaque début de mois pour faire le bilan des différentes activités menées, créer un cadre de rencontre et de retrouvailles entre femmes du même secteur.
- Le mentorat de jeunes filles créatrices avec le tandem « jeune créatrice-mentor », constitué d'une étudiante en métier créatif et d'une créatrice professionnelle du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso. Ce mentoring implique l'accompagnement psychologique et les conseils en termes de formations professionnelles.
- La réalisation d'œuvres cinématographiques par les tandem « jeune créatrice-créatrice » permettra aux jeunes créatrices de se titulariser et d'acquérir des aptitudes de leader et de chef d'équipe/chef de poste, dans un système non d'assistantat mais de collaborations professionnelles.
- Le décernement annuel de « l'Awards » du meilleur tandem de l'année, symbole de la meilleure équipe jeune créatrice-mentor à avoir réalisé la meilleure œuvre cinématographique basée sur une bonne collaboration, l'originalité de l'œuvre, l'originalité du scénario, la qualité des images et des prises de vues.
- L'instauration d'une tontine collective mensuelle qui permettra de recueillir des fonds susceptibles d'aider les créatrices en difficulté budgétaire résolvant ainsi la contrainte liée au manque de financement dans le secteur.

Groupes cibles

- Toutes les créatrices burkinabè du cinéma et de l'audiovisuel ou étrangères exerçant sur le territoire burkinabè depuis plus de 5ans et sont membres ou non de l'UNAFIB.
- Etudiantes dans les filières de réalisation, d'écriture de scénarii, ingéniorat en prise de vues, en montage dans une école de cinéma au Burkina Faso ou Burkinabè à l'extérieur.
- L'UNAFIB, pourra mettre à la disposition de la commission chargée du collectif les ressources documentaires, la base de données des créatrices membres et des outils susceptibles d'aider à la mise en place du collectif.
- Le FESPACO pourra dans la mesure du possible mettre à la disposition de l'UNAFIB les ressources financières et logistiques disponibles à la mise en œuvre du projet.

- La FEPACI pourra aider à la sensibilisation et à la mobilisation des créatrices et au soutien des partenaires techniques et financiers.
- Cinéphiles présents sur les réseaux et nouveaux médias comme Facebook, WhatsApp, Tik Tok
- Passionnés de contenus cinématographiques et audiovisuels

3. Pertinence et justification

Le « collectif de solidarité et de soutien aux créatrices » se veut d'être une piste de résolution des défis auxquels font face les créatrices du secteur cinématographique au Burkina Faso. Il s'inscrit dans la même logique que les objectifs de l'UNAFIB qui sont de créer un lien de solidarité entre les dames de l'image mais suppose une appropriation des principes directeurs basée sur l'utilisation des nouveaux canaux. Ce projet est pertinent car il permet aux créatrices de prendre les rênes de la lutte pour un exercice libre de leur profession. Elles pourront changer les mentalités à leur égard en montrant l'exemple elles-mêmes, se serrant les coudes et produisant des œuvres percutantes. Vu l'inexistence d'un mécanisme de promotion des œuvres au sein même du dispositif associatif des créatrices du cinéma et de l'audiovisuel, ce collectif constitué de femmes convaincues du rôle des créatrices du secteur pourra renforcer les liens et les activités menées par l'UNAFIB. L'association pourra utiliser le collectif comme instrument pour renforcer les liens des membres et créer à l'aide des principes directeurs des valeurs propres aux créatrices et reconnaissables par tous. Ces valeurs pourraient être la loyauté, l'entraide, l'éducation endogène qui consiste pour chaque créatrice la nécessité de sensibiliser son entourage immédiat pour la lutte contre les discriminations faites aux femmes.

4. Modalité de mise en œuvre

La réalisation de notre projet prévoit le passage par deux phases : l'une d'implantation et l'autre de mise en route

Phase d'implantation

Le FESPACO pourra dans la mesure du possible mettre à la disposition du collectif les locaux en son sein, locaux qui abriteront la commission chargée de mettre en place le collectif. Les ressources financières feront l'objet de demande de financement auprès de l'Etat, de la coopération suisse et des organismes soutenant la formation professionnelle, l'éducation et la promotion du genre. Les actions seront orientées vers la promotion des œuvres, la formation, la célébration et la valorisation des créatrices lors des regroupements, rassemblements, événements culturels et sur les nouveaux médias. Ces actions se feront également en collaboration avec les actions de l'UNAFIB. Une phase d'expérimentation estimée à 12 mois est également prévue.

Phase de mise en route

C'est une phase au cours de laquelle des mesures de renforcement et d'accompagnement seront mises en place pour asseoir le projet. Il s'agira de susciter le soutien d'autres parties prenantes comme la Fédération nationale du cinéma, l'ISIS-SE, l'association institut Imagine et les petits regroupements de femmes de l'industrie du cinéma. Pourront également être envisagées des prises de contact avec les représentants de réseaux de femmes créatrices des pays de la sous-région ouest-africaine puis voire dans toute l'Afrique. Seront également associées les créatrices de la diaspora très souvent oubliées susceptibles d'apporter leur expérience et leur regard extérieur quant aux enjeux du secteur et aux perspectives pour la créatrice.

5. Stratégies de communication

La communication au sein du réseau

Il s'agira d'organiser des réunions d'échanges d'informations et d'explication du concept du réseau dénommées « briefings ». Ces réunions aideront à la prise de contact des différentes créatrices présentes sur le territoire burkinabè et les jeunes étudiantes en études cinématographiques. Quelques-unes permettront de négocier les parrainages et le mentoring. Ces réunions seront des cadres de concertations pour recueillir les recommandations des créatrices et organiser les activités de promotion et de valorisation sur les réseaux sociaux. Des échanges de courriels et l'envoi de cartes d'invitations électroniques pourront préparer ces différentes réunions.

La communication en dehors du réseau

C'est une communication qui sera axée à 80% sur les nouveaux médias que sont les réseaux sociaux et internet. L'organisation d'événementiels permettront de récompenser les créatrices et le tandem de l'année. Il s'agira pour les créatrices du réseau de faire un matraquage au niveau des nouveaux médias pour informer et sensibiliser quant aux réalisations, l'apport économique et social apportés par les créatrices. Des documentaires de valorisation des créatrices sur des lieux de tournages (making off) seront produits et réalisés par les étudiantes et jeunes créatrices. Ces documentaires pourront ensuite être diffusés sur les réseaux sociaux, les chaînes de télévisions partenaires.

6. Organes de mise en œuvre

Trois instances auront la lourde tâche de mettre en œuvre le « réseau de solidarité et de soutien au créatrices ». Ce sera entre autres :

Le bureau de l'UNAFIB

C'est l'organe associatif qui abritera et supervisera les activités du réseau. Il sera également chargé de mettre à la disposition de la commission de veille les ressources logistiques, matérielles et documentaires nécessaires au pilotage du réseau. Quant aux ressources financières, le bureau sera chargé de la recherche des financements auprès des partenaires potentiels.

La commission de veille

Également appelé commission de pilotage du projet, toutes les informations en lien avec la mise en application et fonctionnement du réseau seront pilotées par cette commission. Elle sera chargée d'assurer la coordination entre les créatrices, le bureau de l'UNAFIB et du comité des experts. Elle aura le plein pouvoir de prendre des décisions et initiatives susceptibles de faire avancer le projet. Elle comprend 4 membres désignés comme suit : la cheffe de la commission, la chargée de la programmation, la chargée de la communication, le responsable financier. Cette commission sera désignée par vote, aura un mandat de 4ans et renouvelable une fois.

Le comité des experts

Ce sera un ensemble de personnalités et professionnels influents de l'industrie du cinéma au Burkina Faso avec une expérience adaptée aux défis rencontrés par les créatrices. Ils seront chargés de former le personnel de la commission de veille, les créatrices elles-mêmes et recenser les besoins du réseau. Il pourra éventuellement faire des recommandations pour le bon fonctionnement et l'atteinte efficiente des objectifs du réseau. Il peut comprendre et des hommes et des femmes.

7. Plan de financement : confère annexe 6

8. Planification

Cadre programmatique

L'ensemble des activités prévues pour la réalisation de ce réseau se réaliseront dans une période expérimentale de 4ans. Après 4 années des perspectives pour étendre le réseau à l'international, au Maghreb, dans le reste de l'Afrique et en Europe pourront être envisagées. Cette dernière étape sera pour nous une étape de maturité où le réseau pourra prendre en charge 50% de ses besoins financiers grâce à la tontine qui sera mise en place à cet effet.

Outils de veille et de décision

Le projet ayant pour objectif de renforcer les liens entre créatrices et vu son caractère nouveau, nous envisageons des directives et indices de veille tout au long de sa mise en œuvre. Ce sont entre autres :

- des bilans d'activités de la cellule de veille pour marquer l'état d'avancement du projet
- des évaluations et des rapports de consultation annuel du comité des experts

- des enquêtes et sondages auprès des créatrices et des tandems pour évaluer le degré de satisfaction et l'impact des activités prévues par le projet pour elles.
- l'évolution du nombre de tandem formés durant les 4ans de chaque mandat
- le taux de participation et leur implication dans la réalisation des activités prévues.

Appropriation et pérennisation

Pour assurer la viabilité et la pérennisation du projet des dispositions seront prises telles que :

- Créer un environnement associatif de partage et de soutien mutuel
- Repérer et résoudre les situations de conflits et d'incompréhension au sein du réseau
- Associer les créateurs (masculins) pouvant aider à implanter et à faire adopter le projet
- Recueillir les critères de choix des jeunes créatrices et des mentors avant la création des différents tandems
- Développer la coopération entre créatrices sur des projets cinématographiques.

Conclusion

Au terme de notre travail sur les différents défis rencontrés par les femmes créatrices de la filière cinéma et audiovisuel au Burkina Faso, nous pouvons affirmer que malgré le faible pourcentage en termes de représentativité sectorielle, la créatrice burkinabè est bel et bien présente dans le secteur cinématographique. Le but de notre étude était non seulement de faire un état des lieux pour confirmer l'effectivité de la présence des créatrices mais aussi de déceler les raisons de cette faible présence, les défis et les solutions envisageables pour y remédier.

Optant pour une démarche participative, nous avons au cours de notre enquête recensé d'une part, des créatrices visibles à forte notoriété et d'autre part, des créatrices exerçant dans la plus grande discrétion comme l'exige leur métier de créatrice. Les réalisatrices et les monteuses s'avèrent être beaucoup plus nombreuses d'années en années et des métiers comme la prise de vues, le cadrage et le machiniste se retrouvent être de plus en plus pratiqués par des femmes. Ces professionnelles évoluent dans un milieu essentiellement masculin et celles qui ont tenu bon réalisent toujours des œuvres à gros budget relayant les phénomènes sociaux. L'espoir n'est donc pas complètement perdu même si plusieurs enquêtées ont affirmé avoir eu du mal à exercer en toute liberté leur fonctions de créatrices et par moment limitées par la peur et le regard social.

Les femmes sont autant libres que les hommes à créer et à bénéficier des droits que leur offrent leurs différentes créations. La Constitution du Burkina Faso le précise bien dans ses articles 18 et 28 reconnaissant le droit et la liberté de chacun dans les domaines de la culture et des arts. La création artistique et scientifique y est évoquée réglementant la propriété intellectuelle du créateur et des auteurs⁸⁴.

Plusieurs défis ont été évoqués mais les points majeurs sont entre autres le besoin de surmonter la pression sociale sur la femme répercutée dans son environnement professionnel ensuite, le besoin de financement accru présent dans tout le secteur cinématographique. La situation de la femme a toujours fait l'objet de problématique dans la société et la prise de conscience collective devrait être renforcée car les stéréotypes sociaux sont en grande partie les catalyseurs à cause desquels le secteur cinématographique et ses métiers sont difficilement conseillé à la jeune fille.

⁸⁴ Constitution de 1991, article 18 : L'éducation, l'instruction, la formation, le travail, la sécurité sociale, le logement, le sport, les loisirs, la santé, la protection de la maternité et de l'enfance, l'assistance aux personnes âgées ou handicapées et aux cas sociaux, la création artistique et scientifique constituent des droits sociaux et culturels reconnus par la présente constitution qui vise à les promouvoir.

Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique de l'ouest partageant globalement et approximativement les mêmes réalités historiques, culturelles et économiques que les autres pays francophones subsahariens. Le contexte sociologique patriarcale analysable dans ces différents pays n'a pas toujours été favorable pour la femme mais des efforts sont en voies d'être entrepris en faveur du genre féminin. Un travail visant à changer les mentalités pourrait être enclenché afin d'alléger le poids et la pression sociale exercés sur la femme.

Le secteur cinématographique burkinabè n'a pas grand-chose à prouver au monde certes mais fait face depuis quelques années à plusieurs défis majeurs. Parmi ces défis nous relevons la faible participation des femmes à la création et à la direction de projets cinématographiques. Partout dans le monde, il est plus qu'évident que la participation active de la femme est cruciale au développement dans tous les secteurs. Notons cependant que cette participation certes timide est bien présente dans le secteur cinématographique burkinabè comparé à d'autres pays de la sous-région comme le Togo, le Bénin, le Mali où la disparité se fait encore plus sentir. Les défis relevés au cours de notre enquête confirment ainsi nos hypothèses de recherche insistant ainsi sur un travail de sensibilisation de la population et de motivation des femmes à prévoir par l'exécutif burkinabè.

Les créatrices ont prouvé avec leurs œuvres qu'elles sont capables de travailler dans les milieux difficiles et masculins mais méritent cependant de bénéficier d'un système d'équité mis en place pour combler les années de stigmatisation et de marginalisation subies au sein de la société. Également, la détermination des réalisatrices s'est faite ressentir ces dernières années et l'édition de la 27^e édition du FESPACO en cours. Le responsable de la présélection des œuvres M. Guy Désiré YAMEOGO affirme d'une voix optimiste que « le nombre de films réalisés par des femmes est impressionnant cette année » et il espère trouver dans cet ensemble d'œuvres cinématographiques celle qui pourra, remporter l'étalon d'or du Yennenga. Ces nouvelles œuvres entrantes pourraient à l'aide d'une promotion efficace faite par le gouvernement burkinabè aider à rééquilibrer l'équation production et consommation et susciter chez la population l'envie de soutenir ces créatrices lors des projections de films de ces dernières dans les salles de cinéma. Dans la logique de proposer des alternatives pour encourager et susciter de l'engouement auprès des femmes créatrices, nous proposons un « réseau de solidarité et de soutien entre créatrices ». Il sera fondé sur l'entraide entre créatrices du secteur cinématographique, la valorisation sur des différentes œuvres produites par ces dernières et une sensibilisation engagée par chacune dans son environnement immédiat. Le CERAV/Afrique dans sa politique de promotion du genre dans les secteurs culturels des arts vivants, du cinéma et de l'audiovisuel, pourra dans un contexte de crise sanitaire et sécuritaire au Burkina Faso être sollicité pour un appui matériel et technique.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- GINIES, Jean., et HADDAD, Samia. (2013). *Les métiers de l'audiovisuel*. GROUPE STUDYRAMA, rue camille-Pelletan France, 251p
- UNESCO, (2020), Ministère de la culture des arts et du tourisme du Burkina Faso., *Troisième rapport quadriennal, mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Burkina Faso*.
- UNESCO, (2017), *le cadre de l'UNESCO pour les statistiques 2009*, Paris
- UNESCO,(2018), *Rapport mondial convention 2005, Repenser les politiques culturelles*, Paris, 251 p.
- YARABATIOULA, Yarassouala, J., (2020), « *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso Analyse des filières* », Editions L'Harmattan Burkina Faso, 450 p.
- Ministère de la culture et du Tourisme burkinabè, (2012), *Etude sur les impacts du secteur de la culture sur le développement social et économique du Burkina Faso*, 173p
- SAWADOGO, Boukary., (2013) « *Les cinémas francophones ouest-africains* », Editions L'Harmattan, Paris, 252 p.
- Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel, (MCAT), *Textes réglementaires sur le cinéma et l'audiovisuel*, Burkina Faso, 2013, 61 p.
- DUPRE, Colin., (2012), « *Le FESPACO, une affaire d'Etat(s) (1969-2009)* », Editions L'Harmattan, Paris, 399 p.
- IMBERT, Henri-François., (2007), « *Samba Félix Ndiaye cinéaste documentariste africain* », Editions L'Harmattan, 362 p,
- Bureau Burkinabè des droits d'auteur (BBDA),(2011), « *Droits d'auteur et droits voisins, Guide pratique sur le droit d'auteur et les droits voisins à l'intention des policiers et des gendarmes* », 39 p, Burkina Faso
- ZOROM, Idrissa., (2017), « *Législation et réglementation culturelles et artistique au Burkina Faso* », 145 p., 2017, Educ Afrique, Ouagadougou-Burkina Faso
- LANIER, Günther., (2020), « *Au pays des Femmes Intègres* », Editions Céprodif, 199p, Ouagadougou-BF

Articles

- MBOW, Penda. (2004). « *Femmes et images : la production culturelle chez les Africaines* ». *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 19 (avril): 115-22. <https://doi.org/10.4000/clio.648>, consulté le 2021-05-20 17:48:1, <http://journals.openedition.org/clio/648>
- VINCENT, Anne. ; WUNDERLE, Marcus., (2009). « *Les industries culturelles* ». *Dossiers du CRISP* N° 72 (1) : 11-131, consulté le 2021-06-24 12:32:21, <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2009-1-page-11.htm>

- « Fonds de relance économique-FRE COVID-19 | Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso ». s. d. Consulté le 22 juillet 2021. <https://www.cci.bf/actualites/fonds-de-relance-%C3%A9conomique-fre-covid-19>.
- MOULINE, Compagnie La. 2012. « Un artiste et son œuvre » : *Travailler* n° 27 (1) : 181-83.
- « UNESCO célèbre les femmes dans le secteur créatif ». 2021. Diversidad de las expresiones culturales. 4 mai 2021. <https://es.unesco.org/creativity/news/unesco-celebre-les-femmes-dans-le-secteur-creatif>.
- « Qu'entend-on par industries culturelles et créatives, Définitions | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ». s. d. Consulté le 24 juin 2021. <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/cultural-diversity/diversity-of-cultural%20expressions/tools/policy-guide/como-usar-esta-guia/sobre-definiciones-que-se-entiende-por-industrias-culturales-y-creativas/>.

Rapports

- « RAPPORT PERIODIQUE DU BURKINA FASO à la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples couvrant la période 2003-2009 Octobre », consulté le 27 juillet 2021.
- « Etats généraux du Fonds de promotion culturelle : Les protagonistes et le BBDA en conclave ». 2021. *Kulture Kibaré* (blog). 17 février 2021. <https://kulturekibare.com/2021/02/17/etats-generaux-du-fonds-de-promotion-culturelle-les-protagonistes-et-le-bbda-en-conclave/>, consulté le 22 juillet 2021
- BONNET, Doris. 1995. *Être femme au Burkina Faso : de la construction du « genre » en pays Mossi*. La Découverte. <https://www.cairn.info/la-place-des-femmes--9782707124890-page-286.htm>, consulté le 18 août 2021.
- « Présentation - FDCT :: Fonds de Développement Culturel et Touristique ». s. d. Consulté le 22 juillet 2021. <http://fdct-bf.org/presentation/>.
- *Le Monde.fr*. 2019. « Burkina Faso : au Fespaco, « où sont les femmes ? » », 28 février 2019. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/28/burkina-faso-au-fespaco-ou-sont-les-femmes_5429339_3212.html, consulté le 02 août 2021.
- « Présentation - FDCT :: Fonds de Développement Culturel et Touristique ». s. d. Consulté le 22 juillet 2021. <http://fdct-bf.org/presentation/>.
- Commission genre UEMOA. s. d. « *Stratégie genre de L'UEMOA* ».
- OXFAM, *les femmes dans la crise au Burkina, survivantes et héroïnes*, 2020, 28p.

Sites Web

- La Belle Equipe. « *Alice Guy-Blaché, la première femme metteur en scène (La Cité 1957)* - », 28 septembre 2018. <https://www.la-belle-equipe.fr/2018/09/28/alice-guy-blache-la-premiere-femme-metteur-en-scene-la-cite-1957/>. Consulté le 05-10-2021 15:57:43
- « *CINEASTES : définition de CINEASTES et synonymes de CINEASTES (français)* ». Consulté le 5 mai 2021. <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/CINEASTES/fr-fr/>.
- « *Réalisateur : définition de Réalisateur et synonymes de Réalisateur (français)* ». Consulté le 5 mai 2021. <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/R%C3%A9alisateur/fr-fr/#anchorLittre>.
- « *Métier : Metteur en scène | Artsvivants.ca Théâtre anglais* ». s. d. Consulté le 5 mai 2021. <http://artsalive.ca/fr/eth/director/>.
- « *METTEUR : Définition de METTEUR* ». s. d. Consulté le 5 mai 2021a. <https://www.cnrtl.fr/definition/metteur>.
- « *Quand et comment utiliser l'échantillonnage boule de neige dans la recherche sociologique* ». 2019. Quand et comment utiliser l'échantillonnage boule de neige dans la recherche sociologique. 6 mai 2019. <https://www.greelane.com/fr/science-technologie-mathematiques/sciences-sociales/snowball-sampling-3026730>.
- « *Thèmes transversaux* ». s. d. Consulté le 22 juillet 2021. <https://www.eda.admin.ch/countries/burkina-faso/fr/home/cooperation-internationale/themes/th%C3%A8mes-transversaux.html>.
- « *COVID-19 : UN FONDS DE SOLIDARITE AU PROFIT DES ENTREPRISES – Conseil Présidentiel pour l'Investissement au Burkina Faso* ». s. d. Consulté le 22 juillet 2021. <https://cp-investburkina.com/4eme-session-du-cpi-discours-douverture-de-son-excellence-monsieur-le-president-du-faso-president-du-conseil-des-ministres/>.
- « *Quand et comment utiliser l'échantillonnage boule de neige dans la recherche sociologique* ». 2019. Quand et comment utiliser l'échantillonnage boule de neige dans la recherche sociologique. 6 mai 2019. <https://www.greelane.com/fr/science-technologie-mathematiques/sciences-sociales/snowball-sampling-3026730>.
- « *CNA : Commission Nationale des Arts du Burkina Faso, Ouagadougou (2021)* ». s. d. Consulté le 26 juillet 2021. <http://www.findglocal.com/BF/Ouagadougou/1532892823451877/CNA-%3A-Commission-Nationale-des-Arts-du-Burkina-Faso>.
- Larousse, Éditions. s. d. « *Définitions : artiste - Dictionnaire de français Larousse* ». Consulté le 26 juillet 2021. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/artiste/5584>.
- « *Opérationnalisation de la Commission nationale des Arts (CNA)* ». 2020. Diversité des expressions culturelles. 10 juillet 2020. <https://fr.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/operationnalisation-de-commission>, consulté le 26 juillet 2021
- « *A propos de nous* ». s. d. Consulté le 21 juillet 2021. <http://www.spconapgenre.gov.bf/index.php/about/apropos>.

Thèses et Mémoires d'études

- YARABATIOULA, Yarassoula. J. « *Industries culturelles et créatives au Burkina Faso : Analyse des filières au prisme des politiques et des stratégies d'acteurs* », Communauté Université Grenoble Alpes, Thèse dirigée par Bertrand CABEDOCHÉ et Benoît LAFON, préparé au sein du Laboratoire GRESEC-Groupe de Recherche sur les enjeux de la Communication dans l'école Doctorale Langues, Littérature et Sciences Humaines, 2018, 777 p.
- ZIDA, Emile. R. « *Les industries culturelles des pays francophones d'Afrique subsaharienne : cas du Burkina Faso* », Communauté Université Grenoble Alpes, Thèse dirigée par Bertrand CABEDOCHÉ et professeur UGA, préparé au sein du Laboratoire Groupe de Recherches sur les enjeux de la Communication (GRESEC) (EA 608), dans l'école Doctorale Langues, Littérature et Sciences Humaines, 2018, 408 p.
- BAYILI, Nébilibié. A., « *Femmes et métiers de cinéma au Burkina Faso : cas des structures et organisations des professionnelles de l'image* », Université de Ouagadougou, Directeur de Mémoire TAPSOBA Clément, Critique de cinéma au FESPACO, Mai 2005, Unité de Formation et de Recherche en langues, Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), 99 p.
- LEGA, Patindeba. P. « *Industrialisation et développement des entreprises culturelles dans un contexte d'économie informelle : le cas du Burkina Faso* », Université Senghor, Directeur : Toussaint Tiendrébéogo chargé du programme « Développement des politiques et industries culturelles » de l'OIF et Dr. Francisco D'Almeida, Délégué Général de l'ONG Culture et développement, 2013, 102 p.
- SYLLA, Mohamed. « *Le métier de producteur face aux enjeux de l'industrie cinématographique en Afrique de l'Ouest francophone : création d'un réseau de producteurs créatifs dans l'espace UEMOA* », 2019, 100 p.

Œuvres cinématographiques suivies et utilisées

Fiction

- « **Frontières** », Apolline TRAORE, 90 min, 2017
- « **Moi Zaphira** », Apolline TRAORE, 1h45 mn, 2013
- « **La nuit de la vérité** », Fanta Régina Nacro, 35 mm, 100 mn, 2004
- « **Conflit conjugal** », Kady TRAORE, 2017
- « **A vendre** », Kady TRAORE, 75min, 2014

Séries

- « **INA 1&2** », 55 épisodes, Valérie KABORE, épisode 26 min, 2005 et 2013
- « **Super flics 1&2** », 32 et 35 épisodes, Issa TRAORE de Brahim et Aminata Diallo GLEZ, épisode 26 min, 2008
- « **Le Testament** », 37 épisodes, Apolline TRAORE, épisode entre 22 et 25min, 2010

Liste des figures

Figure 1 La chaîne de valeur du cinéma et de l'audiovisuel.....	6
Figure 2 graphique croisé genre-œuvres réalisées	34
Figure 3: Graphique de comparaison des données sur la base des variables Genre et ancienneté.....	35
Figure 4 illustrant la notoriété des créatrices	43
Figure 5 illustrant la perception des consommateurs sur les métiers et le genre qui pourrait l'exercer au Burkina Faso.	44
Figure 6 illustrant les difficultés du point de vue des créateurs	46
Figure 7 illustrant les difficultés rencontrées par les créatrices du point de vue des consommateurs	47

Liste des tableaux

Tableau 1: Nombre de techniciens dans la filière cinéma et audiovisuel au Burkina Faso.....	7
Tableau 2: récapitulatif de notre échantillon.....	27
Tableau 3 illustrant l'aspect croisé genre et œuvres cinématographiques	34
Tableau 4 : Tableau croisé du genre et de l'ancienneté dans le secteur cinématographique.....	35
Tableau 5: Réalisatrices présentes au FESPACO 2019 toutes catégories.....	36
Tableau 6 : statistiques financements FDCT projets portés par des femmes	37
Tableau 7: Notoriété créatrices	43
Tableau 8: perception des consommateurs sur les métiers et le genre qui pourrait l'exercer au Burkina Faso..	44
Tableau 9 : Difficultés du point de vue des créateurs.....	45
Tableau 10 : Récapitulatif des difficultés par les créatrices du point de vue des consommateurs	46
Tableau 11 : Les différentes dispositions législatives prises par les institutions sous régionales applicables en faveur du genre au Burkina Faso	54

Glossaire

1- **Droits d'auteurs** : Ils correspondent au droit de propriété une œuvre de l'esprit. Cette œuvre peut être écrite, musicale, artistique ou audiovisuelle. Ils englobent le droit patrimonial qui confère la maîtrise économique de l'œuvre et le droit moral perpétuel qui comporte le droit à la paternité de l'œuvre et le droit au respect de l'œuvre. Le droit patrimonial consiste en un droit de reproduction, de rémunération et de représentation valable 70 ans à compter du décès de l'auteur avant de tomber dans le domaine public alors que le droit moral est incessible et ne tombe pas dans le domaine public.

2-**Disparité** : Une disparité suppose partant de deux notions que l'on compare un manque d'égalité et de parité voire même la présence d'un écart considérable. Elle peut être également associée au déséquilibre de deux acteurs supposés avoir les mêmes

caractéristique, les mêmes conditions, les mêmes caractéristiques et les mêmes avantages. Très souvent utilisé dans le sens péjoratif elle renvoie à une situation une situation urgente à prendre en compte et à résoudre.

3- **Filière** : C'est un système comprenant des mécanismes et une chaîne de valeur ayant pour but de généré un produit.

4-**Diversité culturelle** : Selon l'article 4 de la convention de l'UNESCO DE 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles renvoie à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression. Ces expressions se transmettent au sein et entre les groupes et les sociétés. La diversité culturelle se manifeste non seulement dans les formes variées à travers lesquelles le patrimoine culturel de l'humanité est exprimé, enrichi et transmis grâce à la variété des expressions culturelles, mais aussi à travers divers modes de création artistique, de production, de diffusion, de distribution et de jouissance des expressions culturelles, quels que soient les moyens et les technologies utilisés. Elle symbolise l'existence de différentes cultures au sein d'une organisation et d'une société qui nécessitent une tolérance de tout un chacun et un esprit de vivre ensemble.

5-**Stéréotypes sociaux** : Le stéréotype est une croyance ou représentation rigide et simplificatrice, généralement partagée par un groupe plus ou moins large, relative à des institutions, des personnes ou des groupes. Ils permettent aux individus de favoriser leur propre groupe d'appartenance (endogroupe) en le faisant apparaître moins négatif que les autres (exogroupes), induisant ainsi une **comparaison sociale** généralement non-fondée, parfois drôle et légère, mais pouvant aussi aller jusqu'au préjugé ou à la discrimination, la recherche de boucs-émissaires ou l'ethnocentrisme.

6-**Anthropologie sociale et culturelle** : est la science qui s'intéresse aux groupes humains quelles que soient leurs caractéristiques. Elle a pour objet d'étude tous les phénomènes sociaux qui requièrent une explication par des facteurs culturels.

7-**Cinéma d'auteur** : C'est un type de cinéma dans lequel se reflète la personnalité artistique de l'auteur. Il est considéré comme exigeant, ambitieux, créatif, intellectuel et indépendant. Il s'oppose au « cinéma commercial » à but lucratif et au « cinéma de genre », conforme à des codes. Le cinéma d'auteur reste subjectif et ne se reconnaît pas forcément sur le fond de l'œuvre (le message, l'univers) mais plutôt sur la façon de filmer (les plans, les couleurs). Le regard de l'auteur sur la société se traduit généralement dans ses films. L'auteur est donc l'unique créateur de ses films, il est scénariste, a l'entière autorité sur ses films et la maîtrise du montage final.

8-**Cinéma populaire** : Également considéré comme cinéma commercial, c'est un genre assujéti aux influences du contexte social et politique. À travers la production d'un film où l'inspiration thématique croise les intérêts financiers, des points de vue plus ou moins occultés

peuvent infléchir le sujet et son traitement. C'est un genre utilisé fréquemment par la nouvelle génération de réalisateurs. Il consiste donc à utiliser des méthodes de production allégées, à l'image de leur budget (équipes réduites, interprètes peu connus, décors naturels...).

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien créateurs

Université Senghor

Mémoire ADOM Dodo Charité

CERAV/Afrique

Guide d'entretien

Du 1er Mars au 31 Juillet 2021

Bonjour Madame, je m'appelle ADOM Dodo Charité, étudiante en Master de développement option management des entreprises culturelles à l'université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et stagiaire au Centre Régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique). Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de cycle cet entretien a pour objectif d'analyser la situation des femmes créatrices du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso.

I-Identification Créateurs

1. Identification

2. Genre

1. Homme 2. Femme

3. Profession

1. Scénariste 2. Réalisatrice(teur) 3. Monteuse 4. Cadreuse

4. Age

1. 18 à 25 ans 2. 26 à 35ans 3. 36 à 45ans 4. 46 à 55ans 5. 56ans et plus

5. Lieu de résidence

1. Ouagadougou 2. Bobo-Dioulasso 3. Koudougou 4. Banfora 5. France 6. Belgique
 7. Etat-unis 8. Autres

6. Nationalité

1. Burkinabè 2. Togolaise 3. Ivoirienne 4. Béninoise
 5. Française 6. Belge 7. Nigérienne 8. Franco-burkinabè
 9. Nigéro-burkinabè 10. Ivoiro-burkinabè 11. Autre

7. Niveau d'étude

1. Primaire 2. Secondaire 3. BAC + 1 4. BAC+ 2 5. BAC + 3 6. BAC + 4 7. BAC+5 8. Autres

8. Statut

1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e) 4. Veuf(ve)

9. Dernier diplôme

10. Avez vous suivi des formations professionnelles en lien avec votre carrière professionnelle?

1. Oui 2. Non

11. Si oui lesquelles ?

12. Oeuvres (genre confondus)

1. 5 2. 10 3. 15 4. 17 5. 18 6. 19 7. 20 8. 22 9. 25 10. 30 11. 60

13. Ancienneté

1. 5 ANS 2. 7 ANS 3. 10 ANS 4. 15 ANS 5. 20 ANS 6. 22 ANS 7. 25 ANS 8. 30 ANS
 9. 35 ANS 10. 45 ANS

14. documentaires institutionnels réalisés, mis en scène ou écrits
 1. 1 à 5 films 2. 5 à 10 films 3. 10 à 15 films 4. plus de 15 films

15. Séries réalisées, écrites ou mises en scène?
 1. 1 à 5 films 2. 5 à 10 films 3. 10 à 15 films 4. plus de 15 films

16. Documentaires réalisés
 1. 1 à 5 films 2. 5 à 10 films 3. 10 à 15 films 4. plus de 15 films

II-Motivations

17. Qu'est ce qui a motivé votre choix de devenir réalisatrice (teur)/Scénariste?
 1. Passion 2. Opportunité saisie 3. Chômage 4. Amour pour le cinéma 5. Talent 6. Autres

18. Si autres précisez et justifiez votre réponse

IV-Difficultés des femmes créatrices

19. Quelles sont les difficultés rencontrées le plus souvent par les créatrices dans l'exercice de leur profession?
 1. Manque de formations 2. Manque d'informations 3. Stéréotypes sociaux 4. Manque de financement
 5. Harcèlement 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

20. Commentaire

21. Dans l'exercice de votre fonction subissez-vous des stéréotypes socioculturels?
 1. Oui 2. Non

22. Si oui veuillez les citer

III-Etats des lieux situation des femmes créatrices

23. Selon vous qu'est ce qui constitue les forces des femmes réalisatrices?

24. Quelles sont les faiblesses des créatrices dans le domaine cinématographique?

25. Selon vous les créatrices du milieu cinématographique font-elles face à des menaces? Si oui lesquelles?

26. Selon vous y'a-t-il des opportunités offertes et disponibles pour les créatrices?

V-Financement des projets cinématographiques et liberté artistique

27. Avez vous déjà bénéficié d'un financement

1. Oui 2. Non

28. Financement déjà reçu(critères de selection + année +organisme de provenance)

29. Y a t-il des financements nationaux pour la réalisation des projets cinématographiques au Burkina Fas o? Si oui quel est leur impact sur les projets réalisés par les créatrices?

30. Que penserez vous d'un fond de financement spécialement réservé aux réalisatrices, scénaristes et metteurs en scène

31. Les financements ont ils des repercussions sur:

1. La liberté artistique du créateur 2. Le choix des thématiques du film/série/documentaire 3. Le choix des comédiens
 4. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

32. Si autres repercussions précisez et expliquez

33. Selon vous les créatrices vivent-elles de leur art? Expliquez vous

34. Les créatrices arrivent - elles à concilier vie professionnelle créative et vie familiale? Expliquez vous

35. Que pensez vous que l'Etat burkinabè puisse faire pour améliorer le financement des projets cinématographique et spécialement de ceux réalisés par des femmes ?

VI-Positionnement des femmes créatrices et perspectives

36. On constate que depuis la création du FESPACO peu de réalisatrices ont remporté les prix principaux au FESPACO, selon vous comment cela s'explique t-il?

37. Quel avenir percevez vous pour la créatrice au Burkina Fas o

38. Selon vous pourquoi les créatrices réalisent et créent-elles des oeuvres cinématographiques?

1. Remporter un prix FESPACO 2. Générer du profit (argent) 3. Révéler un phénomène et des faits sociaux
 4. Raconter une histoire 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

39. Si autres précisez1

VII-Partenaires Techniques et Financiers

40. Quelles sont les actions mises en oeuvre par les PTF pour promouvoir et accompagner les oeuvres cinématographique produites par les femmes ?

41. A faire pour les partenaires

VIII-Approches de solutions

42. Que peuvent faire les créatrices elles même pour améliorer leurs conditions de travail et le regard de la société sur la profession qu'elles exercent?

43. Que pens ez- vous qu'il soit possible de faire par les créatrices professionnelles pour encourager les jeunes étudiantes créatrices et les créatrices amatrices afin de leur permettre d'exercer en toute liberté et en toute conviction leur profession

44. Que faire pour améliorer la condition de la femme créatrice burkinabè en général?(législation, politique,economiquement)

Annexe 2 : Guide d'entretien structures

Université Senghor

Mémoire ADOM Dodo Charité
CERAV/Afrique

Guide d'entretien

Du 1er Mars au 31 Juillet 2021

Bonjour M./Mme. Je m'appelle ADOM Dodo Charité, étudiante en Master de développement option management des entreprises culturelles à l'université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et stagiaire au Centre Régional pour les arts vivants en Afrique. Dans le cadre de la réalisation de mon mémoire de fin de cycle, cet entretien a pour objectif d'analyser la situation des femmes créatrices (réalisatrices, metteuses en scènes, scénaristes) au Burkina faso. Merci d'avoir accepté répondre à nos questions!

Identification

1. Nom et prénoms

2. Veuillez cochez la case correspondante à votre genre

1. Homme 2. Femme

3. Parlez nous s'il vous plaît de votre profession, de votre poste et de vos années d'expériences.

Notion de femmes créatrices

4. Selon vous qu'est-ce qu'une créatrice dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso ?

5. A combien peut - on estimer le nombre de créatrices enregistrées dans ce secteur au Burkina Fas o ? (Si possible documents à l'appui)

Notoriété

6. Connaissez vous des femmes réalisatrices, metteuses en scènes et scénaristes au Burkina Fas o?

1. Oui 2.
Non

7. Si oui citez en quelques unes

8. Connaissez vous des films ou séries réalisés, montés ou écrits par des femmes ? Si oui citez les

9. Quelle appréciation faites -vous de ces films et séries réalisés et monter par des femmes burkinabè ?

10. Dans cette liste quelles sont selon vous les difficultés rencontrées par les femmes créatrices ?

1. stigmatisation 2. financement 3. manque d'information 4. manque de formation

Financements

11. Si autres citez les

12. Que pens ez-vous des financements nationaux accordés aux projets cinématographiques au Burkina Fas o?

13. Existe-il une part conséquente réservée aux femmes du cinéma et de l'audiovisuel ?

14. Les femmes du secteur créatifs cinématographique et audiovisuel exercent- elles en toute liberté, sans menaces leur profession au Burkina Fas o? Expliquez-vous

Votre structure

15. Nom de la structure, historique

16. Que fait votre structure pour accompagner et encourager les créatrices à mieux exercer et en toute liberté leur profession?

17. Au Burkina Fas o, quelles sont les dispositions prise et mise en oeuvre en termes de création, production, promotion, diffus ion, distribution pour encourager les femmes et inciter à la consommation de leurs œuvres ?

Perspectives

18. Comment percevez vous la notion d'égalité de genre dans le secteur cinématographique burkinabè?

19. Quelles solutions proposez-vous pour pallier les difficultés auxquelles les femmes créatrices font face ?

Annexe 3 : Questionnaire consommateurs

Université Senghor

Mémoire ADOM Dodo Charité

CERAV/Afrique

Questionnaire

Du 1er Mars au 31 Juillet 2021

Bonjour M. / Mme, je m'appelle ADOM Dodo Charité, étudiante en Master de développement option management des entreprises culturelles à l'université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et stagiaire au Centre Régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique). Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de cycle cet entretien a pour objectif d'analyser la situation des femmes créatrices du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso.

Identification

1. Nom et prénoms

2. Veuillez cocher la case correspondante à votre genre

1. Homme 2. Femme

3. Veuillez cocher la case correspondante à votre profession

1. Journaliste culturel 2. Acteur culturel 3. Exploitant de salles de cinéma
 4. Etudiant(e) en arts, cinéma et culture 5. Promoteur culturel 6. Organisateur d'évènements
 7. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Notion de femmes créatrices

4. Selon vous qu'est-ce qu'une créatrice dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso ?

Notoriété

5. Connaissez-vous des femmes réalisatrices, metteuses en scènes et scénaristes au Burkina Faso ?

1. Oui 2. Non

6. Si oui citez en quelques unes

7. Connaissez-vous des films ou séries réalisés, montés ou écrits par des femmes ? Si oui citez les

Perception sur les métiers

Classez selon votre perception ces métiers du cinéma et de l'audiovisuel en fonction du genre qui l'exerce.

8. Quels sont selon vous les métiers à exercer par les femmes dans le secteur cinématographique? classez en ordre de priorité de 1 à 6 (1=en grand pourcentage, 2=nombreux, 3=assez nombreuses, 4=moyennes, 5=passable, 6= en faible pourcentage)

1. Réalisation 2. Ecriture de scénarii 3. Cadrage 4. Montage 5. Maquillage 6. Costumier

9. Quels sont selon vous les métiers à exercer par les hommes dans le secteur cinématographique? classez en ordre de priorité de 1 à 6 (1=en grand pourcentage, 2=nombreux, 3=assez nombreux, 4=moyen, 5=passable, 6= en faible pourcentage)

1. Réalisation 2. Ecriture de scénarii 3. Cadrage 4. Montage 5. Maquillage 6. Costumier

Difficultés

11. Dans cette liste quelles sont selon vous les difficultés rencontrées par les femmes créatrices?

1. Manque de financement 2. manque d'informations 3. manque de formation 4. harcèlement
 5. Stéréotypes sociaux 6. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

12. Selon vous les femmes créatrices du cinéma subissent-elles fréquemment la pesanteur sociale et les stéréotypes sociaux?

13. Quel est l'apport des femmes créatrices en termes de valeur ajoutée, de visibilité et de récompenses au développement de la filière cinéma et audiovisuel au Burkina Faso ?

Financement

14. Que pensez-vous des financements nationaux accordés aux projets cinématographiques ?

15. Existe-il une part conséquente réservée aux femmes du cinéma et de l'audiovisuel ?

Liberté artistique

16. Les femmes du secteur créatifs cinématographique et audiovisuel exercent-elles en toute liberté et sans menaces leur profession au Burkina Faso? Expliquez-vous

17. Quelles sont les initiatives mises en œuvre pour/par les femmes créatrices pour valoriser leur travail ou promouvoir leur participation dans le cinéma burkinabè ?

Perspectives

18. Comment percevez-vous la notion d'égalité de genre dans le secteur cinématographique burkinabè?

19. Quelles solutions proposez-vous pour pallier les difficultés auxquelles les femmes créatrices font face ?

Annexe 4 : Liste des entretiens (Entretiens réalisés avec les personnes ressources primaires (en français))

Entretien 1

Apolline Woyé TRAORE

Age : 36- 45 ans

Réalisatrice, productrice,

Directrice Générale de la société de production audiovisuelle « les Films Selmon »

Niveau d'étude : Maîtrise en Film au Emerson Collège,
Boston MA The New York Film Academy, NY

Réside à Ouagadougou, expérience acquise aux Etats-
Unis et au Burkina Faso

Entretien réalisé le 01 Juin 2021

Lieu de l'entretien : Dans les locaux « les Films Selmon »

Durée de l'entretien : 45 min

Entretien 2

Kady TRAORE

Age : Entre 36- 45ans

Comédienne, Réalisatrice, productrice

Directrice Générale de la société de production audiovisuelle Athéna films

Niveau d'étude : Licence en image à l'ISIS-Ouagadougou

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 10 juin 2021

Lieu de l'entretien : Dans les locaux des studios Athéna
films

Durée de l'entretien : 50 min

Entretien 3

Augusta PALENFO

Age : Entre 36-45ans

Comédienne, Réalisatrice, Promotrice du Festival international du rire et de l'humour de
Ouagadougou (FIRHO)

Niveau d'étude : classe de 3^e (secondaire)

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 4 juin 2021

Lieu de l'entretien : Carrefour international du théâtre de Ouagadougou (CITO)

Durée de l'entretien : 1h 18min

Entretien 4

Amina OUEDRAOGO née BAKAYOGO

Age : Plus de 55 ans

Cinéaste, communicatrice Multimédias, Parajuriste

Niveau d'étude : Maitrise en science de gestion et droit des affaires internationales,

Licence en science et techniques de l'audiovisuel

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 08 juin 2021

Lieu de l'entretien : A domicile (enquêtee)

Durée de l'entretien : 1h 24min

Entretien 5

Berni GOLDBLATT

Age : Entre 46-55ans

Cinéaste (réalisateur, producteur, critique de cinéma)

Niveau d'étude : Secondaire (BAC)

Réside à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

Entretien réalisé le 21 juillet 2021

Lieu de l'entretien : Locaux du ciné Guimbi

Durée de l'entretien : 32 min

Entretien 6

Nekouanodji Eve-Noëllie DJEBOLO

Age : Entre 26-35ans

Opératrice de prise de vues, cadreuse

Niveau d'étude : Licence en image

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 24 juillet 2021

Lieu de l'entretien : Entretien réalisé par appel téléphonique

Durée de l'entretien : 1h 10 min

Entretien 7

Hana Halia Lebo TRAORE

Age : Entre 18-25ans

Opératrice de prise de vues, cadreuse

Niveau d'étude : Licence en image

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 19 juillet 2021

Lieu de l'entretien : Par appel téléphonique

Durée de l'entretien : 40 min

Entretien 8

Pazouknam Jean Baptiste OUEDRAOGO

Age : Entre 26-35ans

Réalisateur, scénariste, Président sur la Fédération nationale du cinéma et de l'audiovisuel (FNCA)

Niveau d'étude : Master en réalisation-fiction

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 20 Mai 2021

Lieu de l'entretien : A domicile (enquête)

Durée de l'entretien : 1h 33 min

Entretien 9

Guy Désiré YAMEOGO

Age : 55 ans et plus

Scénariste, cinéaste, délégué général du FESPACO

Niveau d'étude : diplômé de l'Ecole de cinéma et de la télévision de la Havane (Cuba), option scénario

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 23 juin 2021

Lieu de l'entretien : Par appel téléphonique

Durée de l'entretien : 1h 10 min

Entretien 10

Norago SAWADOGO

Age : Entre 46-55ans

Scénariste, Producteur

Niveau d'étude : Master en communication et information, initiation à l'écriture cinématographique

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 4 juin 2021

Lieu de l'entretien : Dans les locaux de SODIGAZ

Durée de l'entretien : 36 min

Entretien 11

Gaston Kabore

Age : 55 ans et plus

Cinéaste, Fondateur Association Institut Imagine

Réside à Ouagadougou

Entretien réalisé le 04 juin 2021

Lieu de l'entretien : Dans les locaux de l'Association Institut Imagine le 04 Juin 2021

Durée de l'entretien : 1h 14 min

Annexe 5 : Photos carnet terrain



A l'atelier du CERA V/Afrique le 25 Mai 2021 à Ouagadougou avec la réalisatrice et productrice Aminata Glez Diallo



A Ouagadougou avec la réalisatrice et productrice Apolline TRAORE suite à notre entretien effectué le 01 juin 2021 aux « films selmon ».

A Ouagadougou au FESPACO suite à notre passage
et après notre entretien avec M. Francois
AKOUABOU, responsable du département festival
le 28 Mai 2021





A l'atelier du CERA/Afrique le 25 Mai 2021 à Ouagadougou avec la réalisatrice et comédienne Mouna N'diaye



A l'atelier du CERA/Afrique le 25 Mai 2021 à Ouagadougou avec le réalisateur Rasmané Ouedraogo

Annexe 6 : Budget estimatif « réseau de solidarité et de soutien aux créatrices »

Budget prévisionnel (par année)							
Désignation	Quantité	MCAT	FESPACO	Coopération Suisse, Banques, partenaires potentiel	UNAFIB	Tontine mensuelle (Fonds propres et d'accompagnement)	Total en FCFA
Négociation et motivation parties prenantes (déplacement frais d'implantation)	–	–	–	–	500 000	–	500 000
Réunions de prise de contact/ de concertation/Rencontres festives	20	1 250 664	–	1 480 550	–	–	2 731 214
Information, visibilité, canaux de communication et de diffusion	–	1 080 900	–	–	–	–	1 080 900
Production et réalisation de contenus (Documentaire, making off)	10	–	–	–	–	1 145 888	1 145 888
Formations et traitement honoraire du comité des experts	10	–	–	–	1 500 080	–	1 500 080
Accompagnement mentorat des jeunes créatrices et formation des tandem	–	–	–	1 750 565	–	–	1 750 565
Charges de fonctionnement	–	1 050 000	–	–	–	–	1 050 000
Diner gala (diner de récompenses)	1	–	1 355 689	2 450 700	409 788	508 490	4 724 667
Total (hors taxes)		3 381 564	1 355 689	5 681 815	2 409 868	1 654 378	14 483 314
Taux de participation		23%	10%	39%	16%	12%	100%

Annexe 7 : Statistiques bilan narratif du FESPACO_2019

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GÉNÉRAL

FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE OUAGADOUGOU (FESPACO)

**BILAN NARRATIF DE LA 26^e EDITION,
CINQUANTENAIRE DU FESPACO**

(23 février au 02 mars)

Mars 2019

2. PROGRAMME DES FILMS DU PATRIMOINE RETAURE (Sélection et programmation de la FEPACI)

N	TITRE	REALISATEUR	ANNEE DE PRODUCTION	DUREE	PAYS
1	THE ELOQUENT PEASANT	Abdel Salam SHADI	1970	21 mn	Egypte
2	AL MOMIA	Abdel Salam SHADI	1969	103 mn	Egypte
3	TRANSES	Ahmed EL MAANOUNI	1981	87 mn	Maroc
4	ALYAM ALYAM	Ahmed EL MAANOUNI	1978	90 mn	Maroc
5	PARLONS GRAND - MERE	Djibril DIOP MAMBETY	1989	34 mn	Sénégal
6	TOUKI - BOUKI	Djibril DIOP MAMBETY	1973	88 mn	Sénégal
7	LE FRANC	Djibril DIOP MAMBETY	1994	46 mn	Sénégal
8	LA PETITE VENDEUSE DE SOLEIL	Djibril DIOP MAMBETY	1998	45 mn	Sénégal
9	HYENES	Djibril DIOP MAMBETY	1992	113 mn	Sénégal
10	WEND KUUNI	Gaston Jean Marie KABORE	1982	75 mn	Burkina
11	YAABA	Idrissa OUEDRAOGO	1989	90 mn	Burkina

12	CHRONIQUES DES ANNEES DE BRAISE	Mohammed LAKHDAR - HAMINA	1975	177 mn	Algérie
13	LE RETOUR D'UN AVENTURIER	Moustapha ALASSANE	1966	34 mn	Niger
14	LES BALISEURS DU DESERT	Nacer KHEMIR	1984	95 mn	Tunisie
15	CABASCABO	Oumarou GANDA	1969	48 mn	Niger
16	BOROM SARRET	Ousmane SEMBENE	1963	22 mn	Sénégal
17	LA NOIRE DE ...	Ousmane SEMBENE	1966	65 mn	Sénégal
18	AFRIQUE SUR SEINE	Paulin Soumanou VIEYRA	1955	21 mn	Sénégal
19	LAMB	Paulin Soumanou VIEYRA	1963	18 mn	Sénégal
20	SEMBENE!	Samba GADJIGO &	2015	89 mn	USA
21	TEMOIGNAGES	Stéphane Soumanou VIEYRA	2019	13 mn	France
22	LA FEMME AU COUTEAU	Timité BASSORI	1969	80 mn	Côte d'Ivoire

I. SELECTION OFFICIELLE DE LA 26E EDITION

1. COMPETITION OFFICIELLE

Section	Nombre
Fiction long métrage	20
Documentaire long métrage	21
Fiction court métrage	28
Documentaire court métrage	15
Série télévisuelle	12
Films des écoles africaines de cinéma	16
Films d'animation	12
Total	124

1.1. FICTION LONG METRAGE

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	FIVE FINGERS FOR MARSEILLES	Michael MATTHEWS	Afrique du Sud
2	SEW THE WINTER TO MY SKIN	Qubeka JAHMIL X.T	Afrique du Sud
3	ILA AKHIR EZZAMAN (JUSQU'A LA FIN DES TEMPS)	Yasmine CHOUIKH	Algérie

4	DESRANCES	Apolline TRAORE	Burkina Faso
5	DUGA (LES CHAROIGNARDS)	Abdoulaye DAO/ Hervé Eric LENGANI	Burkina Faso
6	HAKILITAN (MEMOIRE EN FUITE)	Issiaka KONATE	Burkina Faso
7	MIRACULOUS WEAPONS (LES ARMES MIRACULEUSES)	Jean-Pierre BEKOLO	Cameroun
8	RESOLUTION	Boris OUE/ Marcel SAGNE	Côte d'Ivoire
9	KARMA	Khaled YOUSSEF	Egypte
10	KETEKE	Peter SEDUFIA	Ghana
11	RAFIKI	Wanuri KAHUI	Kenya
12	BARKOMO (LA GROTTTE)	Aboubacar Bablé DRABA / Boucary OMBOTIMBÉ	Mali
13	INDIGO	Selma BARGACH	Maroc
14	MABATA BATA	Joao Luis SOL DE CARVALHO	Mozambique
15	HAKKUNDE (IN BETWEEN)	Oluseyi Asurf AMUWA	Nigeria
16	THE MERCY OF THE JUNGLE	Joel KAREKEZI	Rwanda
17	AKASHA	Hajooj KUKA	Soudan

18	T-JUNCTION	Amil SHIVJI	Tanzanie
19	FATWA	Mahmoud BEN MAHMOUD	Tunisie
20	REGARDE-MOI (LOOK AT ME)	Nejib BELKADHI	Tunisie

1.2. DOCUMENTAIRE LONG METRAGE

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	WHISPERING TRUTH TO POWER	Shameela SEEDAT	Afrique du Sud
2	BY ALL MEANS NECESSARY (PAR TOUS LES MOYENS NECESSAIRES)	Suleman RAMADAN	Afrique du Sud
3	MEU AMIGO FELA (MON AMI FELA)	Joel Zito ARAUJO	Brésil
4	LE CIMETIERE DES ELEPHANTS	Éléonore YAMEOGO	Burkina Faso
5	LE LOUP D'OR DE BALOLÉ	Aïcha BORO	Burkina Faso
6	PAS D'OR POUR KALSAKA	Michel K. ZONGO	Burkina Faso
7	LE FUTUR DANS LE RÉTRO	Jean Marie TENO	Cameroun
8	NTARABANA	François WOUKOACHE	Cameroun

9	JEAN ROUCH, CINEASTE AFRICAIN	Idriss DIABATE	Côte
10	AMAL	Mohamed SIAM	Egypte
11	GHANA FOR YOU (GHANA POUR VOUS)	Adams MENSAH	Ghana
12	UN SARI SANS FIN	Harrikrisna ANENDEN	Ile Maurice
13	SILAS	Hawa ESSUMAN	Kenya
14	FAHAVALO, MADAGASCAR 1947	Marie-Clémence ANDRIAMONTA-PAES	Madagascar
15	DAWA, L'APPEL À DIEU	Malick KONATE	Mali
16	JAMU DUMAN (QUEL VALEUREUX NOM AS-TU ?)	Salif TRAORE	Mali
17	AU TEMPS OÙ LES ARABES DANSAIENT	Jawad RHALIB	Maroc
18	GANDA, LE DERNIER GRIOT	Ousmane DIAGANA	Mauritanie
19	SOLAIRE MADE IN AFRICA	Saguirou MALAM	Niger
20	KINSHASA MAKAMBO	Hamadi DIEUDO	R.D. Congo
21	ON A LE TEMPS POUR NOUS	Katy Lena NDIAYE	Sénégal

1.3. FICTION COURT METRAGE

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	DIPHIRI LE MAKUNUTU	Obett MOTAUNG	Afrique du Sud
2	MIRACLE	Bongi NDABA	Afrique du Sud
3	LA PAGE BLANCHE	Mohamed Nadjib LAMRAOUI	Algérie
4	POINT ZERO	Boumaiza NASSIM	Algérie
5	FRAGILE ESPOIR	Inoussa BAGUIAN	Burkina Faso
6	IL PLEUT SUR OUAGA	Fabien DAO	Burkina Faso
7	NAABIGA (LE PRINCE)	Zalissa ZOUNGRANA	Burkina Faso
8	RÊVE BRISÉ	Bède Modeste GANAFE MOFEDOOGNA	Burkina Faso
9	MES SILENCES	Benjamin EYAGA	Cameroun
10	POSITIF	Michael MBEBELE	Congo Brazzaville
11	POSTHUME	Dja Damien DALLY	Côte d'Ivoire
12	AFITI	Wilfried LENGUYE OMBAMBA	Gabon
13	LE BAN SUR LE RIVAGE DU LAC	Ambrose B. COOKE	Ghana

14	LES LARMES DE MON PEUPLE	Jacques KOLIE	Guinée Conakry
15	PIMENTADE	Stéphane FLORICIEN	Guyane
16	BABA SIFON	Laurent PANTALEON	La Réunion
17	RAZANA	Haminaiaina RATOVOARIVONY	Madagascar
18	OUMOU, UN DESTIN ARRACHÉ	Gaoussou TANGARA	Mali
19	AU DELA DE CE MUR	Aisha JABOUR	Maroc
20	REALPOLITIK	Morad SAIL	Maroc
21	GOYAVE	NèNèB et C. Agelan	Martinique
22	YASSITOUNGOU	Hurel Régis BENINGA	République Centrafricaine
23	ICYASHA (ETIQUETTE)	Marie Clémentine DUSABEJAMBO	Rwanda
24	UNE PLACE DANS L'AVION	Khadidiatou SOW	Sénégal
25	ORDUR (DE L'OR DUR)	Momar Talla KANDJI	Sénégal
26	UN AIR DE KORA	Angèle DIABANG	Sénégal
27	SUKARI	Hatibu Yusuph MADUDU	Tanzanie
28	BLACK MAMBA	Amel GUELLATY	Tunisie

1.4. DOCUMENTAIRE COURT METRAGE

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	TATA MILOUDA	Nadja HAREK	Algérie / France
2	L'APPEL DU SANG	Raymond TIENDRE	Burkina Faso
3	LA TERRE QUI M'A VU NAÎTRE	S. Barthélemy BAZIE	Burkina Faso
4	LE BORGHO (LE COR)	Isidore Marie Alphonse KABORE	Burkina Faso
5	LE PERE DE TILAI	Michel KUATE	Cameroun
6	PA'TA' KAM, UN SEMI- SUPER CENTENAIRE AU SERVICE DES PIERRES	Laure KAMGA M.	Cameroun
7	L'ENERGIE, DEFI DE SURVIE A NANAGOUN	Sita Houelefohoua SILUE	Côte d'Ivoire
8	TESFAYE-ESPERER	Daniel NEGATU	Ethiopie
9	AGAINST ALL ODDS (CONTRE TOUTE ATTENTE)	Charity Resian NAMPASO/ Andréa IANNETTA	Kenya/ Italie
10	DEAMBULATION	Tovoniaina RASOANAIVO	Madagascar
11	ZANAKA-TENY NOMEN'I FELIX (AINSI PARLAIT FELIX)	Nantenaina LOVA	Madagascar

12	BIBATA EST PARTIE...	Nana Hadiza AKAWALA	Niger
13	INANGA (INANGA, LES GARDIENS D'UNE TRADITION)	Jean-Claude UWIRINGIYIMANA	Rwanda
14	LA FEMME LIONNE	Lobé NDIAYE	Sénégal
15	T'BOOL OU LA DANSE DU FEU EN PAYS BASSAR	Joel M'Maka TCHEDRE	Togo

1.5. SERIES TELEVISUELLES

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	FEMMES AU FOYER	Kady TRAORE	Burkina Faso
2	L'AMI FIDELE	Ibrahim HEBIE	Burkina Faso
3	LA TEAM DES BELLES REBELLES	Boubakar DIALLO	Burkina Faso
4	LE TRÔNE	Tahirou Tasséré OUEDRAOGO	Burkina Faso
5	AU DELA DU DESTIN	Constantin TCHOUA	Cameroun
6	OTAGES D'AMOUR	Ebenezer KEPOMBIA	Cameroun
7	BAMAKO	Gbehi Jean Noel BAH	Côte d'Ivoire

8	BLOG	Akre Loba Diby MELYOU	Côte d'Ivoire
9	LES COUPS DE LA VIE/ LIFE'S STROKES	Marcel Guikou ALAIN	Côte d'Ivoire
10	PETITES HISTOIRES, GRANDES VERITÉS (PHGV)	Ambrose B. COOKE	Ghana
11	LA LANGUE ET LES DENTS	Boubacar SIDIBE	Mali
12	GARMI	Cheick DIALLO	Sénégal

1.6. FILMS DES ECOLES AFRICAINES DE CINEMA

N°	Titre	Réalisateur (trice)	Ecoles	Pays
		Nom et prénoms		
1	INCOMPRIS	Jaurès KOUKPEMEDJI	Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA)	Benin
2	YÊ (RESSENTIMENT)	Giscard Roméo Bidossessi DAH-FONTON	Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA)	Benin
3	L'AUBE D'UN CREPUSCULE	Ahmed Assane ZEDA	Institut Supérieur de l'image et du Son/ Studio Ecole / ISIS/SE	Burkina Faso
4	MAISON DE RETRAITE	N. Ismaël Césaire KAFANDO	Institut Supérieur de l'image et du Son/ Studio Ecole / ISIS/SE	Burkina Faso

5	AU CŒUR DU BROUILLARD	Mohamed BOUREIMA ADAMOU	Institut Supérieur de l'image et du Son/ Studio Ecole / ISIS/SE	Burkina Faso
6	COCKTAIL EXPLOSIF	Malick Arnaud KONE	Institut Polytechnique des Sciences et techniques de la Communication / ISTC	Côte d'Ivoire
7	LES CHAROIGNARDS	Mohamed Aly DIABATE	Institut Polytechnique des Sciences et techniques de la Communication ISTC	Côte d'Ivoire
8	PLUMES BLANCHES	Leul SHOAFERAW	Ecole de Cinéma La Cinéfabrique	Ethiopie
9	LE COMBAT D'UNE VIE	Xavienne Mariella MOUKASSA	Institut National de la Poste, des Technologies, de l'Information et de la Communication(INPTIC)	Gabon
10	THE MOB	Gamel Baba JNR APALAYINE	University of Ghana – Theatre arts Departments	Ghana
11	THE PHOTOGRAPHER	Ibrahim YAKUBU	Departments of Theatre Arts	Ghana
12	EST-CE-DIEU ?	Mariame CISSE	Institut Supérieur des arts de Guinée / ISAG	Guinée

13	LE TARO DE LION	Aboubacar GNAISSA	Institut Supérieur des arts de Guinée / ISAG	Guinée
14	LA POUPEE	Isabelle Christiane KOURAOGO	Ecole Supérieure des Arts Visuels de Marrakech ESAV	Maroc
15	L'ALGITA AU CŒUR DU MANGA	Ari ADAM	Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication (IFTIC)	Niger
16	VIZA	Komla Roger GBEKOU	Institut IMPEC PROD	Togo

1.7. FILMS D'ANIMATION

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	BELLY FLOP	Jeremy COLLINS	Afrique du Sud
2	FALTA	Claver YAMEOGO	Burkina Faso
3	TIRAOGO	André Daniel TAPSOBA	Burkina Faso
4	SEUL AVEC NUBU	Honoré ESSOH	Côte-d'Ivoire
5	DA TSYSY DA	Tojo Niaina RAJAOFERA	Madagascar

6	TANTARA	Tojoniaina Yannick ANDRIANAMBONISOA	Madagascar
7	VILLAGE APAISE	Issouf BAH	Mali
8	MY MOTHER'S STEW	Sade ADENIRAN	Nigeria
9	UN KALABANDA A MANGE MES DEVOIRS	Raymond MALINGA	Ouganda
10	C PAS DROL-KARMA	Kokou Daniel ATCHALI	Togo
11	LA MALICE DE LA BETE	Kossi Messan AKODA	Togo
12	BRISKA	Nadia RAIS	Tunisie

2. HORS COMPETITION

Section	Nombre
Panorama long métrage	22
Découvertes	12
Séances spéciales	12
Total	46

2.1. PANORAMA LONG METRAGE

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	BURKINABE	Nthato MOKGATA	Afrique du Sud
2	LIMA BARRETO, AO TERCEIRO DIA (LIMA BARRETO, AU TROISIEME JOUR)	Pilar LUIZ ANTONIO	Brésil
3	A BOUT DE SOUFFLE	Oumar DAGNON	Burkina Faso
4	LA RÉPUBLIQUE DES CORROMPUS	Salam ZAMPALIGRÉ	Burkina Faso
5	LE BONNET DE MODIBO	Boubakar DIALLO	Burkina Faso
6	FACE AU DAN FANI	Abdoul Karim KONE	Burkina Faso
7	LE FOU, LE GÉNIE ET LE SAGE	Maïmouna NDIAYE	Burkina Faso
8	ORLY	Francis K TENE	Cameroun
9	CHEZ JOLIE COIFFURE	Rosine MBAKAM	Cameroun
10	MWEZE	David-Pierre FILA	Congo Brazzaville
11	HAKILI (INTELLIGENCE)	Adama COULIBALY	Côte d'Ivoire

Dodo Charité ADOM – Université Senghor - 2021

12	RATTLESNAKES	Julius AMEDUME	Ghana /Angleterre
13	DÈYÈ MAS LA (DERRÈRE LE MASQUE)	Dimitry ZANDRONIS	Guadeloupe
14	CARIBBEAN GIRL NYC (UNE GUADELOUPEENNE À NY)	Mariette MONPIERRE	Guadeloupe
15	THE COMEBACK	Sharvan ANENDEN	Ile Maurice
16	KILIKIS ... DOUAR LBOUM (KILIKIS... LA CITE DES HIBOUX)	Alaoui AZLARABE	Maroc
17	RESGATE (SAUVETAGE)	Dario Mickey FONSECA	Mozambique
18	ETINCELLES	RibaBawa KADADE	Niger
19	MA BELLE MERE MA CO-EPOUSE	Djingarey MOUSSA HAMADOU	Niger
20	MAKI'LA	Macherie EKWA BAHANGO	R.D. Congo
21	RENCONTRER MON PERE	Alassane DIAGO	Sénégal
22	I AM NOT A WITCH	Rungano NYONI	Zambie

2.2. DECOUVERTES

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	QUAND PAUL TRAVERSA LA MER	Jakob PREUSS	Allemagne
2	ENFANTS DU HASARD	Thierry MICHEL	Belgique
3	JE N'AIME PLUS LA MER	Idriss GABEL	Belgique
4	CONGO LUCHA	Marlène RABAUD	Belgique
5	LE MINISTRE DES POUBELLES	Quentin NOIRFALISSE	Belgique
6	BOLI BANA	Simon GILLARD	Belgique
7	LA PROCHAINE FOIS QUE JE VIENDRAI AU MONDE	Philippe PIERPONT	Belgique
8	L'APRES COUP-LA VOIX DES MALIENNES	Erica POMERANCE	Canada
9	ABDERRAHMANE PAR-DELÀ LES TERRITOIRES	Valérie OSOUF	France
10	LE REVE FRANÇAIS	Christian FAURE	France
11	LES ORPHELINS DE SANKARA	Géraldine BERGER	France
12	LIYANA	Amanda KOPP & AARON	U S A

2.3. SEANCES SPECIALES

N°	Titre	Réalisateur (trice)	
		Nom et prénoms	Pays
1	KA NANAN YE (CE N'EST PAS FACILE)	Melina Kalfelis	Allemagne
2	POUR UN RIEN	Sekou Oumar SIDIBE	Burkina Faso
3	WAFFO (L'ENFANT SERPENT)	Azata SORO	Burkina Faso
4	ÇA TOURNE A OUAGA	Irène Dieudonné TASSEMBEDO	Burkina Faso
5	LA VIE DE CHATEAU	Cédric IDO / Modi BARRY	Burkina Faso / France
6	MON HIST OIRE N'EST PAS ENCORE ECRITE	Jacqueline GOZLAND	France
7	WAHENGA (THE ANCESTORS)	Amil SHIVJI	Tanzanie
8	SHIRIKIANA GERIMA (FOOTPRINTS OF PAN AFRICANISM)	AINA SHIRIKIANA	USA
9	L'AFRIQUE EPARPILLEE : VISAGES ET VOIX DE LA DIASPORA AFRICAINNE	SHEILA S WALKER	USA
10	VISAGES FAMILIERS / LIEUX INSOUÇONNES : UNE DIASPORA AFRICAINE MONDIALE	SHEILA S WALKER	USA
11	SEMBENE	Souleymane CISSE	Mali
12	YEMBI	Eric SABA	Centrafrique

3. FILMS BURKINABE EN SELECTION OFFICIELLE

3.1. FICTION LONG METRAGE

1	DESRANCES	Apolline TRAORE
2	DUGA (LES CHAROIGNARDS)	Abdoulaye DAO/ Hervé Eric LENGANI
3	HAKILITAN (MEMOIRE EN FUITE)	Issiaka KONATE

3.2. DOCUMENTAIRE LONG METRAGE

1	LE CIMETIERE DES ELEPHANTS	Éléonore YAMEOGO
2	LE LOUP D'OR DE BALOLÉ	Aïcha BORO
3	PAS D'OR POUR KALSAKA	Michel K. ZONGO

3.3. COURT METRAGE FICTION

1	FRAGILE ESPOIR	Inoussa BAGUIAN
2	IL PLEUT SUR OUAGA	Fabien DAO
3	NAABIGA (LE PRINCE)	Zalissa ZOUNGRANA
4	RÊVE BRISÉ	Bêde Modeste GANAFE MOFEDOONA

3.4. DOCUMENTAIRE COURT METRAGE

1	L'APPEL DU SANG	Raymond TIENDRE
2	LA TERRE QUI M'A VU NAÎTRE	S. Barthélemy BAZIE
3	LE BORGHO (LE COR)	Isidore Marie Alphonse KABORE

3.5. SERIES TELEVISUELLES

1	FEMME AU FOYER	Kady TRAORE
2	L'AMI FIDELE	Ibrahim HEBIE
3	LA TEAM DES BELLES REBELLES	Boubakar DIALLO
4	LE TRÔNE	Tahirou Tasséré OUEDRAOGO

3.6. FILMS DES ECOLES AFRICAINES DE CINEMA

1	L'AUBE D'UN CREPUSCULE	Ahmed Assane ZEDA
2	LA POUPEE	Isabelle Christiane KOURAOGO
3	MAISON DE RETRAITE	N. Ismaël Césaire KAFANDO

3.7. FILMS D'ANIMATION

1	FALTA	Claver YAMEOGO
2	TIRAOGO	André Daniel TAPSOBA

3.8. PANORAMA LONG METRAGE (FICTION ET DOCUMENTAIRE)

1	A BOUT DE SOUFFLE	Oumar DAGNON
2	LA RÉPUBLIQUE DES CORROMPUS	Salam ZAMPALIGRÉ
3	LE BONNET DE MODIBO	Boubakar DIALLO
4	FACE AU DAN FANI	Abdoul Karim KONE
5	LE FOU, LE GÉNIE ET LE SAGE	Maïmouna NDIAYE

II. PALMARES DE LA 26E EDITION DU FESPACO

1. PALMARES OFFICIEL

SECTION	PRIX	MONTANT	FILMS	REALISATEURS	AUTORITES
PRIX DES ECOLES AFRICAINES DE CINEMA SOUTENUS PAR CANAL +	DEUXIEME PRIX	1 000 000	LA MAISON DE RETRAITE	N. Ismael Césaire KAFANDO (ISISI-SE) Burkina Faso	M. Mamadou FOFANA Président du Conseil d'Administration de Canal+Burkina
	PREMIER PRIX	2 000 000	INCOMPRIS	Jaurès KOUKPEMEDJI ISMA Bénin	
FILM D'ANIMATION	PRIX DU JURY	1 000 000	DA TSYSY DA		M. Kramo Lancina, lauréat de l'Étalon d'Or de Yennega 1981
	DEUXIEME PRIX FILM D'ANIMATION	2 000 000	UN KALABANDA A MANGE MES DEVOIRS	Raymond MALINGA OUGANDA	M. Max LAMESCH, 1er Secrétaire de l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg

FILM D'ANIMATION	PREMIER PRIX FILM D'ANIMATION	3 000 000	BRISKA	Nadia RAIS Tunisie	Son Excellence Madame Nicole BINTNER/BAKSHIAN, Ambassadrice du Grand Duché de Luxembourg
SERIES TV AFRICAINE SOUTENUES PAR CANAL+	DEUXIEME PRIX	1 000 000	BLOG	Melyou AKRE LOBA DIBY, Côte d'Ivoire	M. Aymé MAKUTA, Directeur Général de Canal+ Burkina
	PREMIER PRIX	2 000 000	PETITES HISTOIRES, GRANDES VERITES	Ambrose B. COOKE, Ghana	
DOCUMENTAIRE COURT METRAGE	POULAIN DE BRONZE DU FILM DOCUMENTAIRE	2 000 000	TATA MILOUDA	Nadja HAREK, Algérie/France	Madame la Ministre de la Communication et des Sports du Rwanda
	POULAIN D'ARGENT DU FILM DOCUMENTAIRE	3 000 000	AINSI PARLAIT FELIX	Nantenaina LOVA Madagascar	M. Timité BASSORI, Réalisateur

DOCUMENTAIRE COURT METRAGE	POULAIN D'OR DU FILM DOCUMENTAIRE	5 000 000	CONTRE TOUTE ATTENTE	Chartity Resian NAMPASO et Andréa IANETTA, Kenya/Italie	Madame Alimata SALEMBERE, Ancienne DG du FESPACO, Ancienne Ministre
DOCUMENTAIRE LONG METRAGE	PRIX ROBESON de la première œuvre documentaire de la Diaspora	2 000 000	MON AMI FELA	Joel Zito ARAUJO, Brésil	M. Fadika Kramo Lancina, Ancien Lauréat Etalon d'Or de Yennega 1981
	ETALON DE BRONZE DU FILM DOCUMENTAIRE	3 000 000	WHISPERING TRUTH TO POWER	Shameela SEEDAT, Afrique du Sud	M. Abdoul SANGO, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso
	ETALON D'ARGENT DU FILM DOCUMENTAIRE (soutenu par la National Film and Video Foundation en mémoire de l'illustre cinéaste Sud-Africain Lionel Ngakane)	5 000 000	AU TEMPS OU LES ARABES DANSAIENT	Jawad RHALIB, Maroc	Son Excellence Monsieur Harris MAJEKE, Ambassadeur de l'Afrique du Sud au Burkina Faso
	ETALON D'OR DU FILM DOCUMENTAIRE	10 000 000	LE LOUP D'OR DE BALOLE	Aicha BORO LETERRIER, Burkina Faso	M. Kassoum KAMBOU, Président du Conseil Constitutionnel du Burkina Faso

FICTION COURT METRAGE (soutenu par l'OIF)	POULAIN DE BRONZE	2 000 000	UN AIR DE KORA	Angèle DIABANG Sénégal	Madame Youma FALL Directrice de la Diversité et du Développement Culturels de l'OIF
	POULAIN D'ARGENT	3 000 000	UNE PLACE DANS L'AVION	Khadidiatou SOW Sénégal	
	POULAIN D'OR	5 000 000	BLACK MAMBA	Amel GUELLATY Tunisie	Madame Louise MUSHIKWABO, Secrétaire Générale de l'OIF
FICTION LONG METRAGE	PRIX OUMAROU GANDA de la meilleure œuvre de long métrage (soutenu par la FEPACI)	2 000 000	JUSQU'À LA FIN DES TEMPS	Yasmine CHOUIKH Algérie	M. Cheich Omar CISSOKO, Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des cinéastes (FEPACI)
	MEILLEUR MONTAGE	1 000 000	MABATA BATA	Joan Luis SOL DE CARVALHO Mozambique	Madame Attia KAAHENA, Technicienne Monteuse
	MEILLEUR DECOR	1 000 000	DESRANCES	Apolline TRAORE Burkina Faso	M. René Bernard YONLI, Réalisateur
	MEILLEUR MUSIQUE	1 000 000	SEW THE WINTER TO MY SKIN	Jahmil X.t. QUBEKA Afrique du Sud	M. Mathias TANKOANO, Président du Conseil Supérieur Communication

FICTION LONG METRAGE	MEILLEUR SON	1 000 000	KARMA	Khaled YOUSSEF Egypte	M. Philippe SAVADOGO, Ancien DG, Ancien Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication
	MEILLEUR IMAGE	1 000 000	MABATA BATA	Joan Luis SOL DE CARVALHO Mozambique	M. Jean-Pierre Pipa DIKONGUE, ancien Lauréat Etalon d'Or de Yennega, 1976
	DEUXIEME MEILLEUR SCENARIO	3000 EUROS	KETEKE	Peter SEDUFIA Ghana	M. Gilbert Lam KABORE, Responsable du Pôle Afrique Direction des Programmes TV5 Monde
	PREMIER MEILLEUR SCENARIO	5000 EUROS	REGARDE MOI	Nejib BELKADHI Tunisie	
	PRIX DE LA MEILLEUR INTERPRETATION FEMININE	1 000 000	Samantha Mugotsia dans le film RAFIKI	Wanuri KAHIU Kenya	Madame Sika KABORE, Epouse du Chef de l'Etat du Burkina Faso
	PRIX DE LA MEILLEURE INTERPRETATION MASCULINE	1 000 000	Marc Zinga dans le film THE MERCY OF THE JUNGLE	Joel KAREKEZI Rwanda	M. Sidiki BAKABA, Comédien-Réalisateur

FICTION LONG METRAGE	ETALON DE BRONZE	5 000 000	FATWA	Ben MOHMOUND Tunisie	Son Excellence Alassane Bala SAKANDE, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso
	PRIX DE L'UNION EUROPEENNE D'UNE VALEUR DE CENT MILLIONS (100 000 000) FRANCS DE CFA EN SOUTIEN AUX TROIS LONG METRAGE FICTION PRIMES				
	ETALON D'ARGENT	10 000 000	KARMA	Khaled YOUSSEF Egypte	Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubakar KEITA, Président de la République du Mali
	ETALON D'OR YENNEGA	20 000 000	THE MERCY OF THE JUNGLE	Joel KAREKEZI Rwanda	Leurs Excellences Messieurs Rock Marc Christian KABORE, Président du Faso, Paul KAGAME, Président la République du Rwanda,
MONTANT TOTAL DU PALMARES OFFICIEL				201 247 656 FRANCS CFA	

2. PALMARES DES PRIX SPECIAUX

NOM DU PRIX	VALEUR DU PRIX	LAUREATS
PRIX SEMBENE OUSMANE (ECOBANK BURKINA SA)	5 millions FCFA + l'effigie en bronze de Sembene Ousmane	LES ARMES MIRACULEUSES de Jean-Pierre BEKOLO (Cameroun)
PRIX DE LA CHANCE (LONAB)	2 millions FCFA + trophée	Naabiga (le prince) de Zalissa ZOUNGRANA (Burkina Faso)
PRIX DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU	3 millions FCFA + trophée	DESRANCES de Apoline TRAORE (Burkina Faso)
PRIX THOMAS SANKARA (La Guilde des réalisateurs)	3 millions FCFA + attestations	BLACK MAMBA de Amel GUELLATY (Tunisie)
PRIX SIGNIS	2 millions + trophée + certificat	« DUGA » LES CHAROIGNARDS de Abdoulaye DAO et Herve Eric LINGANI (Burkina Faso)
PRIX DE LA CRITIQUE CINEMATOGRAPHIQUE AFRICAINE (FACC)	Un trophée	INDIGO de Selma BARGACH (Maroc)
PRIX SPECIAL DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU BURKINA FASO	7 000 000 FCFA + trophée	DESRANCES de Apoline TRAORE (Burkina Faso)

Dodo Charité ADOM – Université Senghor - 2021

PRIX CEDEAO DE L'INTEGRATION	15 millions	RESOLUTION de Boris OUE et Marcel SANGNE (Côte d'Ivoire)
PRIX CEDEAO DE LA MEILLEURE FEMME REALISATRICE	10 millions + 1 trophée	UN AIR DE KORA de Angèle DIABANG (Sénégal)
PRIX FELIX HOUPHOUET – BOIGNY (Conseil de l'Entente)	10 millions + 1 trophée	RESOLUTION de Boris OUE et Marcel SANGNE (Côte d'Ivoire)
PRIX UEMOA DE LA MEILLEURE FICTION LONG METRAGE	10 millions + 1 trophée	« DUGA, LES CHAROIGNARDS » de Abdoulaye DAO et Herve Eric LINGANI (Burkina Faso)
PRIX UEMOA DE LA MEILLEURE FICTION COURT METRAGE	08 millions + 1 trophée	REVE BRISE de Béde Modeste GANAFE MOFE DOG-NA (Burkina Faso)
PRIX UEMOA DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE LONG METRAGE	08 millions + 1 trophée	JUMA DUMAN de Salif TRAORE (Mali)
PRIX SPECIAL DE L'UNION AFRICAINE	08 millions + 1 trophée	FATWA de Ben MOHMOUND (Tunisie)
PRIX DE L'OCI	05 millions + 1 trophée	La terre qui m'a vu naître de Barthélemy BAZIE (Burkina Faso)
TOTAL DES PRIX SPECIAUX	96 000 000 FRANCS CFA	

III. RECAPITULATIF DES DOCUMENTS PRODUITS

1. DOCUMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Affiches 40/60	5 000		
Affiches A4	5 000	Carnets FESPACO	5 000
Dossier de presse FESPACO 2019	3 500		
Catalogue officiel	5 000	Brochure programme des films	5 000
Catalogue du MICA	1 500	Brochure programme des rencontres professionnelles et conférences de presse	1 000
Catalogue des prix spéciaux	1 000	FESPACO news	16 000
Dépliant chemise du Festival	7 000		
Programme général	2 000		

2. ACCREDITATIONS

PROFESSIONS	NATIONAUX	INTERNATIONAUX	TOTAUX
MEDIAS (Journalistes, communicateurs, critiques, photographes)	1014	876	1 890
Réalisateurs en compétition	22 (toutes sections confondues)	102	124
PROFESSIONNELS (Réalisateurs + professionnels des métiers du cinéma : comédiens, producteurs, décorateur.) Dont : - Producteurs : 331 - Distributeurs /acheteurs : 119 - Réalisateurs : 485 - Comédiens : 610 - Techniciens du cinéma : 650 - Scénaristes : 130	895	1 430	2 235
JURES Palmarès officiel Palmarès des prix spéciaux	Palmarès officiel Jurys : 04 Jurés : 24	Palmarès prix spéciaux Jurys : 14 Jurés : 70	94
INVITES (Toutes catégories confondues)			3171

REPRESENTANTS DE FESTIVALS	00	93	93
CARTES ETALONS (Carte d'abonnement pour la semaine)			553
MAIN COURANTE(Presse)			1 020
PASS (Presse)			805
MARCHE DE FILM / SALON PROFESSIONNEL dont 273 maisons de production			400
COMITE D'ORGANISATION			
- Commissions : 2.892			
- Techniciens du FESPACO : 220		4 980	
- Sécurité : 784			
- Exposition : 1.000			
- Exploitants de salle : 84			
Presse Bobo Dioulasso		200	
Comité d'organisation		50	
TOTAL			15 780

Annexe 8 : Communiqué résultats du 1^{er} appel à projets FDCT_PA_GC



Fonds de Développement
Culturel et Touristique



Ce programme est cofinancé
par l'Union Européenne

N°2021-005 /MCAT/SG/FDCT

Ouagadougou, le 23 MARS 2021

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Fonds de Développement Culturel et Touristique (**FDCT**) a le plaisir de porter à la connaissance des promoteurs culturels que les soumissionnaires au premier appel à projets entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC-GC), dont les noms suivent sont retenus :

FDCT 14 BP : 305 Ouagadougou 14 – Tél. (228) 25 48 04 30/31 – Mail : contact@fdct-bf.org Site-web : www.fdct-bf.org

FILIERE : CINEMA ET AUDIOVISUEL

N°	TITRE DU PROJET	NOM DE LA STRUCTURE (CHEF DE FIL)	MONTANT ACCORDE
1	Production d'un film documentaire : la destinée d'une camionneuse	DORZON SARL	27 420 278
2	Production du film long métrage djumu le mal de l'ombre	WAATI GROUP SARL	24 477 705
3	Projet Haro les criminels du genre (PHCG)	DOUBACOM	29 303 899
4	Production d'une série animée 3D ; Burkina Faso : Un pays, un peuple, une culture plurielle et diverse	PIT PRODUCTION	26 087 217
5	Développement et lancement de la webTV oustti.tv	PRODUCTIONS UNIVERSELLES	20 897 888
6	Projet de formation de jeunes filles et garçons, en vue de les accompagner à créer des structures de production pour produire et vendre des programmes prêts à diffuser à la Télé citoyenne Tenkodogo	MEDIA 2000	19 679 625
7	Formation des professionnels de métier en écriture de scénarios de fiction et en réalisation de films cinématographiques de long métrage	ASSOCIATION INSTITUT IMAGINE	22 797 252
8	Kantaga , Roi Soleil	SAHELIS PRODUCTION	28 113 750
9	De l'idée au court métrage	ASSOCIATION TAAFE VISION	21 371 136
10	De plus en plus loin	ARTISTIC CONTRIBUTION AFRIC ET CREATION AND IMAGE AGENCY (ACACIA) PRODUCTIONS	31 862 250
11	Sarah Magni	LES FILMS DU DROMADAIRE	26 052 075
12	Complexe Musical : école des stars	STUDIO LA REFERENCE	19 220 434
13	Afrik film jaar (AFY)	BAMBUARO PICTURE PRODUCTION	26 078 295
14	Djéliya la mémoire du mandingue	PILUMPIKU PRODUCTION	30 269 138

Annexe 9 : Extrait stratégie genre UEMOA

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission



STRATEGIE GENRE DE L'UEMOA

2018-2027

1.4 LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES EN AFRIQUE ET DANS L'UEMOA

1.4.1 Le cadre des politiques Genre en Afrique et des États membres

Depuis la Conférence de Beijing (1995), les États africains ont marqué des avancées significatives dans la mise en place des cadres juridiques et politiques régissant l'égalité entre les femmes et les hommes.

La parité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental inscrit dans l'Acte constitutif et les statuts de l'Union Africaine qui doit se traduire par la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses programmes et activités. Conformément à ce principe, l'UA a adopté une Politique Genre en 2009, qui précise les engagements des États en faveur de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes notamment, (i) l'adoption et la mise en place de réformes et mesures légales contre la discrimination pour assurer l'égalité entre les sexes; (ii) le renforcement des capacités pour l'intégration systémique du genre et son implantation dans tous les secteurs et; (iii) l'intégration régionale par l'harmonisation, l'alignement et l'optimisation des politiques d'égalité entre les sexes des États et des communautés économiques régionales. Par ailleurs, l'égalité entre les hommes et les femmes est réitéré dans l'agenda 2063 comme l'un des piliers du programme de transformations structurelles et de développement sur 50 ans du continent africain. L'agenda, aspire à « une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes... » (Aspiration 6).

La CEDEAO a également adopté en mars 2004 une Politique en matière de genre. La Politique s'appuie sur les conventions internationales et africaines, les 12 domaines critiques du Plan d'action de Beijing et les OMD. À travers cette Politique, les États membres de la CEDEAO se sont engagés notamment à « créer un environnement propice à l'égalité et à l'équité en matière de genre en vue de parvenir à un développement durable, à adopter une approche sous régionale dans la mise en œuvre des actions internationales, régionales et nationales en matière d'égalité de genre et de droits humains, de représentation des femmes dans la gouvernance, d'éducation de qualité et de participation, de lutte contre le VIH/SIDA. »

Les champs d'application de cette Politique concernent les États membres, les institutions et agences de la CEDEAO de même que les politiques régionales et sectorielles soutenues par la CEDEAO et ses institutions spécialisées.

Au niveau de l'UEMOA, la Recommandation N°03/99/CM/UEMOA invite les États membres dans un souci d'égalité des chances, à mettre en œuvre à court et à moyen termes le plan d'actions communautaires pour la promotion et le renforcement du rôle de la femme articulé entre autre autour de la mise en place de mesures incitatives pour soutenir l'accès et le maintien des filles dans tous les ordres d'enseignement; l'accroissement de la visibilité de la contribution économique et sociale des femmes; la mise en réseau des associations professionnelles des femmes et des opératrices économiques de l'Union; la prise en compte des questions « Genre et Développement » dans les politiques et programmes au sein de l'UEMOA etc...

Tous les États membres de l'UEMOA se sont dotés d'une Politique Nationale Genre, lesquelles ont été adoptées en Conseil des Ministres à l'exception de celle de la Guinée qui est en attente d'adoption. Ces politiques Genre s'inscrivent dans les orientations préconisées par l'Union Africaine et la CEDEAO et sont en conformité avec le Plan d'action de Beijing en matière d'intégration transversale du Genre dans la gouvernance et les politiques publiques.

Dans la plupart des pays, la mise en œuvre des politiques Genre se heurte à une insuffisance de financement, à des faiblesses institutionnelles des mécanismes nationaux chargés du genre et à des capacités techniques limitées.

Les documents stratégiques de croissance et de réduction de la pauvreté de la plupart des pays intègrent la dimension genre dans le diagnostic et les actions prioritaires mais la cohérence à assurer entre ces cadres nationaux, les politiques sectorielles, les politiques en matière de genre et l'allocation des ressources budgétaires requises représentent un défi.

L'insuffisance de données désagrégées par sexe et domaine d'études sur des problématiques macro-économiques, régionales et des budgets temps, ajoute à la complexité et limite le ciblage des politiques en faveur de la réduction de la pauvreté, l'élimination des disparités entre les sexes et entre les régions urbaines et rurales.

La territorialisation des politiques publiques dont celles relatives au Genre, en vue d'offrir des services de proximité aux citoyens (femmes et hommes), de les associer aux décisions du développement, à la mobilisation et à la gestion des ressources, constitue un vaste chantier pour l'ensemble des pays de l'espace UEMOA.

Par conséquent, la Stratégie Genre de l'UEMOA veillera à la complémentarité de ses interventions avec celles de l'Union Africaine, de la CEDEAO, dans le souci de consolider les acquis et les succès de chacune d'elle et d'une meilleure utilisation des ressources mobilisées ainsi que la recherche d'une plus - valeur aux actions menées par les États membres à travers leurs Politiques Nationales Genre, en vertu des principes de complémentarité et de subsidiarité.

1.4.2 L'environnement institutionnel relatif à la prise en compte du Genre dans les politiques publiques et les budgets nationaux

Dans tous les États membres de l'UEMOA, les Politiques Nationales Genre sont coordonnées par des ministères chargés de la promotion de la femme et du genre, qui cumulent généralement d'autres missions comme celles de la famille, de l'enfance, de l'alphabétisation, des affaires sociales ou du travail. Ces ministères disposent d'une faible part du budget national (de 0,1 à 0,4%).

Dans la plupart des États membres, le cadre organisationnel de mise en œuvre des Politiques Nationales Genre n'est pas pleinement opérationnel. Faute de moyens, les mécanismes sont créés au niveau national (ex. conseil national, secrétariat permanent, cellules Genre) sans que leur implantation au niveau local puisse se matérialiser.

Les mécanismes pour assurer la transversalité du Genre dans les ministères sectoriels varient de la formule de points focaux et de Cellules Genre et à celle de comités d'institutionnalisation du Genre dans le cas du Mali. Généralement, ces mécanismes ne figurent pas dans les organigrammes des ministères. Les personnels qui y sont affectés sont des fonctionnaires cumulant ce travail d'intégration du Genre avec leurs responsabilités habituelles. Ils sont le plus souvent perçus comme des relais du ministère de la promotion de la femme. . Au Sénégal, le décret N° 2017-313 du 15 février 2017 institutionnalise des cellules genre au sein des secrétariats généraux de tous les ministères.

Les apprentissages du personnel en charge de la question de la transversalité du Genre dans les ministères se font sur le tas et au moyen de formation ponctuelle si bien que la fonction d'analyste en genre dans les politiques publiques n'est pas professionnalisée ni reconnue. Les appuis financiers et techniques offerts à ces mécanismes sont limités. Ces insuffisances qui freinent la mise en œuvre efficace et efficiente de politiques nationales Genre, ont été soulevées dans tous les Etats membres.

Par ailleurs, d'autres difficultés sont observées, telles que la nature des missions confiées aux ministères de la promotion de la femme qui englobent une mission stratégique de coordination et d'influence et l'exécution de programmes et projets qui se sont exécutés dans bien des cas par les ministères sectoriels (ex : appui aux transformatrices agricoles, microcrédit, plates- formes multifonctionnelles, etc.).

Un autre acteur clé du processus, la société civile en matière de défense des droits des femmes et de leur autonomisation, est très dynamique dans l'Espace UEMOA. Les cadres de partenariat entre les ministères de promotion de la femme et du genre et les réseaux d'associations gagneraient toutefois, à être formalisés en vue d'établir, de préciser les rôles et champs d'interventions, de créer des passerelles plus solides tout en préservant leur autonomie. Par ailleurs, les partenariats entre les ministères de promotion de la femme et du genre et les universités demeurent peu développés alors que ces institutions pourraient jouer un rôle plus actif dans la formation d'une expertise en appui aux États et dans la réalisation de recherches pouvant améliorer les politiques et les pratiques au niveau des interventions.

Au regard de ces faiblesses, l'intégration effective du genre dans les politiques, programmes et services publics a pu faire des avancées à des degrés variables dans certains départements ministériels selon les pays. Plusieurs initiatives ont été entreprises pour élaborer des outils comme des manuels d'intégration du genre dans les politiques et programmes. Les documents de politiques dans les secteurs sociaux ou dans les domaines touchant les OMD tiennent compte du genre sans une méthodologie systématisée. Les indicateurs pour la planification, la mesure des résultats et de l'impact ne sont pas standardisés d'un ministère à l'autre ni d'un pays à l'autre.

Il en est de même pour le domaine de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dont le processus a été amorcé dans certains pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Les efforts ont surtout porté sur la formation mais les stratégies, méthodes et outils adaptés font défaut de même que l'expertise. Les ministères de l'économie et des finances ont un rôle clé à jouer dans ce sens. Un soutien de l'UEMOA à travers une approche régionale est tout indiqué et souhaité par les États membres.

A ce titre, les Ministères chargés des Finances Publiques sont un maillon important de l'intégration du Genre dans les budgets par une adaptation et une harmonisation du Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD).

Les États membres de l'UEMOA sont confrontés à des problèmes communs qui freinent la mise en œuvre effective de leur politique nationale genre et de la budgétisation sensible au genre. Une approche régionale aurait l'avantage de faire le bilan de ces expériences, de proposer des modèles organisationnels plus adaptés et de développer des méthodologies, des outils et des indicateurs de planification et de suivi des résultats de la mise en œuvre des politiques nationales Genre. Une telle approche permettrait également d'optimiser les ressources disponibles et de combler les lacunes en matière d'expertise et de développement de connaissances sur des thématiques et enjeux de portée régionale.

1.5 LES ENJEUX RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE GENRE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'ESPACE UEMOA

Les données dans les États membres ont permis d'identifier les préoccupations communes relatives à l'harmonisation des lois pour rehausser la représentation des femmes dans la gouvernance, et pour lutter contre les violences basées sur le Genre et les mutilations génitales féminines.

Il ressort aussi un besoin de mutualiser les efforts pour résoudre les problèmes communs relatifs à la mise en œuvre des politiques nationales Genre et à leur ancrage institutionnel, à travers notamment la systématisation de la budgétisation sensible au genre en lien avec la nomenclature budgétaire préconisée par l'UEMOA.

L'harmonisation des systèmes d'information et la standardisation des indicateurs par la mise en place d'une matrice d'indicateurs Genre pour l'espace UEMOA – à partir de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) – de même que le soutien à la mise en place d'observatoires nationaux sur l'égalité de Genre avec une mise en réseau régional, font également partie des priorités exprimées par les États membres.

En outre, les États membres, qui sont aux prises avec des zones de conflit, sont interpellés par les violences perpétrées sur les femmes et les enfants, et la vulnérabilité des populations déplacées. Ces problématiques mériteraient d'être approfondies de même que le rôle des femmes et des jeunes dans les réponses à y apporter au niveau régional.

L'analyse documentaire et les consultations avec les États membres ont fait ressortir le peu d'études et de recherches existantes sur des enjeux régionaux ayant un impact sur les rapports sociaux de genre entre les femmes et les hommes ou sur la jeunesse (filles et garçons). La traite des personnes, l'enrôlement des enfants dans les bandes armées, des fillettes comme domestiques dans leur pays et hors de leur pays, les migrations clandestines, les commerces illicites, ont été cités comme des enjeux à approfondir pour identifier des réponses appropriées au niveau régional.

Afin de mieux cerner la problématique et y apporter des réponses adaptées, l'UEMOA gagnerait à investiguer des thématiques telles que le poids démographique de la jeunesse (filles et garçons) et ses potentialités et menaces pour la croissance économique et la stabilité dans une perspective régionale; le développement des entreprises d'économie sociale avec et pour les jeunes; la relève (filles et garçons) dans la société civile, dans les administrations publiques et dans la gouvernance nationale et locale, etc..

Dans le contexte de l'UEMOA, le développement des connaissances des problématiques émergentes susceptibles d'avoir un impact sur la dimension Genre et développement, permettrait de donner de meilleures assises à ses politiques et programmes par une meilleure compréhension de l'évolution des dynamiques sociales et pour une mobilisation du plus grand nombre vers un processus de transformation sociale conjuguant le progrès et l'évolution positive des valeurs africaines.

En outre, la question relative à la compréhension et à l'appropriation du concept Genre a été posée. Les États membres ont ainsi proposé une harmonisation des concepts et une définition du Genre adaptée à l'espace communautaire de l'UEMOA.

2 VISION DE LA STRATÉGIE GENRE DE L'UEMOA

La vision de la Stratégie Genre de l'UEMOA se décline comme suit :

« L'UEMOA est un espace communautaire dans lequel les femmes et les hommes prennent part à l'émergence d'une dynamique régionale de transformation sociale, favorisant leur participation à la gouvernance régionale, nationale et locale et leur accès équitable aux opportunités de création de richesses, et bénéficient des retombées d'une croissance inclusive dans un environnement pacifié. »

3 OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GENRE DE L'UEMOA

L'objectif de la Stratégie Genre de l'UEMOA est de contribuer à la promotion d'un environnement institutionnel communautaire favorable à l'égalité et à l'équité entre les femmes et les hommes dans les domaines économique, politique, social et culturel.

4

PRINCIPES DIRECTEURS

La Stratégie Genre de l'UEMOA s'adosse au Traité modifié de l'Union, notamment son protocole additionnel N°II et sur les engagements internationaux et africains pris par les Etats membres en matière d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes. Elle repose sur les principes directeurs suivants :

La subsidiarité : La Stratégie Genre de l'UEMOA se veut un cadre de référence qui permettra d'identifier des réponses communes adaptées aux problèmes que rencontrent les Etats membres dans la mise en œuvre de leur politique nationale Genre et dans la prise en compte de la dimension Genre comme principe de gouvernance dans les politiques, programmes et budgets. Dans cette optique, le développement et la systématisation des méthodologies et outils, le partage de bonnes pratiques, les échanges d'expériences représentent une valeur ajoutée qui permettra d'optimiser les ressources disponibles et d'accélérer les progrès en la matière. En effet, ils permettent de partager des savoirs faire, mais aussi de s'enrichir des enseignements des échecs essayés par ailleurs, ce qui permet de prévenir d'éventuelles initiatives peu porteuses ;

L'approche régionale : La Stratégie Genre de l'UEMOA constitue une opportunité pour dépasser les approches multi-pays par une approche régionale fondée sur une meilleure compréhension et appréhension des thématiques communes et des enjeux émergents en matière de Genre ou liées au Genre et qui peuvent être favorables ou défavorables au développement de la sous-région.

La prévention et la correction des inégalités et iniquités basées sur le Genre : Les institutions et les systèmes perpétuent de façon involontaire les inégalités et iniquités de Genre présentes dans la société. La gestion publique doit veiller à corriger les inégalités et les discriminations fondées sur le Genre par des mesures spécifiques et à prévenir l'introduction ou la perpétuation de nouvelles inégalités basées sur le Genre dans la formulation des lois, des politiques, des programmes et projets ;

L'égalité de droit et l'équité de Genre pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'épanouissement des individus, le bien-être des familles et de la société. La Stratégie Genre contribuera à garantir les droits humains et à protéger les couches vulnérables ou discriminées tout en offrant aux hommes et aux femmes et plus spécifiquement les jeunes (filles et garçons) les mêmes opportunités d'accès aux moyens de production, de participation à la prise de décisions afin de contribuer à la création des richesses et de tirer profit également des fruits de la croissance.;

Le partenariat qui vise à établir une démarche inclusive et partenariale avec toutes les composantes de la société et une synergie d'actions avec les universités, les instituts de recherche, la société civile et le secteur privé, les organismes régionaux ou internationaux intervenant dans le domaine du Genre.

5

ORIENTATION STRATEGIQUE ET AXES D'INTERVENTION

L'orientation générale de la Stratégie Genre de l'UEMOA, est de parvenir à l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de celles-ci, par l'institutionnalisation du Genre dans les politiques, les programmes, les budgets et les pratiques managériales des États membres et des Organes de l'UEMOA. Cette orientation s'articulera autour de deux axes d'intervention à savoir :

Axe 1 : Amélioration du cadre d'intégration systémique de la dimension Genre dans les Organes de l'Union et dans les États membres.

Axe 2 : Soutien à des initiatives spécifiques axées sur les droits, la représentation et l'autonomisation économique des femmes.

5.1 AMÉLIORATION DU CADRE D'INTÉGRATION SYSTÉMIQUE DE LA DIMENSION GENRE DANS LES ORGANES DE L'UNION ET DANS LES ETATS MEMBRES

L'axe relatif à l'amélioration du cadre d'intégration systémique de la dimension genre dans les organes sera déployé à travers :

5.1.1. Institutionnalisation de la dimension genre dans les États membres

L'état des lieux a démontré que tous les États membres de l'UEMOA ont entrepris un processus d'intégration de la dimension Genre comme principe de gouvernance dans la gestion publique. Ce vaste chantier a été ouvert par l'adoption de Politiques Nationales Genre qui conjuguent une approche transversale d'intégration du genre dans tous les secteurs et politiques et une approche ciblée avec des mesures spécifiques visant à corriger les inégalités de droit ou d'accès aux ressources de développement pour les femmes et pour les hommes. Certains pays ont initié des actions en vue d'intégrer la budgétisation sensible au genre (BSG) dans les finances publiques et de se doter de méthodologies pour l'intégration du genre dans les politiques et programmes sectoriels.

L'ensemble de ces initiatives entreprises sur la base de Politiques Nationales Genre généralement bien conçues, représentent des atouts sur lesquels la Stratégie Genre de l'UEMOA peut agir en complémentarité pour aider les États membres à marquer des progrès plus significatifs en la matière.

Les contraintes freinant la mise en œuvre et l'impact des politiques nationales genre et de la budgétisation sensible au Genre sont communes à tous les États membres, d'où la valeur ajoutée d'une approche régionale pour partager les expériences et les bonnes pratiques, développer des mécanismes et des méthodologies communs et des systèmes d'information efficaces.

C'est pourquoi, la présente stratégie vise à la fois, à (i) accompagner les États membres à s'approprier l'approche BSG, (ii) harmoniser les pratiques par l'adoption, si nécessaire, de textes harmonisés et (iii) fournir un cadre d'échange régional pour partager les leçons apprises de la pratique des États membres.

5.1.2. Accélération du processus d'intégration de la dimension genre dans les Organes de l'Union

Depuis 2010, la Commission a entrepris des réformes afin d'améliorer sa performance organisationnelle, de moderniser ses systèmes de gestion programmatique et opérationnelle, d'optimiser ses ressources, en vue d'améliorer l'impact des politiques sectorielles de l'Union.

C'est dans ce contexte qu'une analyse de la performance institutionnelle de la Commission sous l'angle de la prise en compte du Genre a été réalisée. Elle a permis de relever les insuffisances se traduisant par une prise en compte non systématisée de la dimension Genre dans les politiques et programmes en raison de l'absence de systèmes, de méthodes d'outils et de mesures requises, de même qu'une représentation limitée des femmes dans les emplois professionnels, les postes de responsabilités et les instances de décision. Sur cette base, la Commission a intégré des résultats spécifiques pour l'intégration systémique du genre dans le cadre du Programme Intégré de Renforcement des Capacités (PIRC).

Une étude sur le niveau de représentation des femmes et des hommes dans les emplois et les postes de responsabilité a été menée et a jeté les bases d'un projet d'équité avec des mesures pour rehausser la représentation des femmes. Des besoins de renforcement aux plans des méthodes et outils d'intégration du Genre dans les politiques et programmes ont été soulignés de même que la formation en Genre du personnel et le développement des données désagrégées et d'études en amont des politiques et programmes.

Afin de s'assurer que la Commission se dote des instruments et des connaissances requises pour assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie Genre et pour accélérer l'ancrage de la dimension Genre dans sa programmation, ses opérations et dans la culture organisationnelle, le processus d'institutionnalisation doit connaître une accélération.

5.2 SOUTIEN A DES INITIATIVES SPECIFIQUES AXEES SUR LES DROITS, LA REPRÉSENTATION ET L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES

5.2.1 Consolidation des cadres juridiques et appui à la participation politique des femmes

Comme indiqué dans l'état des lieux, des progrès des Etats membres en matière de représentation des femmes dans les fonctions électives et de prévalence des mutilations génitales féminines ont été enregistrés. Toutefois, l'harmonisation des lois et/ou des mesures au sein de l'espace UEMOA semble s'imposer comme un levier régional d'une part pour rehausser la représentation des femmes dans la gouvernance nationale et locale et d'autre part, réduire de façon significative les violences basées sur le genre et les MGF qui sont des pratiques néfastes à l'intégrité et à la santé des femmes.

Les questions de représentation doivent trouver des réponses au niveau du Comité Inter parlementaire de l'Union qui pourra encourager les parlements nationaux à impulser la prise en compte du genre dans les systèmes électoraux. De même pourrait-il contribuer à la révision des lois existantes.

La Commission quant à elle a un rôle à jouer pour collecter les données requises, suivre et analyser la situation y relative et émettre des avis sur ces problématiques. Les Etats membres ont réclamé l'adoption d'un Acte juridique communautaire sur la représentation des femmes dans les fonctions électives et une loi harmonisée incriminant les mutilations génitales féminines.

5.2.2 Promotion des initiatives d'autonomisation économiques des femmes

Pour ce qui a trait à l'autonomisation économique des femmes, la Commission envisage des appuis spécifiques en encourageant le secteur privé à conduire des initiatives régionales en faveur du développement et de la rentabilisation du travail des femmes dans l'entrepreneuriat et le commerce transfrontalier. Ce champ d'intervention doit permettre le soutien à des initiatives de grande portée dont les expériences et les bonnes pratiques peuvent être mises à profit au niveau de la région.

Pour une réelle promotion de l'entrepreneuriat féminin, un effort de professionnalisation du secteur est préconisé en mettant l'accent sur le renforcement de capacité des actrices y intervenant.

Il est essentiel pour ces actrices d'être initiées et de se familiariser aux TIC afin d'en exploiter les nombreux avantages, au-delà des foires régionales. Il existe des technologies peu complexes adaptées à leurs besoins qu'il faut vulgariser.

5.2.3 Identification de problématiques spécifiques de réduction de la pauvreté et de promotion de l'équité de genre.

Pour ce qui est des inégalités de genre, les Etats de l'UEMOA ont, au-delà des similitudes, certaines spécificités inhérentes au contexte socio-économique national. Dans une perspective macroéconomique, il est indispensable d'élaborer un Profil Genre Pays (PGP). L'objectif principal du Profil Genre Pays est d'identifier à court, à moyen et à long terme les problématiques liées aux inégalités de genre qui sont pertinentes pour la réduction de la pauvreté. Il s'agit d'une analyse systématique des cadres institutionnel, politique, stratégique, et juridique pour le genre du pays concerné ainsi que d'une analyse de genre par secteur afin de formuler des recommandations intégrant le Genre pour la réduction de la pauvreté. Un tel rapport constitue une mine d'informations inestimable et un référentiel diagnostique pour mener des interventions multisectorielles dont les résultats probants concourront sans aucun doute à des transformations socio-économiques structurantes.

6 PARTIES PRENANTES

Les retombées de la Stratégie Genre de l'UEMOA doivent profiter à l'ensemble de la population de l'Union.

Les parties prenantes dans la mise en œuvre de cette stratégie sont :

- les États membres,
- la Commission et les autres Organes de l'Union,
- les Universités et Instituts de formation,
- les Organisations de la Société Civile, le secteur privé;
- les Partenaires techniques et financiers.

7 CADRE DE MISE EN ŒUVRE

La Stratégie Genre de l'UEMOA sera mise en œuvre sous la coordination du Département du Développement Humain (DDH) de la Commission avec le concours des États membres et des autres Organes de l'Union en veillant à s'investir dans l'harmonisation des pratiques d'intégration du Genre, la fédération des initiatives et la transformation du cadre institutionnel aussi bien national que régional. La priorité sera donnée à l'axe 1 afin d'offrir aux États et aux Organes le cadre d'intervention et les moyens d'action susceptibles d'opérer les changements structurels souhaités. Cette option est faite aux regards des ressources propres disponibles. Ceci dit, l'opérationnalisation de l'axe 2 dédié aux initiatives spécifiques sera d'une contribution significative pour l'autonomisation des femmes et pour la prise en charge des spécificités par pays. Cet apport complémentaire pourra être réalisé par le biais de partenariats et d'initiatives conjointes avec des agences de développement et / ou les OSC.

La Direction du Genre (DDG) relevant du Département du Développement Humain (DDH) constitue la structure technique et d'exécution opérationnelle de la Stratégie qui sera mise en œuvre sous forme de programmes et de projets.

8 DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

8.1. LES ACTEURS DU SUIVI-EVALUATION DE LA STRATEGIE GENRE

Le suivi et l'évaluation de la Stratégie Genre de l'UEMOA sera assuré par la Commission de l'UEMOA avec le concours des Etats membres. La Commission, précisément la Direction du Genre, en partenariat avec la Cellule d'évaluation sera chargée de la définition du cadre, des procédures et des indicateurs du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et coordonnera l'ensemble du processus du suivi afin de pouvoir évaluer ses impacts.

Les Etats membres seront chargés du suivi à un niveau national en procédant à la collecte régulière de données relatives aux indicateurs définis, constituant ainsi des bases de données nationales qui seront transmises annuellement via un canevas harmonisé à la Commission pour compilation et analyse.

Des revues périodiques seront réalisées pour mesurer la progression des résultats, dégager les leçons apprises et apporter les ajustements qui seront requis pour améliorer le rendement et l'impact de la Stratégie. Le rapport annuel de performance de la Commission inclura une composante spécifique sur l'état de mise en œuvre de la Stratégie Genre.

La Stratégie Genre de l'UEMOA fera l'objet d'une évaluation globale au terme de la cinquième année de mise en œuvre afin d'apprécier les impacts factuels concernant les changements structurants intervenus en faveur d'une meilleure équité entre les hommes et les femmes de l'espace communautaire.

L'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie sera présenté annuellement aux ministres chargés du Genre.

8.2. LES INDICATEURS DU SUIVI-EVALUATION

La mise en œuvre de la Stratégie Genre de l'UEMOA s'appréciera à travers une batterie d'indicateurs sexo-spécifiques marquant les progrès accomplis dans les domaines d'intervention spécifiques aux deux axes de la Stratégie.

8.3. LES OUTILS DU SUIVI-EVALUATION

Les outils du suivi et de l'évaluation de la Stratégie sont principalement les statistiques sectorielles qui seront compilées tout au long du processus de mise en œuvre. Sur la base d'un système de collecte défini par la Commission, les bases de données seront constituées et alimentées au niveau national dans chaque secteur.

9 LIEN AVEC LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

La Stratégie Genre, couvre un domaine qui est de nature transversale et s'inscrit dans une perspective de développement durable. Sa mise en œuvre aura une portée sur tous les secteurs et un impact sur la réduction des obstacles qui empêchent les hommes et les femmes de se doter des ressources requises pour contribuer à la création de richesses et l'amélioration de leurs conditions de vie.

La Stratégie Genre compte accorder une attention particulière à la jeunesse (filles et garçons) comme une thématique transversale, en améliorant la connaissance de leurs besoins et leurs aspirations, et ce au moyen d'études (enquêtes, études de perception, etc.), tout en ayant le souci d'assurer une relève pour la prise en compte du genre dans l'environnement institutionnel et dans la pérennisation des progrès et des acquis en terme de changement de mentalité et de comportement.

10 SYNERGIE AVEC LES AUTRES POLITIQUES ET PROGRAMMES

La Stratégie Genre propose une vision holistique et des principes directeurs qui devront s'enraciner progressivement dans tous les secteurs, toutes les politiques et tous les programmes de la Commission.

Au regard de l'ampleur des actions à mener, la Commission ciblera dans un premier temps, les secteurs qui sont les plus porteurs de changement pour améliorer le statut des hommes et des femmes, réduire les disparités entre les sexes et pour accélérer leur autonomisation et la croissance économique.

Ces secteurs sont prioritairement : l'agriculture, l'environnement, l'énergie, le tourisme, le commerce transfrontalier, la microfinance, la santé, l'éducation (enseignement supérieur), l'alphabétisation, etc.

II CONDITIONS DE SUCCÈS

La mise en œuvre réussie de la Stratégie Genre de l'UEMOA nécessite l'engagement des États membres et des autorités de l'Union qui sont les premiers vecteurs de changement. Cet engagement doit se traduire par la mobilisation des parties prenantes, des ressources internes et externes requises, et par un enracinement des valeurs d'égalité et d'équité de Genre dans la culture organisationnelle et dans la gouvernance de l'Union.

L'adhésion de toutes les parties prenantes à une approche régionale en matière de Genre, leur pleine participation et la démonstration de la valeur ajoutée de cette approche, constituent des conditions de succès à réunir.

Le maintien de la paix et de la sécurité dans l'espace UEMOA est une condition essentielle à la réalisation des programmes et projets qui découleront de la présente Stratégie.

CONCLUSION

Un développement durable et équitable ne peut s'opérer sans une attention particulière à la question de l'équité et de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Dans cette optique, la Stratégie genre de l'UEMOA contribuera à impulser une transformation structurelle des États membres afin de créer un espace Communautaire favorable non seulement au développement du potentiel des hommes et des femmes dans tous les secteurs, mais aussi à une répartition équitable des fruits de la croissance engendrée.